

Table des matières

1. Introduction	1
1.1 Synthèse des résultats de la planification financière	1
1.2 Processus de planification et structure du document	3
1.2.1 Principes de gestion financière	4
1.2.2 Planification des investissements	4
1.2.3 Structure des tableaux de planification	5
1.2.4 Scénarios et épurements	6
2. Paramètres externes de planification	6
2.1 Contexte économique	6
2.1.1 Evolution conjoncturelle globale	6
2.1.2 Evolution en Suisse	8
2.1.3 Evolution fribourgeoise	10
2.1.4 Conclusions relatives au contexte économique	11
2.2 Développement durable	11
2.3 Synthèse des modifications législatives et/ou financières	12
2.3.1 Croissance démographique	12
2.3.2 Plans d'aménagement de détail (PAD) sur le territoire communal	15
2.3.3 Péréquation des ressources	15
2.3.4 Planification des établissements scolaires	16
2.3.5 Réseau Santé Sarine (RSS)	16
2.3.6 Agglomération de Fribourg (Agglo)	17
2.3.7 Association Régionale de la Sarine (ARS)	18
2.3.8 Association du Centre Professionnel Cantonal (ACPC)	19
2.3.9 Désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes (DETTEC)	20
3. Compte de fonctionnement - analyse	20
3.1 Plan 2024-2028 avec le scénario moyen	20
3.2 Epurement des comptes de 2018 à 2022	22
3.3 Evolution des charges	22
3.3.1 Charges de personnel	23
3.3.2 Biens, services et autres charges d'exploitation	23
3.3.3 Amortissements du patrimoine administratif	24
3.3.4 Charges financières	24
3.3.5 Attributions aux fonds et financements spéciaux	24

3.3.6	Charges de transfert	24
3.4	Evolution des revenus	25
3.4.1	Revenus fiscaux	25
3.4.2	Taxes et redevances	26
3.4.3	Revenus financiers	26
3.4.4	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	27
3.4.5	Revenus de transferts	27
4.	Evolution du bilan	27
5.	Evolution du compte de flux de trésorerie	28
6.	Indicateurs - bilan et compte de flux de trésorerie	29
6.1.1	Taux d'endettement net	29
6.1.2	Autres indicateurs MCH2	31
7.	Evolution 2024-2028 selon les trois scénarios	33
7.1	Scénario moyen : résultats avec 2.5 % d'augmentation des revenus fiscaux dès 2027	34
7.2	Scénario optimiste : résultats avec 2.5% d'augmentation des revenus fiscaux dès 2025	36
7.3	Scénario pessimiste : résultats avec 1.0% d'augmentation des revenus fiscaux dès 2027	37
8.	Risques et opportunités	38
8.1	Risques identifiés	38
8.2	Opportunités	39
9.	Conclusion et message au Conseil général	40

Plan financier 2024 - 2028

1. Introduction

1.1 Synthèse des résultats de la planification financière

Parallèlement à la réalisation du budget 2024 de la Ville de Fribourg qui présente, après attributions aux réserves et provisions, un déficit de CHF 12.4 mio sur un total de charges de CHF 273.8 mio (sans les imputations internes), le Plan financier a été réactualisé. Comme pour l'élaboration du budget 2024, il faut considérer ce Plan financier de manière très prudente, notamment en raison d'un contexte économique et géopolitique très incertain (inflation, énergie, disponibilités, relevée des taux directeurs, etc.) ainsi que des ressources fiscales dont l'évolution, certes positive ces dernières années, n'est pas un levier de planification directement influençable. Il a été réalisé sans considération d'une baisse des prestations de la Commune.

Pour les années 2025 à 2028, selon les scénarios optimiste (recettes fiscales +2.5% dès 2025), moyen (recettes fiscales 0% dès 2025 puis +2.5% dès 2027) et pessimiste (recettes fiscales 0% dès 2025 puis +1.0% dès 2027), les résultats projetés sont les suivants :

Résultats planifiés en milliers CHF	2024	2025	2026	2027	2028
Scénario optimiste	-12'402.0	-20'115.1	-27'560.4	-34'614.8	-39'393.8
Scénario moyen (en% des charges épurées)	-12'402.0 (-4.6%)	-24'921.1 (-9.0%)	-37'453.1 (-13.0%)	-45'076.3 (-15.0%)	-50'330.1 (-16.2%)
Scénario pessimiste	-12'402.0	-24'921.1	-37'453.1	-47'891.6	-56'214.8

Le scénario moyen, bien que présentant des recettes fiscales à la hausse, montre des chiffres négatifs sur l'horizon complet des cinq ans, avec une accélération du déficit année après année pour atteindre son point le plus haut en 2028 avec un déficit représentant 16.2% des charges totales. Comme le laissent entrevoir les derniers Plans financiers, la situation financière de la Ville, malgré des comptes bénéficiaires ces dernières années et certainement encore en 2023, nécessitera un ajustement rapide afin d'assurer un équilibre financier sur le long terme. La fortune actuelle permet légalement d'absorber de tels déficits jusqu'en 2028.

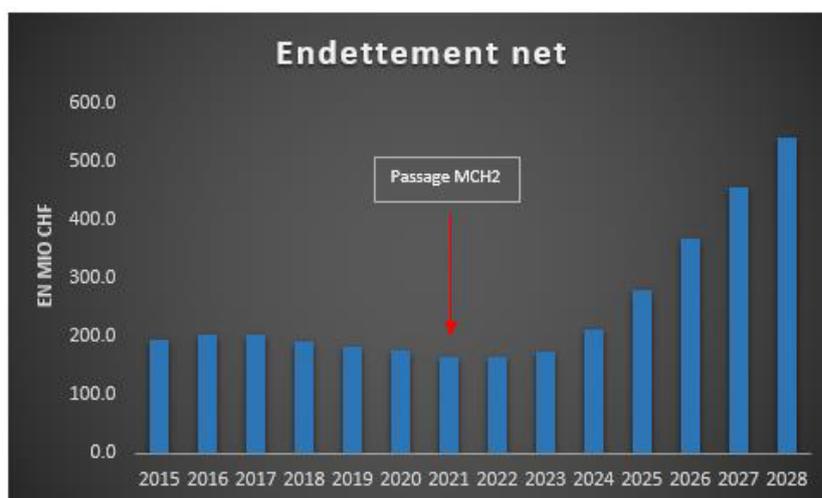
Bien que la projection prévoit une baisse des recettes fiscales de 2025 à 2026 (suite au départ de plusieurs contribuables importants), elle intègre tout de même une évolution favorable des recettes fiscales dès 2027 (+2.5%) dans la lignée des bons résultats fiscaux des années précédentes. Cette tendance permettra à peine de couvrir l'évolution des charges liées, tant l'augmentation prévue de la péréquation financière, des contributions aux associations de communes ainsi que de charges liées de l'Etat semblent importantes. Ces nouvelles recettes fiscales seraient pourtant nécessaires à la continuité de prestations offertes par la Ville et à l'accomplissement des ambitions d'investissement de la Commune.

La provision PF17 sera complètement dissoute au 31 décembre 2023 et n'aura donc plus d'effet bénéfique sur le résultat. Les autres provisions et réserves existantes couvrent des risques spécifiques (Pila, falaises et PFA principalement) et leur utilisation de manière échelonnée ces prochaines années permettront uniquement la compensation des charges spécifiques. En plus de ces effets, il faudra encore compter sur les effets à long terme des impacts liés à l'inflation tels que l'augmentation des coûts des matériaux et de l'énergie ou encore le renchérissement salarial.

Les engagements totaux de la Ville (CHF 203.8 mio fin 2022, y compris la dette CPPVF et hors subvention d'investissement) atteignent CHF 575.5 mio en 2028, effet de l'ambition qui vise à réaliser de nombreux investissements importants pour le développement de la cité. A noter que, comme les années précédentes, moins de la moitié des investissements annoncés lors des précédents budgets ont été réalisés. Le résultat de l'évolution de l'indicateur « taux d'endettement net » selon la méthode de calcul sous MCH2, comprenant la part de la Ville à l'endettement net des associations de communes et un rapport aux revenus fiscaux, est critique à partir de 2027 et même en dessus de sa limite légale maximale dès 2028, comme le montre le tableau ci-dessous :

TAUX D'ENDETTEMENT NET		Budget et plan financier				
en %		Budget 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028
Capitaux de tiers <i>Comptes 20* moins subventions d'investissements (2068)</i>		321.2	385.1	473.4	552.8	632.5
+ Endettement net des associations de communes <i>Part supportée par la Ville de Fribourg</i>		10.0	15.0	20.0	20.0	20.0
- Patrimoine financier <i>Comptes 10*</i>		214.8	218.2	224.2	229.8	233.1
= Dette nette I		116.3	181.9	269.2	343.0	419.4
Revenus fiscaux <i>Comptes 40*</i>		190.3	188.1	185.8	190.5	195.3
Taux d'endettement net <i>Dette nette I/Revenus fiscaux</i>		61.1%	96.7%	144.9%	180.1%	214.7%

L'évolution de l'endettement entre 2015 et 2028 se présente comme suit :



D'un point de vue rétrospectif, on constate que l'endettement a baissé entre 2015 et 2022. Ceci suite aux bonnes années fiscales dès 2018 ainsi qu'aux décalages successifs sur les différents projets d'investissements qui ont, tous deux, retardé l'échéance de l'endettement.

La problématique liée au plafond d'endettement semble moins urgente que celle liée au compte de résultat, la Ville ayant encore un peu de temps pour réagir. Toutefois, les décisions prises cette année en termes de politique d'investissement, composante principale du calcul du taux d'endettement net, auront un impact conséquent et irréversible sur l'horizon 2028-2033; il est donc nécessaire d'en prendre

conscience dès aujourd'hui. Ce Plan financier, qui peut être réactualisé en tout temps par le Conseil communal, représente l'outil idéal pour anticiper toutes actions correctrices.

Les projections faites découlent des connaissances actuelles et de l'évolution des comptes des cinq dernières années, du contexte socio-économique et d'autres paramètres de planification spécifiques qui influencent plus ou moins fortement l'évolution des charges et des revenus.

D'autres éléments exogènes pourraient notamment impacter positivement ou négativement les résultats :

- une aggravation de la situation économique et ses perspectives au niveau international, national et cantonal ;
- des résultats moins bons, ou au contraire meilleurs, des entreprises, par définition très fluctuants, ou encore des départs d'entreprises et dont la Commune est très dépendante ;
- les modifications légales au plan fédéral ou cantonal qui peuvent avoir des influences sur la répartition des charges entre cantons et communes (désenchevêtrement des tâches canton/communes, loi sur les communes) ;
- d'éventuelles nouvelles décisions du Grand Conseil sur la fiscalité ayant pour conséquence une diminution de la croissance des recettes fiscales communales ;
- d'éventuelles nouvelles décisions du Conseil Général augmentant les charges ou diminuant les recettes de manière pérenne ;
- d'éventuelles nouvelles décisions de l'agglomération ou d'associations de communes ;
- l'arrivée ou le départ de contribuables, la construction des PAD et l'occupation des logements (détente du marché locatif) ;
- des besoins d'assainissement de sites pollués (dont la Pila) et des falaises qui vont au-delà des prévisions.

Les chapitres suivants rapportent des paramètres retenus pour l'évolution des charges et des revenus et qui concluent au tableau récapitulatif ci-dessus.

1.2 Processus de planification et structure du document

Le processus de planification financière suit une logique d'organisation et de budget. Le Plan financier (document) est un outil de gestion mis à jour au moins une fois par an qui permet aux autorités de présenter une analyse prévisionnelle sur cinq ans (budget de l'année suivante ainsi que planification sur quatre ans). L'évolution financière se construisant sur la base des résultats des années antérieures, il est nécessaire, à l'aube des opérations de planification et parallèlement aux opérations de budgétisation de la première année du Plan, de réactualiser l'objectif de résultat de **l'année en cours**, sur lequel se basera toute la planification et notamment l'évolution des chiffres du bilan. En effet, le budget s'y référant est déjà âgé de plus d'un an et de nouveaux éléments sont à considérer. Les comptes prévisionnels de l'année en cours remplacent ainsi les chiffres du budget dans le Plan financier.

Le Plan financier a pour but de donner l'orientation générale sur le développement prévisible de l'ensemble des charges et des revenus de fonctionnement ainsi que l'impact sur les indicateurs principaux du bilan et du compte de flux de trésorerie en fonction des investissements planifiés. Un des objectifs les plus importants consiste à déterminer le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO) sur les prochaines années, car c'est lui qui permettra de financer :

- les **projets décidés** par le Conseil général pas encore réalisés ou en cours de réalisation ;
- les **équipements de remplacement**, c'est-à-dire la partie des investissements communaux existants qui arrivent en fin de vie et qui doivent être remplacés pour maintenir une même qualité des prestations ;

- les **nouveaux équipements**, appelés aussi investissements de développement, car ils renforcent l'attractivité de la Commune et servent ses habitants, ainsi que toutes les personnes qui utilisent les infrastructures de la capitale cantonale pour des raisons professionnelles ou privées.

La planification financière ne mesure pas l'efficience ou l'efficacité des prestations communales. Le critère de choix ne se réfère pas à la rentabilité des opérations, mais à l'équilibre financier pluriannuel.

1.2.1 Principes de gestion financière

Le Conseil communal se base sur les 10 principes de gestion financière suivants :

1. viser l'**équilibre financier** à long terme après amortissements et risques ;
2. prendre en compte les **risques et les opportunités** ;
3. en termes d'investissement, **finir ce qui a été commencé** (vision pluriannuelle) ;
4. gérer le **niveau d'endettement** par l'indicateur de taux d'endettement net principalement ;
5. ne pas léguer toutes les **dettes aux générations futures** ;
6. comptabiliser l'**amortissement** (activation) **dès l'utilisation** de l'investissement (mise en service) ;
7. **activer les coûts salariaux** des chefs de projets d'investissement ;
8. **planifier les liquidités et les emprunts** de manière pluriannuelle ;
9. faire le suivi de la gestion financière par **indicateurs-clé** et au moyen d'un **Système de contrôle interne** performant (SCI) ;
10. prévoir des investissements en **autofinancement** et rechercher des solutions alternatives de financement.

Ces principes sont compatibles avec la LFCo, dont l'introduction en 2021 a pour objectif l'application des nouvelles normes comptables suisses MCH2 (nouveau modèle comptable harmonisé, publié par la Conférence des directeurs cantonaux des finances, qui vise à harmoniser la comptabilité des cantons et des communes). Les principes 1, 4, 5 et 10 sont aujourd'hui les plus sévèrement touchés dans le Plan financier.

1.2.2 Planification des investissements

Dans un souci de réalisation d'infrastructures attendues de longue date, le travail de réactualisation de la planification des investissements est intense et son impact sur l'état des finances communales futures est capital. Le Conseil communal a procédé à ces travaux en suivant les étapes suivantes :

1. confirmation des **objectifs d'investissement prioritaires** de la dernière période de planification ;
2. revue des mesures du **Plan d'agglomération** (PA2, PA3, PA4) et confirmation de leur réalisation en fonction des échéances connues de subventionnement (Confédération et Agglo) ;
3. revue individuelle et circonstanciée de tous les **investissements nouveaux**, c'est-à-dire ceux qui ne figuraient pas dans le Plan financier 2023-2027 ;
4. revue individuelle de tous les **investissements par Service** ;
5. redimensionnement, redéfinition des calendriers et **choix puis validation des investissements** sur le long terme.

La validation des investissements et leur inscription au bilan prévisionnel permet de calculer l'impact en termes d'endettement, d'amortissements et d'intérêts de la dette sur le compte de résultat, qui est à son tour adapté dans les diverses rubriques en fonction de l'évolution historique, de paramètres spécifiques et en fonction du contexte socio-économique. C'est suite à l'actualisation de tous ces éléments que les divers indicateurs financiers sont produits.

1.2.2.1 Introduction d'un coefficient de correction

Suite aux écarts constatés ces dernières années entre les dépenses d'investissements annoncées par les services et le réel, le Service des finances en accord avec les chefs de service concernés, a implémenté un facteur correctif sur les annonces de dépenses. Ce coefficient de correction est défini en fonction de la moyenne corrigée des écarts comptes-budget des investissements sur les deux dernières années. L'historique et l'expérience permettra d'affiner ce coefficient de correction au fil des années.

De fait, la planification financière des investissements a été ajustée globalement, via une ligne dédiée, de **56%**. A titre d'exemple, pour un Service ayant annoncé CHF 100.0 mio de dépenses sur 2024, le Service des finances corrigera ce montant à CHF 44 mio, puis réintègrera la différence de manière différée (soit lissée sur 2 ans après la fin planifiée du projet), et ainsi de suite pour les années suivantes. C'est le montant corrigé qui est pris en compte pour le calcul des amortissements et de l'endettement. Une ligne dédiée unique pour l'ajustement se justifie pour maintenir la transparence sur les prévisions d'investissement des services par objet,

Les tableaux suivants explicitent ce mécanisme :

	Budget	Comptes	Ecart	Ecart %
2021	91 943 342	25 047 908	-66 895 434	
2022	98 840 958	32 470 578	-66 370 380	
TOT	95 392 150	28 759 243	-66 632 907	70%
Ecart R-B corrigé (80%)			-53 306 326	56%
Budget moyen 21-22	95 392 150			
facteur correctif:	-53 306 326	-56%		
Budget moyen 21-22 (ajusté)	42 085 824			

	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL	
Investissement A	0	1 000 000	1 000 000	0	0	2 000 000	<- annonce du Service telle qu'elle sera publiée
Investissement B	500 000	50 000	150 000	0	0	700 000	<- annonce du Service telle qu'elle sera publiée
Sous-total selon annonces Services	500 000	1 050 000	1 150 000	0	0	2 700 000	
Ligne correctrice Sfin	-279 406	-586 753	-642 634	754 397	754 397	0	<- annonce du SFin telle qu'elle sera publiée
TOTAL Plan financier	220 594	463 247	507 366	754 397	754 397	2 700 000	<- total tel qu'il sera publié

Le Plan des investissements 2024-2028 du patrimoine administratif annexé, après application du coefficient de correction, montre un total de dépenses nettes à charge de la Ville de Fribourg de CHF 262.6 mio (CHF 297.5 mio l'an dernier et 300.7 mio avant coefficient de correction) pour toute la période quinquennale. Les investissements du patrimoine financier étant considérés comme plus « liquides » donc facilement aliénables, ils n'entrent donc pas en compte dans les indicateurs MCH2 de limite d'endettement.

1.2.3 Structure des tableaux de planification

Partant des données historiques des cinq dernières années, l'évolution des données se base sur le budget de l'année en cours, adapté aux modifications importantes annoncées lors de l'opération d'estimation au 31 août des comptes prévisionnels, complété par le budget de l'année suivante (en cours d'approbation auprès des organes compétents) et des quatre ans de planification, selon le schéma suivant :

Données historiques					En cours	Budget et plan financier				
Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020	Compte 2021	Compte 2022	Prévision 2023	Budget 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028

1.2.4 Scénarios et épurements

Le présent document montre l'évolution des chiffres selon **trois scénarios**, le scénario moyen ayant été retenu pour tous les commentaires, sachant que seule l'évolution des recettes fiscales diffère dans les deux autres scénarios. Les indicateurs de tous les scénarios figurent sous forme de tableaux et de graphiques au chapitre 7.

Lors de l'examen des comptes des cinq dernières années, il y a lieu de procéder aux **épurements** avant l'établissement des tendances de l'évolution des comptes par nature ; les charges et recettes à caractère unique ainsi que les écritures purement comptables de charges et de recettes, telles que les opérations sur les comptes de réserves, les imputations internes et les amortissements supplémentaires, sont à éliminer. Dans un deuxième temps, les nouveaux éléments à caractère récurrent – ou non – sont à identifier et à prendre en compte ; ils influenceront les résultats futurs.

Ces travaux sont expliqués dans le chapitre 3 de ce document. Le chapitre 2 décrit les paramètres externes à considérer pour la réalisation des hypothèses de planification financière.

2. Paramètres externes de planification

2.1 Contexte économique

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a publié les tendances conjoncturelles de l'automne 2023, les données et informations ci-dessous ont été actualisées jusqu'à mi-septembre. En ce qui concerne les données du canton de Fribourg, ce sont les informations du rapport du 3^e trimestre 2023 sur la conjoncture fribourgeoise du Service de la statistique de l'Etat de Fribourg qui ont été considérées.

2.1.1 Evolution conjoncturelle globale

L'économie mondiale a connu une évolution modérée jusqu'à l'été 2023. Dans l'ensemble, la croissance des grandes zones économiques a été légèrement plus forte que prévu au 2^e trimestre 2023. Une forte hétérogénéité s'observe entre les secteurs et les pays. La production industrielle et le commerce mondial, notamment, sont en berne depuis environ un an. L'industrie de la zone euro a poursuivi sa faible progression et la reprise économique en Chine a perdu de son élan au 2^e trimestre. Aux États-Unis, en revanche, la production industrielle a stagné, tandis qu'elle a récemment rebondi au Royaume-Uni et au Japon.

Le faible dynamisme de l'industrie manufacturière se reflète également dans les indicateurs de confiance. En effet, en août, les indices des directeurs d'achat (PMI) pour l'industrie manufacturière se situaient en de nombreux points nettement en dessous du seuil d'expansion. Les PMI du secteur des services se sont eux aussi affaiblis dans de nombreux pays mais indiquent toujours une poursuite de l'expansion, même si celle-ci est faible. La situation toujours favorable sur le marché du travail dans les grands pays industrialisés joue également un rôle de soutien. Les pressions inflationnistes restent toutefois élevées. La hausse des prix s'est étendue dans les grands pays industrialisés et devrait rester élevée pendant une période prolongée. À cela s'ajoute le fait que le prix du pétrole est reparti nettement à la hausse depuis juillet, ce qui devrait exercer une pression supplémentaire sur le pouvoir d'achat des ménages. L'orientation plus restrictive de la politique monétaire internationale au cours des prochains trimestres devrait encore freiner la demande. Dans l'ensemble, le groupe d'experts de la Confédération confirme pour l'essentiel ses prévisions : la demande mondiale devrait certes croître cette année et l'année prochaine, mais à un rythme inférieur à la moyenne.

Au 2^e trimestre 2023, le PIB de la **Suisse** corrigé des événements sportifs a stagné (+0,0 %) alors qu'il avait fortement progressé au trimestre précédent (0,9 %). La croissance économique de la Suisse a donc été plus faible que celle des États-Unis et de la zone euro au cours du trimestre de printemps.

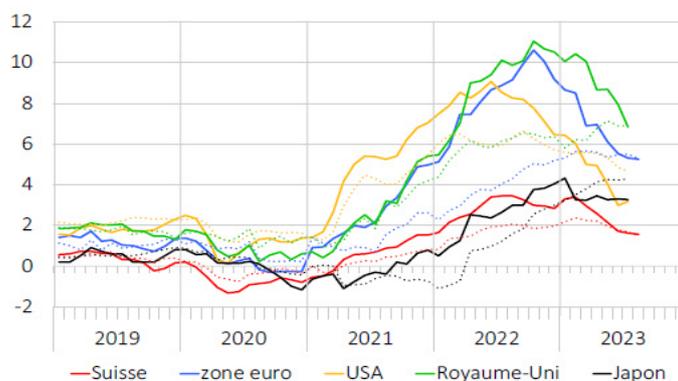
Soutenue par la bonne situation du marché du travail, la **consommation privée** a continué d'évoluer solidement au 2^e trimestre 2023. L'emploi a de nouveau nettement progressé et le chômage est resté bas. La rémunération des salariés a encore connu une forte croissance, tandis que l'inflation est retombée à 1,6 % en juillet, en raison de la baisse des prix du pétrole. Par contre, les investissements en biens d'équipement et les exportations de marchandises ont nettement reculé. L'environnement international difficile pèse particulièrement sur les secteurs industriels sensibles à la conjoncture.

Les indicateurs conjoncturels indiquent une faible croissance de l'économie suisse dans un avenir proche. L'indice PMI de l'industrie et celui des services sont tous deux restés bien en deçà du seuil de croissance en juillet. D'autres indicateurs signalent également un ralentissement de la dynamique, bien que moins prononcé. Ainsi, le baromètre KOF, le Centre de recherches conjoncturelles de l'ETHZ, s'est stabilisé en dessous de sa moyenne. Il reste toutefois nettement supérieur aux niveaux atteints lors du choc du franc suisse en 2015 et de la crise de la dette dans la zone euro en 2011, ainsi qu'aux niveaux extrêmement bas enregistrés lors de la crise du coronavirus et de la crise financière. Il indique donc une évolution inférieure à la moyenne, sans pour autant suggérer un effondrement de la conjoncture suisse.

Jusqu'à l'été, **l'inflation** a continué de décroître en de nombreux endroits. Mais cette tendance à la baisse s'est récemment ralentie. Cela s'explique notamment par le fait que l'effet fortement modérateur du prix du pétrole s'est atténué. Ainsi, en août, le prix du baril de Brent n'était plus que de 14 % inférieur à celui de l'année précédente, contre -39 % en juin. D'une part, le point de référence de l'année précédente est inférieur depuis août. D'autre part, les cours du pétrole sont repartis à la hausse dès ce même mois. Outre le renforcement de la demande, ce sont surtout les réductions de production en Arabie saoudite et en Russie qui ont fait grimper le prix du pétrole. Début septembre, le prix du pétrole a même dépassé la barre des 90 dollars pour la première fois depuis novembre 2022. L'inflation sous-jacente, qui exclut les composantes volatiles telles que l'énergie et les produits frais, a évolué différemment selon les régions, ce qui reflète également l'évolution divergente des devises.

En Suisse, l'inflation et l'inflation sous-jacente ont baissé. En août, elles s'élevaient respectivement à 1,6 % et 1,5 %. Outre les prix de l'énergie, l'appréciation du franc suisse a freiné l'évolution des prix. L'inflation dans **la zone euro** a continué de baisser, mais elle est restée élevée en comparaison internationale, atteignant 5,3 % en août. Les contributions de l'énergie et des produits alimentaires ont diminué mais l'inflation sous-jacente n'a pas baissé pendant l'été (août : 5,3 % ; inchangé), contrairement à ce qui s'est passé aux États-Unis et en Suisse. Le renchérissement des produits manufacturés a continué de reculer, tandis que la contribution des services a augmenté. Mais cette évolution tient, entre autres, à un effet spécial : l'année dernière, le billet de train à 9 euros a été introduit en Allemagne entre juin et août, ce qui avait alors entraîné une baisse des prix du transport ferroviaire pendant trois mois. Cela se traduit actuellement par une hausse temporaire de l'inflation. À partir de septembre, cet effet se dissipant, l'inflation devrait se modérer. Dans le secteur de l'alimentation, le renchérissement a continué de fléchir, mais le taux est resté à deux chiffres (11,6 %) jusqu'en juillet.

Dans le graphique suivant est décrite **la comparaison internationale de l'inflation** (variation sur un an, en %) :

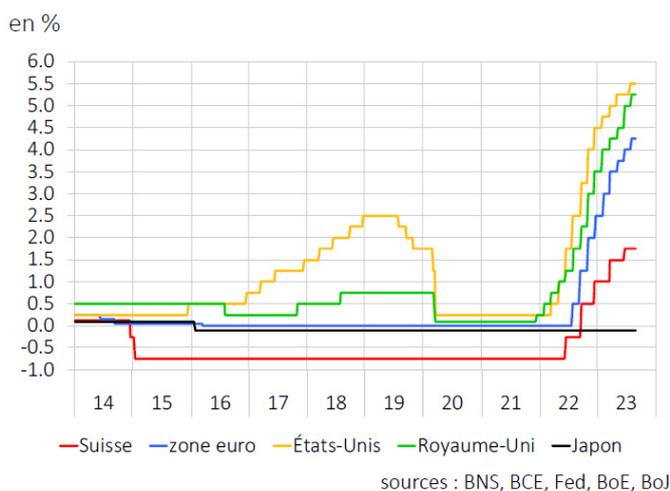


sources : OFS, Eurostat, U.S. BLS, U.K. ONS, Statistics Japan

Fin juin, la **Banque nationale suisse (BNS)** a continué de resserrer sa politique monétaire en relevant son taux directeur de 25 points de base, le portant à 1,75 %, afin de contrer les pressions inflationnistes accrues. Il s'agit cependant de la plus petite hausse de taux depuis le revirement de juin 2022. Malgré une reconduction de ce taux en septembre, la BNS a toutefois réaffirmé que, dans la perspective d'assurer la stabilité des prix à moyen terme, **des hausses de taux supplémentaires n'étaient pas à exclure**. Elle s'est également déclarée prête à intervenir sur le marché des changes si cela s'avérait nécessaire pour garantir des conditions monétaires adéquates. Depuis quelques trimestres, les ventes de devises jouent un rôle de premier plan.

Pour lutter contre l'inflation, la **Banque centrale européenne (BCE)** a augmenté son taux directeur de 25 points de base à trois reprises entre mai et juillet, le faisant ainsi passer de 3,5 % à 4,25 %. Une nouvelle hausse de 25 points a été annoncée par la BCE en septembre 2023, portant le taux à 4.5%. Par conséquent, le taux directeur est revenu pour la première fois au niveau de mi-2008, c'est-à-dire à la veille de la crise financière. Bien que certaines mesures révèlent des signes de ralentissement, le conseil des gouverneurs estime que l'inflation continuera de baisser pendant le reste de l'année mais qu'elle restera supérieure à son objectif pendant une période prolongée. La BCE continue de viser un retour rapide de l'inflation à l'objectif de 2 % à moyen terme.

La **Réserve fédérale américaine (Fed)** a récemment confirmé l'orientation de sa politique monétaire en relevant son taux directeur dans la fourchette de 5,25 % à 5,5 % fin juillet et l'a maintenu à ce niveau en septembre. Les marchés considèrent que le taux directeur a désormais atteint son point culminant et qu'il serait progressivement réduit à partir de début 2024. Mais la Fed a réaffirmé son intention de ramener le taux d'inflation à l'objectif de 2 % en moyenne.



2.1.2 Evolution en Suisse

Comme mentionné plus haut, le PIB de la Suisse a stagné lors du 2^e trimestre 2023 alors qu'il avait fortement progressé au trimestre précédent. Les indicateurs laissent présager une faible évolution dans un avenir proche.

La **consommation privée** a augmenté de 0,4 % au 2^e trimestre, ce qui est proche de la moyenne à long terme. Par rapport au trimestre précédent, le rythme s'est légèrement ralenti. Plusieurs secteurs de consommation ont contribué à ce résultat positif. Les dépenses de logement et d'énergie ont connu une croissance supérieure à la moyenne, soutenues par l'évolution démographique et par des températures inférieures à la normale en avril, qui se sont accompagnées d'une hausse de la demande de chauffage. Les dépenses de santé ont également fortement augmenté. De même, les dépenses de restauration et de services d'hébergement ont évolué positivement. En revanche, les dépenses de consommation dans le commerce de détail ont suivi une évolution contrastée : alors que les dépenses en produits alimentaires et boissons ainsi qu'en habillement et chaussures ont augmenté, les dépenses en mobilier ont diminué. Les dépenses de transport ont évolué positivement avec une augmentation du trafic ferroviaire et aérien.

Selon l'enquête de juillet, le **climat de consommation** ne s'est que légèrement amélioré par rapport au trimestre précédent et l'indice reste nettement inférieur à la moyenne à long terme. Les attentes des ménages suisses concernant l'évolution économique au cours des douze prochains mois sont nettement plus positives : pour la première fois depuis le début de la guerre en Ukraine, le sous-indice est légèrement supérieur à la moyenne à long terme. Parallèlement, les personnes interrogées estiment que la situation sur le marché du travail est positive, ce qui devrait continuer à soutenir la consommation privée. Cependant, les autres sous-indices continuent de freiner le climat de consommation : la situation financière personnelle est toujours jugée très négativement et la propension à faire des achats importants reste nettement inférieure à la moyenne.

Les dépenses de **consommation des administrations publiques** n'ont que légèrement augmenté au 2^e trimestre (+0,1 %). L'augmentation nominale des dépenses, inférieure à la moyenne, a été compensée par des hausses de prix, ce qui a freiné la progression en termes réels.

Les **investissements dans la construction** ont globalement baissé au 2^e trimestre (-0,8 %). Alors que les investissements ont diminué dans les bâtiments commerciaux et le génie civil, ils sont repartis à la hausse dans la construction résidentielle. Les difficultés d'approvisionnement international ont certes diminué, ce qui a quelque peu réduit la pression sur les prix dans le secteur de la construction. Cependant, celui-ci reste confronté à une forte pénurie de main-d'œuvre qualifiée, même si elle est moins prononcée qu'au 1^{er} trimestre. Les entreprises de construction ont continué d'honorer leurs commandes existantes. En conséquence, les carnets de commandes dans le secteur de la construction se sont affaiblis depuis le début de l'année, mais restent élevés par rapport à la décennie précédente.

Selon les enquêtes conjoncturelles du KOF, les entreprises prévoient actuellement, pour les prochains mois, une stagnation de la demande et de l'activité de construction. Les carnets de commandes devraient continuer à être honorés. La pénurie encore très marquée de main-d'œuvre qualifiée et le taux d'occupation toujours élevé des entreprises de construction devraient freiner les investissements dans la construction à court terme. Toutefois, la demande devrait être modérée par les taux d'intérêt hypothécaires élevés et par la nouvelle hausse des prix des transactions observées récemment dans l'immobilier résidentiel. En outre, les immeubles de rendement sont devenus moins attrayants pour les investisseurs en raison de la hausse des taux d'intérêt généraux. Par conséquent, les prix des transactions dans ce segment ont encore baissé récemment.

Cependant, les facteurs fondamentaux du marché immobilier suisse semblent bons, tout comme les perspectives à moyen terme. Ainsi, la population a continué d'augmenter l'année dernière, ce qui devrait soutenir la demande. En outre, les logements vacants ont nettement diminué en raison de la faible activité de construction de logements au cours des deux dernières années, ce qui devrait entraîner une hausse des loyers et rendre les immeubles de rendement à nouveau plus attrayants pour les investisseurs.

Les **investissements en biens d'équipement** ont baissé de 3,7 % au 2^e trimestre. Ce recul s'est opéré sur une large base : les machines, l'informatique et les services informatiques, mais aussi diverses rubriques de moindre importance, ont enregistré une baisse des investissements. Toutefois, cette baisse n'est pas entièrement imputable à la conjoncture : d'une part, un effet inverse s'est produit après la mise en service de plusieurs avions de taille moyenne au 1^{er} trimestre. D'autre part, des reculs ont été enregistrés dans des rubriques volatiles comme la recherche et le développement.

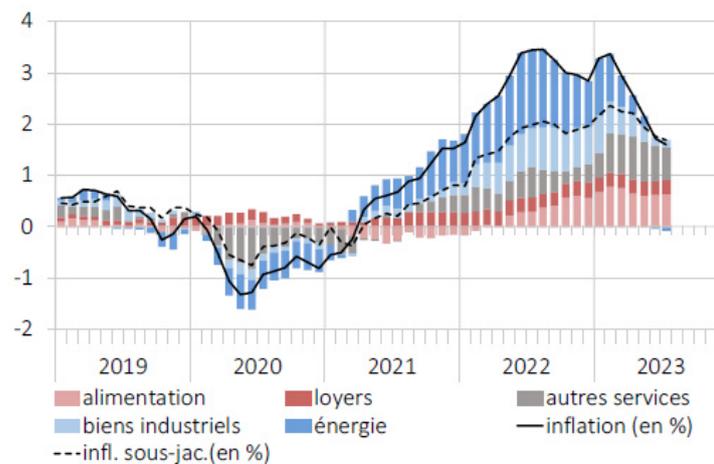
Les fabricants de **biens d'investissement** prévoient une augmentation générale des commandes et de la production, au moins pour les prochains mois. Toutefois, le climat d'investissement a continué de se dégrader ces derniers temps. Les entreprises de l'industrie manufacturière estiment que leurs carnets de commandes sont de plus en plus maigres. De plus, la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière a récemment diminué. En conséquence, l'utilisation des capacités de production a continué de baisser dans ce secteur, ce qui indique un moindre besoin d'investissement de la part des entreprises. En outre, les prix de l'énergie, qui restent élevés en comparaison historique, et les récentes hausses de taux sont susceptibles de peser sur le climat d'investissement.

En juillet 2023, le nombre de chômeurs désaisonnalisés s'est accru de 1 500 personnes pour atteindre un total d'environ 95 000. Le taux de **chômage** corrigé des variations saisonnières est passé à 2,1 %, soit 0,2 point de plus que le plancher de 1,9 % atteint en février dernier. En juillet 2023, le nombre désaisonnalisé de demandeurs d'emploi s'est accru de 1 300 personnes par rapport au mois précédent.

pour atteindre un total de 159 300. Le taux s'établit désormais à 3,5 %, soit 0,1 point de plus que le plancher atteint en avril. La tendance des derniers mois confirme que le chômage a atteint son niveau le plus bas au 1^{er} trimestre.

L'inflation a continué de reculer pour atteindre 1,6 % en juillet. Elle a été freinée par la baisse des prix des produits pétroliers par rapport à l'année précédente. Malgré la hausse des prix de l'électricité, la contribution des agents énergétiques (y c. les carburants, barres bleu foncé) a été négative. En outre, l'inflation sous-jacente a également reculé (1,7 %, ligne en pointillés), notamment en raison de l'appréciation continue du franc suisse. D'une part, la hausse des prix des produits manufacturés a continué de ralentir (barres bleu clair), et ce plus nettement que dans la zone euro. D'autre part, la contribution des services (hors loyers, barres grises) a légèrement diminué, principalement en raison des voyages à forfait à l'étranger et des billets d'avion.

variation sur un an en points de pourcentage



2.1.3 Evolution fribourgeoise

Lors de l'enquête conjoncturelle du KOF dans l'industrie de juillet, les répondants cantonaux se sont montrés plus pessimistes qu'à l'échelle nationale. En effet, plusieurs indicateurs se situent toujours en dessous du niveau national. La persistance des pressions inflationnistes au niveau national et mondial pèse sur les appréciations des répondants. Bien que l'indicateur de la situation des affaires ait été noté à la hausse par rapport au mois précédent, le solde reste dans le négatif. Conjointement, l'indicateur des perspectives des affaires à 6 mois affiche une baisse et atteint lui aussi un solde négatif. Après une demande insuffisante, le deuxième obstacle relevé par les répondants demeure une main-d'œuvre insuffisante.

Les indicateurs du commerce de détail à Fribourg suivent de près leurs homologues suisses. L'évolution de l'indicateur de la situation des affaires de pair avec celui du volume des ventes et celui de la fréquentation de la clientèle montre un timide optimisme quant aux conditions actuelles sur le marché. Toutefois, les indicateurs des perspectives affichent un avenir plus incertain. Notamment, les répondants ont revu à la baisse leurs appréciations quant aux chiffres d'affaires, aux perspectives des affaires à 6 mois, aux emplois et aux commandes.

Le marché du travail confirme sa robustesse. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits ainsi que le taux de chômage restent stables. En juillet, le taux de chômage était de 2,0% soit une augmentation de 0,1 point par rapport au mois précédent et seulement 0,1 point au-dessus de la moyenne suisse. Les derniers chiffres disponibles du produit intérieur brut (PIB) pour le 1^{er} trimestre 2023, indiquent une certaine **stabilité de l'activité économique du canton, avec une croissance du PIB de 0,2% par rapport au 4^{ème} trimestre 2022**. Le taux de croissance enregistré pour l'ensemble de la Suisse au premier trimestre, qui s'élève à 0,3%, est proche de celui observé dans le canton de Fribourg. En juillet, les nouvelles inscriptions au registre du commerce se contractent, tout comme les ouvertures de faillites. Toujours en juillet, les exportations fribourgeoises témoignent d'un léger ralentissement mais moins prononcé qu'au

niveau national. Les importations fribourgeoises montrent une tendance à la baisse depuis déjà plusieurs mois consécutifs. On relève la même tendance du côté des importations pour l'ensemble de la Suisse. Du côté des branches économiques, l'indicateur des constructions autorisées montre une impulsion positive. En juin (dernier chiffre disponible), l'indicateur des nuitées dans l'hôtellerie bascule dans le négatif et se maintient à un niveau plus bas que son homologue suisse. En juillet, il y a eu légèrement moins de voitures de tourisme neuves mises en circulation par rapport au mois précédent.

2.1.4 Conclusions relatives au contexte économique

Comme relevé dans les revues économiques citées ci-dessus et suite à l'analyse de la Ville, les prévisions économiques helvétiques à l'horizon 2024 sont les suivantes :

- **L'inflation** a continué de décroître jusqu'à l'été 2023 en raison de la baisse du prix du pétrole. Cependant, avec la reprise du prix du baril en juillet, l'inflation pourrait se montrer à nouveau modérée.
- **L'augmentation des prix a été freinée** par un franc suisse fort. La BNS s'étant déclarée prête à intervenir sur le marché des changes, une hausse pourrait être constatée à futur.
- La Confédération revoit ses **prévisions de croissance** pour la Suisse, à 1.3% pour 2023 (+0.2% par rapport aux prévisions de juin) et à 1.2% (-0.3%) pour 2024.
- Les prévisions de **l'indice des prix à la consommation** (IPC) du GEC s'inscrivent à +2.2% pour 2023 et à +1.9% pour 2024 ;
- Les **taux d'intérêts** devraient continuer d'augmenter après les derniers relèvements des taux directeurs par les différentes banques centrales pendant l'été ;
- Pour le canton de Fribourg, le taux de **chômage** s'affiche à 2.0%, soit très légèrement au-dessus de la moyenne suisse. A noter que le taux est plus élevé dans les villes en fonction de leur structure sociétale.

Ces éléments ont notamment influencé les analyses des scénarios de progression des recettes fiscales et les paramètres d'évolution des salaires et des prix des biens et services en ce qui concerne l'inflation.

2.2 Développement durable

En relation avec les enjeux de durabilité au niveau national¹, la Ville ainsi que le Canton de Fribourg ont adopté une stratégie de développement durable basée sur les 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 mis en place par l'ONU. Cette vision est reprise à travers le programme de législature 2021-2026 qui trace les lignes directrices pour la Ville de Fribourg et son territoire pour les prochaines années. Les objectifs fixés répondent aux besoins actuels et donc à des impératifs écologiques, sociétaux et économiques, afin de transmettre aux générations futures un héritage viable, vivable et équitable. Cet engagement est également à l'origine de l'acceptation de la charte de durabilité de la Ville.

Les investissements financiers liés aux questions de transition écologique et de durabilité sont indissociables au fonctionnement de l'Administration. Pratiquement tous les domaines d'activités seront touchés par une hausse des coûts en lien avec la réalisation des objectifs de durabilité. Par exemple, la mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle du territoire, l'adoption de prestations, fournitures et matériaux de construction plus durables, la transition de la flotte de véhicules vers une énergie propre, l'augmentation des prestations sociales, sportives et culturelles locales ou encore l'engagement de nouvelles ressources humaines et matérielles pour la réalisation des objectifs. Ces hausses sont néanmoins nécessaires.

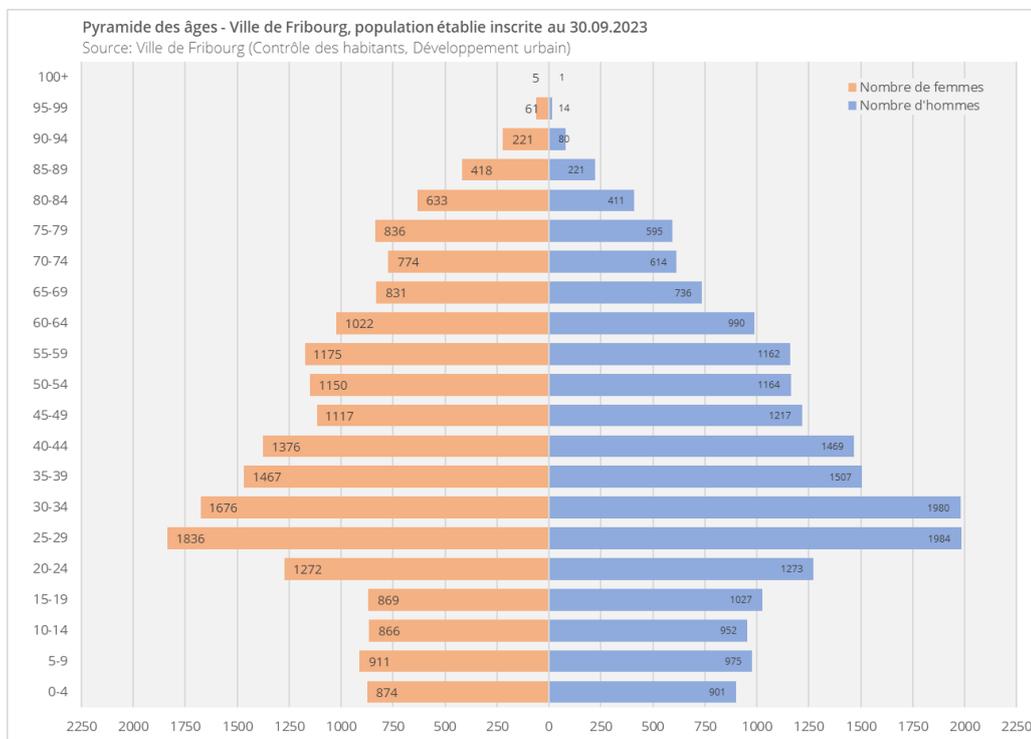
¹ <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/strategie/nationale-berichterstattung.html>

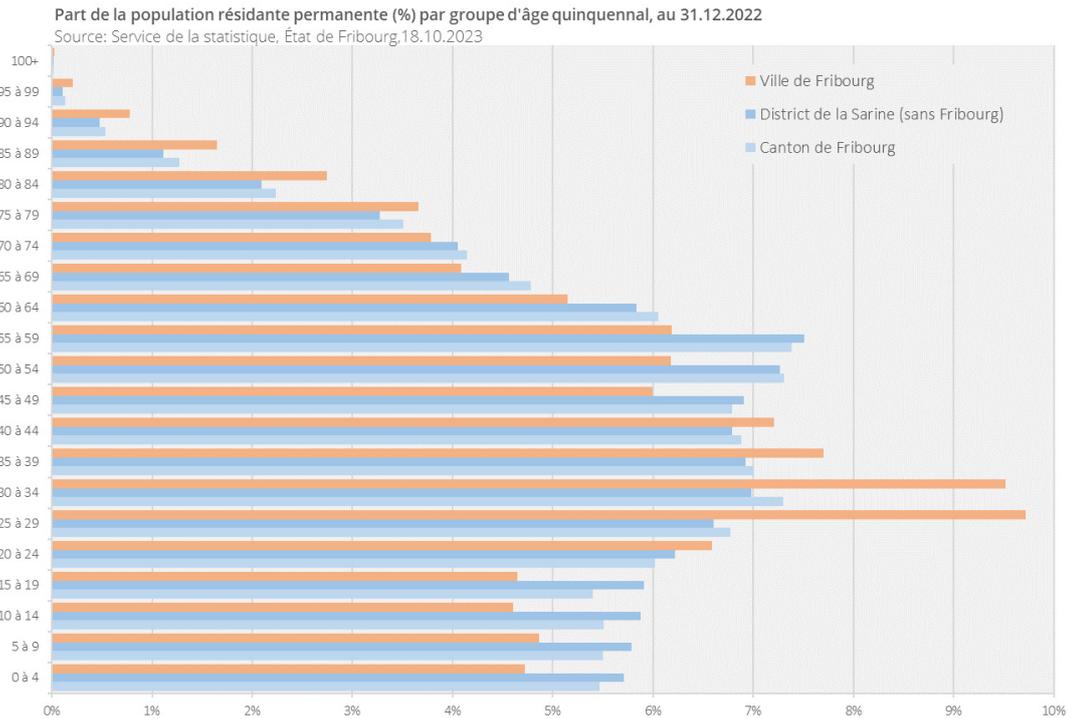
2.3 Synthèse des modifications législatives et/ou financières

Ci-dessous sont listés les éléments identifiables de façon individuelle qui ont conduit à une adaptation des paramètres de planification ou dont les effets ne sont pas encore quantifiables mais qui sont susceptibles de modifier la situation financière de la Ville de Fribourg de manière notable.

2.3.1 Croissance démographique

Voici la pyramide des âges de la population de la ville de Fribourg ainsi que, dans un second graphique, la comparaison de ces données avec la structure par âge du district de la Sarine et du Canton de Fribourg. La pyramide s'élargit doucement à sa base, même si le solde migratoire montre une tendance des jeunes familles à quitter la ville pour s'installer en périphérie. Le groupe d'âge 25-39 ans est surreprésenté en ville par rapport au reste du district et du canton, à l'inverse du groupe 45-59 ans. On peut également constater un retour en ville pour les personnes âgées (75 ans et plus), mouvement qui semble s'accroître légèrement d'année en année. A la fin 2022, le groupe des 40 à 44 ans a augmenté en taille par rapport à l'année 2021, tandis que le groupe des 0 à 4 ans voit sa taille se réduire légèrement.



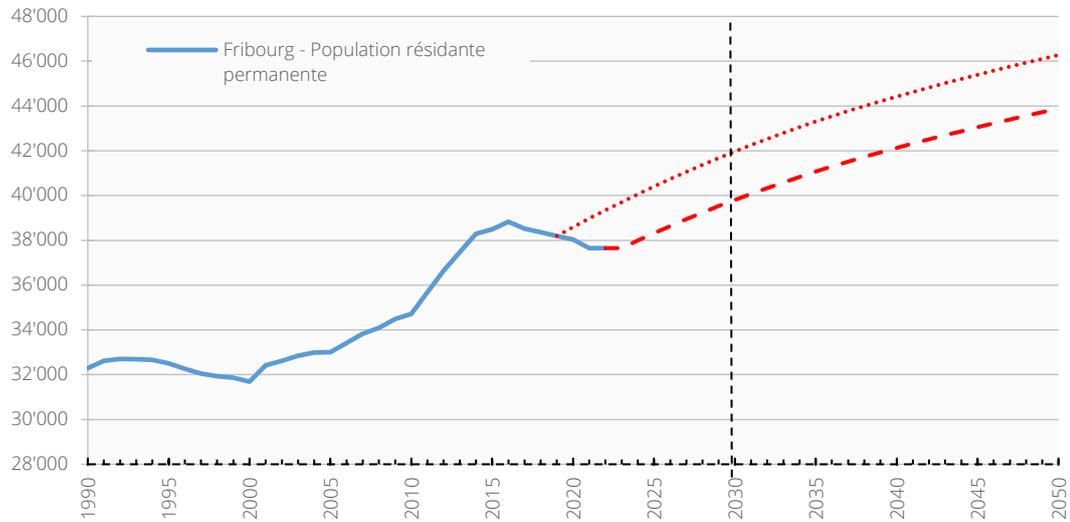


L'évolution démographique historique de ces vingt dernières années montre que la tendance positive constatée depuis 2001 a été stoppée en 2017, s'inversant jusqu'en 2021. En 2022, la population semble se stabiliser :

Année	Population résidente permanente	Variation annuelle
2001	32'418	2.29%
2002	32'614	0.60%
2003	32'849	0.72%
2004	32'988	0.42%
2005	33'008	0.06%
2006	33'418	1.24%
2007	33'836	1.25%
2008	34'084	0.73%
2009	34'490	1.19%
2010	34'897	1.18%
2011	35'680	2.24%
2012	36'633	2.67%
2013	37'485	2.33%
2014	38'288	2.14%
2015	38'489	0.52%
2016	38'829	0.88%
2017	38'521	-0.79%
2018	38'365	-0.40%
2019	38'197	-0.44%
2020	38'039	-0.41%
2021	37'645	-1.04%
2022	37'653	0.02%

Voici une projection démographique pour la ville de Fribourg, en utilisant les taux de croissance standards et ajustés (tenant compte de l'évolution réelle de la population depuis 2019) du scénario moyen de l'OFS pour 2020-2050, appliqués à la population résidente permanente de la ville (Source : OFS 2020, ville de Fribourg). Les scénarios de l'OFS pour le canton prévoient une croissance de la population dans son

ensemble entre 2020 et 2050. Une nouvelle étude a été commandée au bureau Microgis et les résultats sont également présentés ici pour mieux cerner les marges d'erreur intrinsèques à tout exercice de projection démographique.



Ainsi, l'évolution démographique pris en compte dans l'évolution du Plan financier se base sur le scénario moyen ajusté d'évolution de la population cantonale (2020-2050), faite par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et ajusté à la population de la ville à fin 2022, selon le tableau suivant :

Année (au 31.12)	OFS 2020-2050 scénario MOYEN ajusté
2019	38 197
2020	38 039
2021	37 645
2022	37 653
2023	37 653
2024	37 989
2025	38 317
2026	38 636
2027	38 943
2028	39 240
2029	39 526
2030	39 806
2031	40 075
2032	40 337

Présentées ci-après, les projections démographiques calculées en 2022 par le bureau Microgis sont plus « optimistes » que la simulation se basant sur les tendances estimées par l'OFS pour 2020 et ajustées à la population actuelle de la ville. La différence est de 1 500 habitants de plus en 2030.

Année (au 31.12)	Évolution pressentie de la population (étude Microgis 2022)
2019	38 197
2020	38 039
2021	37 645
2022	37 653
2025	39 751 (+ 1 434 hab. par rapport à l'OFS)
2030	41 390 (+ 1 584 hab. par rapport à l'OFS)
2035	42 565
2040	43 296

Les grands aléas qui pèsent sur cette évolution sont le rythme des migrations, la conjoncture économique en Suisse et dans le canton et la disponibilité de nouveaux logements. Sur ce dernier point, on estime (selon le diagnostic logement et habitat du mandat CBRE 2022) qu'au moins 1 700 nouveaux logements seront construits d'ici 2030, faisant potentiellement monter la population totale de la ville à 41 390 habitants (cela rejoint les estimations de Microgis pour la ville). Plus de 1 000 logements ont été construits depuis 2019 mais cela ne se reflète pas encore dans la croissance démographique : il y a un décalage entre les deux et on peut prévoir, si la conjoncture économique et la qualité de vie en ville de Fribourg ne se détériorent pas sensiblement, que la population augmentera de manière soutenue ces prochaines années (il y a actuellement plus de 900 logements dont la construction est en cours ou projetée).

Cette évolution influence les charges (liées ou spécifiques pour les écoles, voir chapitre suivant) mais aussi celles des associations de communes (particulièrement le Réseau Santé Sarine et l'Association des CO de Sarine et Haut-Lac) ainsi que les recettes (fiscales) pour les nouveaux habitants du territoire de la ville de Fribourg.

2.3.2 Plans d'aménagement de détail (PAD) sur le territoire communal

Les plans d'aménagement de détail (PAD) prévus sur tout le territoire communal dans un horizon de 15 ans font l'objet d'un inventaire et la planification du nombre de nouveaux logements a été actualisée en fonction des calendriers connus ou probables. De cette analyse découlent trois paramètres de planification importants :

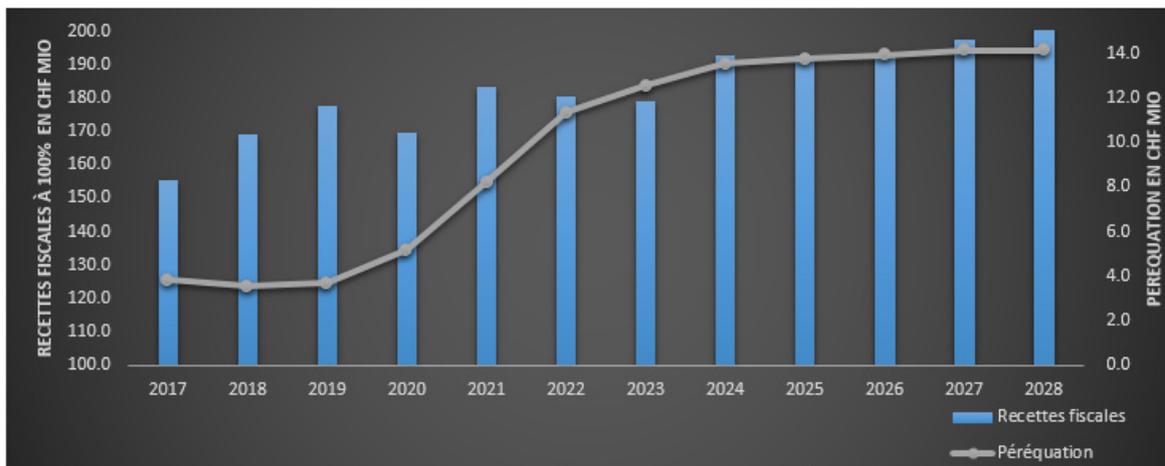
- le calcul du nombre **d'enfants en âge de scolarité par quartier** pour la planification des établissements scolaires ;
- le calcul du **nombre de contribuables supplémentaires** avec l'intégration d'un impôt moyen par habitant ;
- le calcul de l'impact de ces habitants supplémentaires sur le territoire communal en regard des **charges liées** à l'Etat. Est prise en considération une augmentation globale de la population cantonale.

Dans la planification financière, il est important de considérer les avantages et les inconvénients de la construction de nouveaux logements et ceux consécutifs à l'arrivée de nouveaux habitants. En effet, il s'agit pour la Ville de planifier des infrastructures scolaires suffisantes dans les bons quartiers et de considérer l'avantage fiscal apporté par de nouveaux contribuables tout en relativisant son effet en termes de charges financières liées.

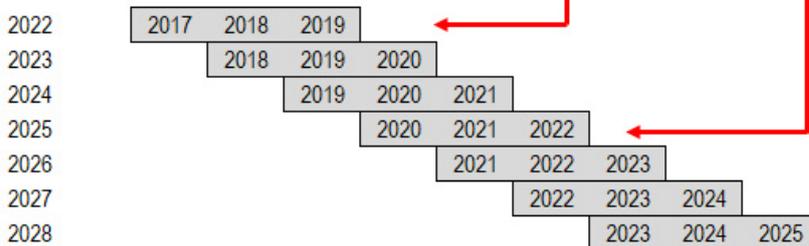
Dans un contexte d'évolution démographique moins soutenue que prévue et de relâchement du marché locatif (taux de vacance élevé), il faut également considérer le risque de voir les nouveaux appartements occupés par des locataires qui quittent des appartements plus anciens de la ville, moins attractifs, qui restent ensuite vides et inoccupés.

2.3.3 Péréquation des ressources

Depuis 2018, la facturation de la péréquation des ressources augmente ; elle passe de CHF 3.6 mio à CHF 11.3 mio (CHF +7.7 mio) en 2022, à CHF 12.6 mio (CHF +1.3 mio) au budget 2023, à CHF 13.5 mio en 2024 (CHF +0.9 mio à nouveau). L'inertie du calcul, qui prend en compte en 2020 la moyenne des recettes fiscales des années 2015 à 2017 (à un coefficient fiscal de 100% pour chaque commune), signifie que, pour la première fois, l'augmentation importante des recettes fiscales des entreprises qui sont sorties de leur régime fiscal de manière volontaire en 2017 influence la péréquation de la Ville de Fribourg, d'un tiers seulement de l'effet total à attendre. Dès 2021, c'est de deux tiers que l'augmentation des recettes influencera le calcul et dès 2022, le niveau 2017-2018-2019 viendra peser en plein dans la facture, selon le graphique ci-dessous. Les deux prochaines années (normalisation suite à l'impact de la réforme) s'annoncent difficiles à prédire, d'autant que ces chiffres ont une influence directe sur le Plan financier. En effet, leur ampleur reste à confirmer car elle dépend de l'évolution des recettes de toutes les autres communes du canton.



Péréquation



2.3.4 Planification des établissements scolaires

Le Plan directeur des infrastructures scolaires 2021-2026 a été adopté par le Conseil communal en séance du 20 septembre 2022. Un bilan de mi-législature, daté du 26 septembre 2023, détaille les démarches et les études en cours en fonction des besoins à venir.

Les objets concernés par cette planification sont les écoles enfantines, les écoles primaires, les Cycles d'orientation (CO) et les accueils extrascolaires (AES). Il s'agit de définir les besoins en salles de classe et salles spéciales (y compris les locaux sportifs et de natation) par site scolaire communal dans un horizon de dix ans. Cet exercice prend en compte les normes légales cantonales, ainsi que l'évolution des besoins scolaires et extrascolaires.

Le Plan financier 2024-2028 se base sur le Plan directeur des infrastructures scolaires 2021-2026 qui identifie les besoins de construction, rénovation ou transformation des sites. La planification des CO est faite en collaboration avec l'Association des CO de la Sarine et du Haut-Lac.

2.3.5 Réseau Santé Sarine (RSS)

Les frais de fonctionnement, c'est-à-dire les charges administratives du Réseau Santé Sarine (RSS), sont répartis selon la population légale pour 75% et selon la population légale pondérée par l'indice de potentiel fiscal (IPF) pour les 25% restants et font partie intégrante de la planification financière de la Ville de Fribourg.

Le développement des charges du RSS est dû à plusieurs facteurs dont les principaux sont la construction et la rénovation des EMS, l'adaptation des lignes directrices sur les frais financés par le réseau, le renforcement stratégique de l'aide et soins à domicile et sur le développement de nouvelles prestations, par exemple la mise en place d'un centre de coordination des demandes.

Selon le plan cantonal des besoins, le RSS devrait construire un nouvel EMS chaque cinq ans en regard de l'accroissement de la population 80+. L'étude Microgis a démontré cette tendance même si la COVID-19 l'a

quelque peu ralentie. De manière pragmatique, le réseau pousse ainsi les EMS à s'agrandir simultanément à leur rénovation. Les frais financiers d'indemnités augmentent donc suite aux décomptes finaux de l'agrandissement des EMS des Martinets à Villars-sur-Glâne et du Gibloux à Farvagny en 2019 puis de l'agrandissement de l'EMS du Manoir à Givisiez en 2020. Dès 2021, c'est le HMS à Villars-sur-Glâne qui subit une rénovation complète qui devrait s'achever d'ici 2024 environ. Enfin, les démarches quant à la construction d'un nouvel établissement sur le plateau du Mouret se poursuivent.

Cependant, la modification majeure au 1^{er} janvier 2023 concerne le transfert des pompiers aux RSS suite à la modification de la loi cantonale. Si, en termes de fonctionnement, l'impact sur les communes devrait rester stable à l'horizon 2027 par rapport au budget 2023, la construction de cinq nouvelles casernes dans le district est à l'étude. Afin de modérer la déconstruction et la reconstruction, peu durables, le RSS essaiera autant que possible d'utiliser au mieux les infrastructures existantes, par exemple la caserne de la route de l'Aurore à Fribourg pour y relocaliser le service des ambulances.

La participation de la Ville de Fribourg est de 35.9% du montant annuel total du RSS. L'impact de cette augmentation a été considéré et influence fortement les charges liées dès 2021. Entre 2024 et 2028, la participation des communes passera de CHF 33.1 mio à CHF 37.0 mio, soit une augmentation de 12% ce qui correspondra à environ CHF 1.4 mio pour la Ville de Fribourg.

2.3.6 Agglomération de Fribourg (Agglo)

Le Conseil d'Etat a fixé au 1^{er} janvier 2021 la date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les agglomérations (LAgg) adoptée par le Grand Conseil en août 2020. Cette nouvelle loi prévoit un soutien technique et financier du canton aux agglomérations et fait disparaître la forme institutionnelle propre aux agglomérations, dont seule l'Agglomération de Fribourg (l'Agglo) s'était dotée. Suite au rejet du recours formulé par certaines communes, les travaux de transition peuvent se poursuivre. Le Conseil d'Etat a donc adopté également des dispositions assurant le fonctionnement de cette dernière durant la phase transitoire de quatre ans et garantissant une transition sans lacune entre l'Agglo et la future association de communes à créer. Actuellement, le nouveau périmètre est toujours en consultation. Selon les domaines d'intervention de l'Agglo, la transformation se fera à une échéance plus ou moins rapprochée. Si les trois domaines d'aménagement attendent la fixation définitive du périmètre, le sort du domaine de la promotion touristique a été réglé dans la nouvelle loi cantonale sur le tourisme (la tâche revient à l'ARS), le domaine de la culture suit les développements de la révision de la loi cantonale sur les affaires culturelles, les réflexions de Coriolis Infrastructure et celles des communes dont la ville de Fribourg. Quant au domaine de promotion économique, il est encore trop tôt pour se prononcer.

La planification financière de l'Agglomération montre une évolution très importante de ses charges de fonctionnement d'ici à 2028. Alors que le budget 2024 montre un total à charge des communes-membres de CHF 23.7 mio, le montant planifié en 2028 est de CHF 32.2 mio, soit une augmentation de CHF 8.5 mio (+35.9%), dont CHF 8.0 mio pour la mobilité. Les charges de la mobilité augmentant de plus en plus dans les neuf autres communes de l'Agglomération, la clé de répartition, défavorable à la Ville de Fribourg, a été revue pour 2024. Pour l'instant, la Ville de Fribourg supporte à elle seule plus de 55% de l'ensemble des charges de l'Agglo.

Une augmentation très importante se fait aussi sentir à travers l'augmentation du budget d'investissement de la Commune pour les mesures de PA2 et PA3, projets annoncés par les représentants de la Ville mais cofinancés par l'ensemble des communes. On note un impact cumulatif de CHF 1.1 mio en 2023, CHF 0.6 mio en 2024, CHF 0.2 mio en 2025 et CHF 1.0 mio en 2026. Même s'ils sont rediscutés chaque année par le Conseil communal, ces chiffres ont été repris tels qu'annoncés dans le Plan financier de la Ville.

En concomitance avec les travaux à venir, nécessaires à la création d'une agglomération répondant aux nouvelles dispositions légales, la Ville de Fribourg est tenue à la planification financière de l'Agglo actuelle, notamment en lien avec les mesures PA2, PA3 et PA4, si elle ne veut pas laisser passer les subventions.

Concernant ces dernières, l'Agglo, par le biais de l'Etat de Fribourg, a obtenu de la Confédération les délais de réalisations en lien avec les projets d'agglomération pour garantir les subventions promises. Pour rappel, ceux-ci sont :

- a) PA2
 - début des travaux de réalisation au plus tôt : dès arrêté fédéral adopté (déjà fait)
 - début des travaux de réalisation au plus tard : **avant le 31.12.2027²**
- b) PA3
 - début des travaux de réalisation au plus tôt : dès 01.10.2019 (adoption arrêté fédéral)
 - début des travaux de réalisation au plus tard : avant **le 31.12.2025** (soit 6 ans et 3 mois après adoption)
- c) PA4
 - début des travaux de réalisation au plus tôt : dès l'adoption de l'arrêté fédéral (prévu le 01.10.2024)
 - début des travaux de réalisation au plus tard : **avant le 31.12.2027** (soit 5 ans et 3 mois après adoption, à confirmer)

Actuellement, l'Agglomération a débuté ses premières réflexions sur le PA5 dont le principe de gouvernance ne prévoit pas de solidarité entre les communes. Cependant, pour la Ville de Fribourg, l'enjeu financier des PA2-3-4 est tel qu'une réflexion approfondie sur l'engagement de la Ville pour le PA5 est en cours.

2.3.7 Association Régionale de la Sarine (ARS)

La création d'une entité régionale sous la forme d'une association est rendue indispensable par les bases légales en vigueur, l'agglomération de Fribourg ne pouvant reprendre la couverture « régionale » (soit l'entier du district de la Sarine) dans sa composition actuelle. Les statuts à ce propos ont été approuvés en 2021 par le Conseil général de Fribourg ainsi que par les autres communes liées au projet. La tâche principale de l'ARS est l'adoption d'un Plan Directeur Régional (PDR) qui reprend les éléments de la planification cantonale. Le PDR est en cours de finalisation en collaboration avec l'Agglo. Suite à la nouvelle Loi sur le Tourisme, c'est l'ARS qui portera cette tâche à l'avenir en collaboration avec Fribourg Tourisme et Région (FTR).

Alors que le budget de l'année 2023 fait état d'un total de charges de CHF 342'900.-, le passage à la forme constituée de l'ARS fait monter le budget 2023 à CHF 452'780.- (CHF +109'880 ou +32%). Le plan financier est en cours d'élaboration.

Il convient cependant de relever les effets financiers suivants qui pourraient, à terme, péjorer les finances communales :

- a) Fonds d'investissement (fonds propres) et fonds étrangers

Selon l'art. 21 des statuts de l'ARS, le fonds d'investissement commun est abandonné en faveur d'une autorisation d'endettement (fonds étrangers) pour les besoins de trésorerie courante de CHF 150'000.-.

Si on peut comprendre qu'un premier échec (soumission de février 2012) ait conduit à un abandon du fonds d'investissement, on peut constater qu'en son absence il ne sera pas envisageable pour la structure de faire des investissements qui appartiendraient à l'entité « région ». Les cotisations annuelles des communes membres serviront ainsi uniquement à faire fonctionner l'entité. Cet état de fait confirme que le rôle de l'ARS sera celui d'un coordinateur-planificateur et pas d'un constructeur-propriétaire.

² Il faut préciser que l'Agglo a informé les communes que la Confédération n'acceptera pas de prolongation de délai pour les mesures du PA2, et cela même si la mesure est bloquée pour des raisons de procédure juridique.

b) Clé de répartition entre communes-membres

La clé est basée uniquement sur le principe de la population légale (art. 24), faisant de la Ville de Fribourg la principale contributrice.

Néanmoins, l'article 24 a été complété et prévoit désormais que, lorsqu'un projet présente un intérêt particulier pour une ou plusieurs communes spécifiques, l'assemblée des délégués peut, en dérogation à l'alinéa 1, prévoir une autre clé de répartition (article 24 alinéa 2), à la condition que toutes les communes concernées aient accepté cette clé. A cet effet, elle tient compte des critères définis à l'alinéa 3 et prend sa décision à la majorité qualifiée des trois quarts des voix, représentant les trois quarts de la population légale de toutes les communes membres de l'association (article 24 alinéa 2). La part du projet à la charge exclusive de la ou des communes pour laquelle/lesquelles il présente un intérêt particulier au sens de l'alinéa 2 se monte à 50% au maximum du montant à charge de l'association, le solde étant réparti entre toutes les communes membres, conformément à l'alinéa 1 (article 24 alinéa 4).

Le budget 2024 présente de nouvelles analyses en matière d'infrastructures touristique et sportive. Cela peut porter à penser que les tâches de l'ARS pourraient encore se développer. Si ces nouvelles tâches profiteraient à la majorité des communes, qui ne disposent pas de services spécifiques, la Ville de Fribourg n'en voit que peu l'intérêt pour ses propres besoins et devrait participer tout de même au financement des prestations pour les autres communes. Il est à noter que le modèle d'association de commune est souvent en défaveur de la commune de Fribourg puisqu'elle est systématiquement sous-représentée dans les décisions prises à la majorité. Ainsi, le modèle d'association de commune ne devrait pas être obligatoire dans un texte législatif cantonal et d'autres modèles devraient pouvoir être développés. C'est un des enjeux de la révision de la loi sur les communes.

2.3.8 Association du Centre Professionnel Cantonal (ACPC)

L'Association du Centre professionnel cantonal (ACPC) a pour but d'aider le financement de la formation professionnelle dans le canton. Sa création date de 1961. Elle réunit, en tant que membres, l'Etat, l'ensemble des communes du canton (désignées par l'Association des Communes Fribourgeoises ACF) et les organisations du monde du travail désignées par les statuts (art. 2a). Elle constituée selon les art. 60ss du code civil. La Ville de Fribourg y est représentée par deux membres du Conseil communal au sein du comité.

L'enjeu principal de l'ACPC est actuellement la rénovation et la construction de nouvelles infrastructures pour accueillir les apprentis du Canton. Son centre principal de formation est situé dans le quartier d'Alt de la ville de Fribourg mais d'autres sites sont aussi propriété de l'association, notamment le site La Prairie à Fribourg et l'Ecole professionnelle artisanale et commerciale à Bulle (EPAC). En outre, elle loue un bâtiment à Granges-Paccot pour le Centre de perfectionnement interprofessionnel Granges-Paccot (CPI). Enfin, l'Ecole des Métiers à Fribourg (EMF) et l'Ecole professionnelle Santé-Social (ESSG) sont des bâtiments propriété de l'Etat.

La stratégie de l'ACPC est de regrouper l'ensemble de ses activités sur un nombre réduit de sites. Ainsi, un nouveau bâtiment a été construit en 2021 pour y accueillir le Campus des Cours Interentreprises à Courtepin. Actuellement le Campus de Villaz-St-Pierre est en construction et devrait s'achever en 2024. Enfin, la troisième phase sera l'assainissement du portefeuille immobilier, principalement sur le site de Fribourg. L'ensemble de ces investissements pèsera lourd sur les membres. Le plan financier est en cours d'élaboration et devrait être présenté l'an prochain.

2.3.9 Désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes (DETTEC)

Le désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les Communes (DETTEC) est un sujet qui est en travaux depuis plus de 10 ans dans le Canton de Fribourg mais en réflexion depuis les années 1990. Les objectifs sont les suivants :

- Octroi de chaque tâche au niveau (Etat ou Communes) le mieux à même de pouvoir l'accomplir ;
- Octroi de la plus grande liberté possible aux communes pour les décisions de portée locale (dans les limites de l'autonomie financière communale) ;
- Recherche de la répartition des tâches offrant à la population les services les plus profitables, notamment sous l'angle du rapport qualité-prix.

Ainsi des tâches et des charges peuvent être transférées de l'Etat aux Communes et inversement. Tout l'enjeu réside dans l'équilibre des transferts entre les nouvelles charges de l'Etat et celles des Communes pour chaque paquet présenté. Le premier paquet comporte les volets suivants :

- Institutions spécialisées, socio-éducatives et familles d'accueil professionnelles ;
- Structures d'accueil extrafamilial de jour ;
- Aide et soins à domicile ;
- Personnes âgées en EMS.

Le DETTEC étant encore en cours de finalisation et le premier paquet étant soumis à l'automne 2023 à un vote populaire, les impacts de ces changements n'ont pas encore été intégrés dans le Plan financier.

3. Compte de fonctionnement – analyse

3.1 Plan 2024-2028 avec le scénario moyen

Voici le Plan financier tel qu'il se présente par nature comptable pour la période 2024-2028, prenant en considération le scénario moyen qui prévoit une augmentation annuelle des recettes fiscales de 2.5% dès 2027, les années précédentes étant négativement impactées par le départ annoncé de plusieurs contribuables importants.

COMPTES DE RESULTATS		En cours		Budget et plan financier				
Scénario moyen		Compte	Prévision	Budget	Plan	Plan	Plan	Plan
En millions de francs		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
30	Charges de personnel	70.6	73.7	76.5	79.1	81.5	83.9	86.4
31	Biens, services et autres charges d'exploit.	30.3	35.2	38.8	40.0	41.2	42.5	43.8
33	Amortissement du patrimoine administratif	13.6	17.6	18.6	21.5	24.6	27.5	29.5
34	Charges financières	6.7	5.6	6.0	7.2	8.0	10.0	11.5
35	Attributions aux fonds et fin. spéciaux	9.3	5.8	4.2	4.2	4.2	4.2	4.2
36	Charges de transfert	117.0	123.1	129.6	133.2	137.2	142.5	146.8
39	Imputations internes	31.6	34.0	32.7	32.7	32.7	32.7	32.7
Charges d'exploitation		272.3	289.4	300.5	310.8	321.5	333.3	343.5
40	Revenus fiscaux	192.7	192.2	190.3	188.1	185.8	190.5	195.3
41	Patentes et concessions	0.9	0.9	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9
42	Taxes et redevances	29.1	29.4	28.7	29.1	29.6	30.0	30.5
43	Revenus divers	2.2	2.4	2.1	2.2	2.2	2.2	2.3
45	Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	8.8	4.5	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
46	Revenus de transferts	21.7	22.5	21.2	21.8	22.3	22.9	23.5
466	Amortissement des subventions d'investissement	3.1	3.9	3.4	3.6	3.7	4.1	4.6
49	Imputations internes	31.6	34.0	32.7	32.7	32.7	32.7	32.7
Revenus d'exploitation		290.1	289.8	281.1	280.0	278.9	285.1	291.6
Résultats provenant des activités d'exploitation		17.8	0.5	-19.4	-30.8	-42.5	-48.1	-51.9
34	Charges financières	6.7	5.6	6.0	7.2	8.0	10.0	11.5
44	Revenus financiers	11.8	18.8	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9
Résultats provenant des financements		5.1	13.2	5.9	4.7	3.9	1.9	0.4
Résultat opérationnel		22.9	13.7	-13.5	-26.1	-38.6	-46.2	-51.5
38	Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
48	Revenus extraordinaires	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Résultat extraordinaire		1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Résultat total du compte de résultats		24.0	14.8	-12.4	-24.9	-37.5	-45.1	-50.3
Evolution de la fortune		168.8	183.6	171.2	146.3	108.8	63.8	13.4

Le scénario moyen montre une moyenne des résultats négative de CHF -34.0 mio sur la période 2024-2028, les pertes cumulées s'accroissant année après année sans fléchissement de la courbe. Malgré un niveau de recettes fiscales très élevé, le Plan financier montre une situation alarmante pour la période 2024 à 2028. La planification de l'évolution des charges repose d'une part sur l'évolution moyenne de ces dernières années hors éléments exceptionnels (indexation des salaires, hausse des prix de l'énergie) et d'autre part sur des hausses de charges spécifiques et annoncées (RSS ou Agglo sur la base de leur plan financier). Finalement, il fait encore état de l'augmentation continue des charges de péréquation des ressources, conséquence des bons résultats fiscaux de la Ville ces dernières années.

Cette planification permet une prise de conscience de la tendance des résultats (déjà amorcée l'année dernière) suite à l'actualisation des diverses hypothèses. Elle n'inclut volontairement pas de mesures correctives dépendant de la volonté politique (augmentation du coefficient d'impôt) ou découlant d'économies potentielles non décidées à ce jour.

Les sections suivantes expliquent comment ce résultat a été obtenu en commençant par l'épure des comptes sur la période 2018 à 2022.

3.2 Epurement des comptes de 2018 à 2022

Les comptes de 2018 à 2022 épurés des charges et des revenus extraordinaires, montants uniques ou irréguliers, se présentent comme suit :

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	Données historiques APRES EPUREMENT					Evolution 2018 2022	Evolution moyenne annuelle	Budgets		Evolution planifiée
	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020	Compte 2021	Compte 2022			Prévision 2023	Budget 2024	
En millions de francs										
30 Charges de personnel	60.4	61.4	64.2	66.5	68.5	13.46%	3.21%	73.7	76.5	2.90%
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	25.5	25.3	26.5	27.5	31.2	22.44%	5.19%	35.2	38.8	3.00%
33 Amortissement du patrimoine administratif	11.0	10.5	13.3	13.7	13.6	23.00%	5.31%	17.6	18.6	effectif
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	5.3	3.7	4.0	4.0	4.3	-19.32%	-5.22%	5.8	4.2	effectif
36 Charges de transfert	100.0	103.9	105.6	107.6	112.7	12.69%	3.03%	123.1	129.6	2.00%
39 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré
Charges d'exploitation	202.3	204.9	213.6	219.3	230.3	13.87%	3.30%	255.3	267.8	3.79%
40 Revenus fiscaux	169.4	170.6	170.5	177.9	187.0	10.38%	2.50%	192.2	190.3	effectif
41 Patentes et concessions	0.5	0.6	0.6	0.9	0.9	85.84%	16.76%	0.9	0.8	2.00%
42 Taxes et redevances	34.7	33.4	34.1	30.7	29.1	-16.12%	-4.30%	29.4	28.7	1.50%
43 Revenus divers	1.8	2.2	2.2	2.1	2.2	22.54%	5.21%	2.4	2.1	1.50%
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	0.1	3.6	3.1	0.3	0.7	640.66%	64.97%	4.5	1.7	effectif
46 Revenus de transferts	23.4	23.1	23.8	23.8	21.7	-7.55%	-1.94%	22.5	21.2	2.60%
466 Amortissement des subventions d'invest.	0.0	0.0	0.0	3.1	3.1			3.9	3.4	effectif
49 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré
Revenus d'exploitation	229.9	233.5	234.4	238.6	244.7	6.43%	1.57%	255.8	248.3	1.04%
Résultats provenant des activités d'exploitation	27.6	28.6	20.8	19.3	14.4	-48.03%	-15.09%	0.5	-19.4	
34 Charges financières	6.6	6.8	6.9	6.4	5.2	-21.60%	-5.90%	5.6	6.0	effectif
44 Revenus financiers	8.0	7.9	6.9	7.6	11.8	48.14%	10.32%	18.8	11.9	0.00%
Résultats provenant des financements	1.4	1.1	-0.1	1.2	6.6	389.98%	-	13.2	5.9	
Résultat opérationnel	29.0	29.7	20.8	20.5	21.0	-27.58%	-7.75%	13.7	-13.5	
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.00%	0.00%	0.0	0.0	effectif
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.00%	0.00%	1.1	1.1	effectif
Résultat extraordinaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			1.1	1.1	
Résultat total du compte de résultats	29.0	29.7	20.8	20.5	21.0	-27.58%	-7.75%	14.8	-12.4	

L'épurement des données historiques a principalement porté sur des provisions (heures et vacances du personnel, provision du croire, activations des salaires sur investissements, provision PILA et sites pollués, CPPEF, SINEF, PF17, etc.), des amortissements extraordinaires ou pour la STEP, des attributions à des réserves non obligatoires ou des attributions liées à des prélèvements équivalents, des impacts uniques liés à la réévaluation du patrimoine financier lors du passage à MCH2, des recettes fiscales ou d'amortissement de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif lié à MCH2, ainsi que l'élimination des imputations internes. Les effets principaux liés à la crise COVID-19 ont également été neutralisés.

Les colonnes du tableau ci-dessus sont à comprendre ainsi :

- la colonne "Evolution 2018-2022" montre la progression totale de 2018 à 2022 en pourcent ;
- l'évolution moyenne annuelle est calculée sur la progression des chiffres d'année en année ;
- l'évolution planifiée annonce le taux de croissance appliqué dès le budget 2024.

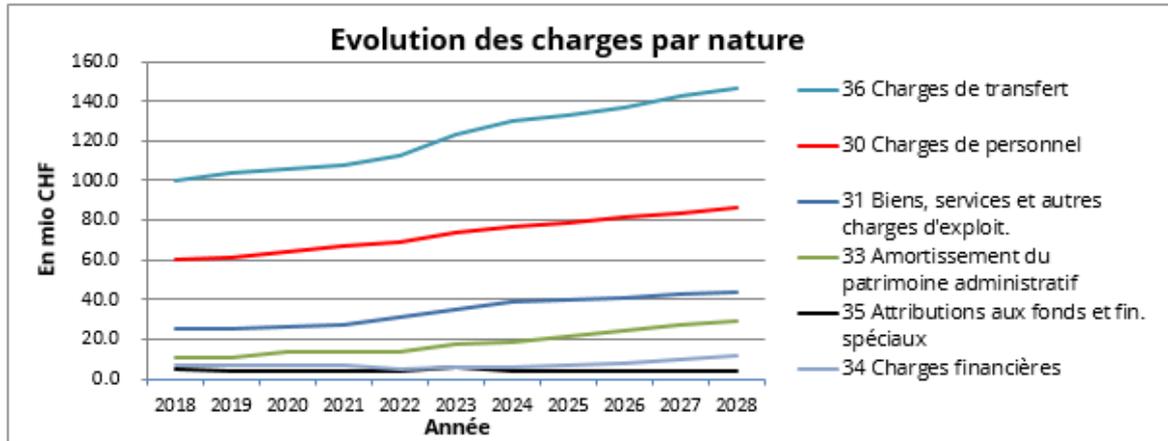
Les explications des taux retenus font l'objet de la prochaine section.

3.3 Evolution des charges

La tendance globale et l'évolution moyenne annuelle sont calculées pour les rubriques 30 "Charges de personnel", 31 "Biens, services et autres charges d'exploitation", 35 "Attributions aux fonds et financements spéciaux" 36 "Charges de transfert". Pour les autres rubriques 34 "Charges financières" et 33 "Amortissements du patrimoine administratif", les valeurs découlent du plan d'investissement annexé.

Quant à la rubrique 39 "Imputations internes", elle est stable et n'est pas retenue dans cette analyse comme elle évolue parallèlement entre les charges et les revenus et n'a de ce fait pas d'influence sur le résultat.

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution des charges épurées de 2018 à 2022, celles de la prévision 2023 et du budget 2024 ainsi que leur tendance selon les taux appliqués dès le budget 2024.



3.3.1 Charges de personnel

La rubrique 30 "Charges de personnel" reste en augmentation linéaire jusqu'en 2022. Durant cette période, les charges sont passées de CHF 60.4 mio à CHF 68.5 mio, soit une augmentation moyenne annuelle de 3.2% en quatre ans. Les équivalents plein temps (EPT) sont passés de 504.5 à fin 2018 à 571.6 au 31 décembre 2022 (+3.2% en moyenne annuelle) alors que la population résidente légale a baissé de 0.5% en moyenne annuelle sur la même période.

En 2023, les salaires ont subi une indexation de 2.8% et une nouvelle augmentation de 1.9% est prévue pour 2024. Combinées à une nouvelle augmentation de la demande en EPT passant à 598.7, les charges de personnel prévues au budget 2024 se montent à CHF 76.5 mio.

Depuis plusieurs années, hors élément particulier, le Conseil communal s'est donné comme règle une croissance ordinaire des charges du personnel limitée à 1.5% par année. Cependant, au vu des fortes demandes en EPT de ces dernières années et l'évolution naturelle de la masse salariale, une hypothèse d'évolution de 2.9% en moyenne, hors indexation, a été retenue au Plan financier 2024-2028.

3.3.2 Biens, services et autres charges d'exploitation

La rubrique 31 "Biens services et autres charges d'exploitation" a augmenté de 22.4% de 2018 à 2022, ce qui représente une évolution annuelle moyenne de 5.2%. Il est à préciser que les taux sont calculés sur les comptes épurés afin de lisser la tendance. En effet, sous cette rubrique a été épurée la provision sur débiteurs douteux en 2022 ainsi que certaines dépenses liées exclusivement à la crise COVID-19 en 2020 et 2021. C'est sous cette position que l'évolution de l'indice des prix à la consommation se fait le plus ressentir, même si elle a été relativement stable jusqu'à fin 2021.

Depuis 2022 cependant, et principalement au budget 2023, une hausse importante des coûts de l'énergie et des matériaux grève les comptes d'exploitation de la Ville, sans qu'aucune mesure de compensation n'ait à ce stade été prise en compte au Plan financier 2024-2028. En outre, de nouvelles dépenses pérennes en prestations de services et honoraires ont été planifiées en 2024, répondant à des besoins liés à des initiatives stratégiques en lien avec le programme de législation.

Au vu des perspectives financières émanant du Plan financier 2024-2028, et partant du constat où aucun effet particulier de compensation de l'augmentation des charges n'a été introduit, une hypothèse d'évolution un peu plus basse que les données historiques a été retenue, soit 3%. La rubrique « Biens services et autres charges d'exploitation » reste l'une des rares rubriques sous contrôle direct du Conseil communal.

3.3.3 Amortissements du patrimoine administratif

La rubrique 33 "Amortissements du patrimoine administratif" évolue en fonction des investissements votés et de la durée d'amortissement prévue. Ces charges, épurées des amortissements extraordinaires, sont passées de 2018 à 2022 de CHF 11.0 mio à CHF 13.6 mio (+5.3%).

Le plan d'investissement actualisé (voir annexe) représente les axes de priorité fixés par le Conseil communal pour le développement de la ville. Les amortissements liés à ces investissements sont en constante augmentation mais liés aux plans d'agglomération ou jugés nécessaires afin de garantir des infrastructures en bon état, de développer l'attractivité de la capitale cantonale, de répondre aux besoins futurs en infrastructures et de maintenir le niveau des prestations. Dans ce sens, la dépense d'investissement moyenne au patrimoine administratif est de CHF 26.9 mio entre 2018 et 2022 et augmente à CHF 50.9 mio en moyenne pour la période 2023 à 2028.

La mise en service future de ces nouveaux investissements voit comme conséquence une augmentation à CHF 29.5 mio d'amortissement en 2028 (+13.8% en augmentation moyenne annuelle).

3.3.4 Charges financières

La rubrique 34 "Charges financières" est intimement liée à l'évolution de la dette et aux marchés financiers avec des taux historiquement bas jusque début 2022. Le poids des intérêts est passé de CHF 6.6 mio en 2018 à CHF 5.2 mio en 2022, soit une baisse de 5.9% en moyenne annuellement. Les intérêts au taux de 4.25% liés au prêt à la Caisse de prévoyance (CPPVF) sont inclus dans cette rubrique. Le taux moyen des emprunts de la Ville de Fribourg s'élevait à 1.7% (y c. CPPVF) au 31 décembre 2022.

Les intérêts du Plan financier sont calculés en tenant compte des échéances des emprunts actuels et des besoins futurs selon le plan des dépenses d'investissements. Une augmentation progressive des taux d'intérêts à moyen terme est prise en compte pour les emprunts qu'il sera nécessaire de contracter à futur.

Au vu des besoins d'investissement en augmentation et de la hausse des taux d'intérêt sur le marché, l'augmentation de la dette va progressivement entraîner une hausse des charges d'intérêts, ce d'autant que, courant 2022, les derniers emprunts à taux plus élevé ont été remboursés. Les nouveaux emprunts se feront nécessairement à des conditions supérieures au taux moyen actuel des emprunts de la Ville.

3.3.5 Attributions aux fonds et financements spéciaux

Les charges de la rubrique 35 "Attributions aux fonds et financements spéciaux" ont subi des variations importantes ces dernières années, au gré des résultats d'exploitation, mais après épurement des effets spéciaux, les montants restent assez bas et stables. En 2022, l'attribution aux réserves et provisions concerne les effets courants liés aux canalisations et STEP, Châtillon et au fonds de rénovation des CO selon convention avec la COSAHL. Dès 2024, seules les attributions obligatoires sont prévues, mis à part les attributions au fonds de transition énergétique.

3.3.6 Charges de transfert

Cette rubrique contient toutes les charges venant du Canton ou des Associations de communes, les aides sociales, les subventions à des tiers, ainsi que les charges de péréquation financière.

Les futures charges liées relatives au Réseau Santé Sarine (RSS) qui réunit les homes, l'aide et soins à domicile de la Sarine, la commission des indemnités forfaitaires (IF), la commission des EMS (CODEMS) et le Service des ambulances de la Sarine (SAS), ainsi que le Bataillon Sarine, augmentent régulièrement dès 2018. Le RSS a annoncé une augmentation de CHF 1.9 mio à charge de la Ville de Fribourg en 2024, CHF 0.2 mio en 2025, CHF 0.2 mio en 2026 et CHF 1.0 mio en 2027 avant une baisse attendue en 2028 de CHF 0.3 mio. Il faut ajouter à ces montants les charges intercommunales liées à l'Agglo qui vont augmenter de manière substantielle en raison des projets d'agglomération de 2^{ème} et 3^{ème} génération (PA2 et PA3). Environ 50% des amortissements et des frais financiers induits par ces nouvelles charges seront supportés

par la Ville de Fribourg mais répartis sur la durée de vie des investissements, selon le taux d'amortissement appliqué. Le Plan financier se voit toucher de CHF 0.6 mio en 2024, CHF 0.7 mio supplémentaires en 2025, CHF 0.8 mio en 2026, CHF 1.2 mio en 2027 et CHF 1.7 mio en 2028.

Comme il a été indiqué dans le dernier Plan financier, la péréquation intercommunale des ressources augmente dès 2020 au vu des recettes fiscales supplémentaires encaissées dès 2017 (bénéfice des personnes morales) comme expliqué précédemment.

Globalement, cette rubrique est passée de CHF 100.0 mio en 2018 à CHF 117.0 mio en 2022, soit une augmentation annuelle de 4.0%.

Pour cette rubrique, les effets uniques sont calculés séparément. **L'évolution planifiée de 2024 à 2028 montre une augmentation annuelle de 3.2% en moyenne.**

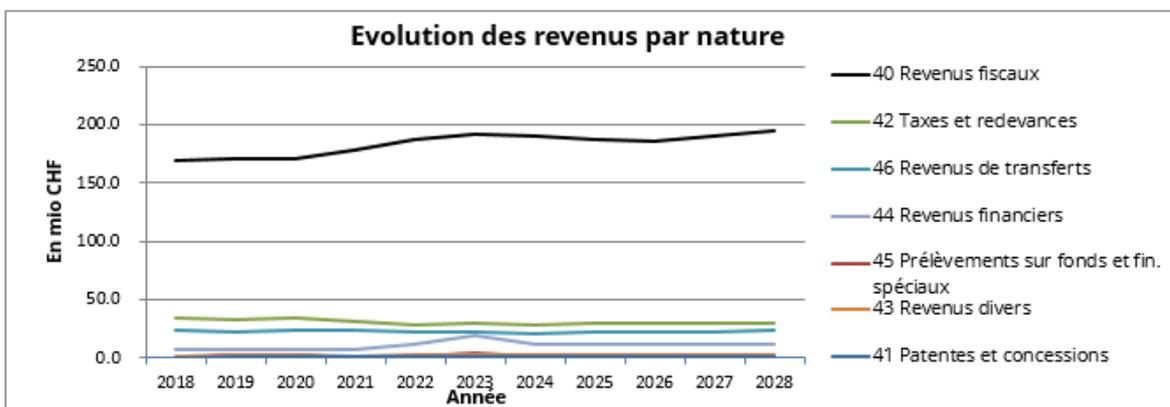
3.4 Evolution des revenus

Les rubriques 41 "Patentes et concessions" et 43 "Revenus divers" ne font pas l'objet d'une analyse particulière. En effet, les montants de ces rubriques sont inférieurs à CHF 5.0 mio et n'évoluent pas de manière significative dans le temps.

De la même manière que pour les charges et comme expliqué sous la section 3.3, les comptes ont été épurés. Comme pour les charges, la rubrique 49 "Imputations internes" a été neutralisée car elle n'a pas d'influence sur le résultat.

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution des revenus épurés de 2018 à 2022, celles de la prévision 2023 et du budget 2024 ainsi que leurs tendances selon les taux appliqués dès le budget 2024 dans le scénario moyen.

Les explications des taux retenus pour les différentes natures comptables font l'objet des prochaines sous-sections.



3.4.1 Revenus fiscaux

Lors de l'élaboration du budget 2024, comme les années précédentes, de nombreux contacts ont été pris avec les entreprises sises sur le territoire communal afin d'évaluer leurs prévisions futures (2023 et 2024 particulièrement) en termes de résultats et donc de fiscalité.

Ici, il faut rappeler l'évolution très positive qui touche les années 2018 à 2021, à savoir des recettes fiscales supplémentaires pour un montant supérieur à CHF 8.5 mio venant de plusieurs entreprises distinctes. De même, l'année 2022 a vu des rentrées fiscales supplémentaires pour CHF 30.5 mio par rapport au budget, certes prudent mais avant tout impacté par des effets de rattrapage suite aux taxations définitives d'années antérieures.

Dans les Plans financiers précédents, il a été mentionné que (1) cet élément positif serait à l'origine d'une baisse proportionnelle dès 2020 lors de l'entrée en vigueur de PF17, en raison du niveau des recettes fiscales sur le bénéfice en 2020, à taux unique pour toutes les entreprises, qui fera baisser ces recettes supplémentaires de l'ordre de 50%, mais (2) que cette baisse pourra être compensée par d'autres éléments liés à la structure des entreprises de la ville. La réalité des chiffres montre effectivement une baisse des recettes provenant des personnes morales en 2020 de l'ordre de 14%, mais également que celle-ci a été largement compensée par une nouvelle progression en 2021 de l'ordre de 23%.

Ce Plan financier table sur une légère amélioration des rentrées fiscales en 2023-2024 puis une diminution de celles-ci en 2025 et 2026, le départ de certains contribuables étant déjà acté. Une progression annuelle de +2.5% est ensuite prévue, se basant essentiellement sur la progression annuelle moyenne historique après épurement (2018 à 2022).

Malgré une situation financière critique au compte de résultats, aucune hausse du coefficient d'impôt n'a été modélisée à ce stade dans le Plan financier, s'agissant là avant tout d'une décision politique. La fortune communale cumulée au 31.12.2022 de CHF 168.8 mio permettra légalement une absorption des pertes prévisionnelles jusqu'à fin 2028, suite de quoi des mesures fortes d'ordre fiscal devront certainement être prises. Dans la pratique et selon les principes fondamentaux de la Loi sur les finances communales pour lesquels l'équilibre des charges et des revenus doit être assuré, il serait périlleux d'attendre aussi longtemps.

Pour le plan 2024-2028 et dès l'année 2027, le taux de croissance des recettes fiscales du scénario moyen et optimiste est de 2.5% et celui du scénario pessimiste se monte à 1.0%. **Le taux du scénario moyen a été retenu pour cette planification fiscale, tout comme les particularités liées à la fiscalité des personnes morales décrites ci-dessus, saisies séparément.**

3.4.2 Taxes et redevances

La rubrique 42 "Taxes et redevances" est passée de CHF 34.7 mio en 2018 à CHF 29.1 mio en 2022 après épurement, soit une diminution annuelle moyenne de 4.3%.

Cette rubrique comptable regroupant des revenus provenant de différentes sources financières internes (produits des parcomètres, amendes d'ordre, taxes déchets, taxes de décharge, émoluments, etc.) est assez stable. Les effets de la crise sanitaire touchant les années 2020 et 2021 ont été neutralisés et les comptes 2022 verraient une augmentation de ces recettes sans cette neutralisation et comparés à des comptes 2021 marqués par une baisse à mettre sur le compte du passage à MCH2.

Tenant compte de tous ces mouvements extraordinaires, **une augmentation de 1.5% (inchangé) pour cette rubrique a été retenue** pour les années 2025 à 2028.

3.4.3 Revenus financiers

La rubrique 44 « revenus financiers » comprend notamment les recettes locatives, recettes liées aux droits de superficie et dividendes. Elle est considérée comme stable et ne devrait être sujette à des écarts que suite à d'éventuelles réévaluations du patrimoine financier depuis 2021 et le passage à MCH2. Des montants liés à la réévaluation unique MCH2 en 2021 ont été épurés. L'augmentation des revenus en 2022 est expliquée par le transfert de la gestion de la décharge de Châtillon du patrimoine administratif au patrimoine financier.

En 2023, le transfert de la caserne au Réseau Santé Sarine, et avec lui le passage du bâtiment au patrimoine financier, a également généré un revenu unique lié à cette réévaluation (CHF +6.5 mio). Après épurement, le Plan financier 2025-2028 table sur **une stabilité (0%)**.

3.4.4 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux

Les revenus de la rubrique 45 "Prélèvements sur fonds et financements spéciaux" sont gérés de manière ciblée en fonction des besoins identifiés. La provision PF17 étant totalement dissoute en 2023, il restera uniquement dans cette rubrique des prélèvements ayant pour effet de neutraliser des charges comptabilisées au compte de résultats (rénovation CO, réserve FMSV eaux usées, falaises et transition énergétique). Le Plan financier 2025-2028 table donc sur **une stabilité (0%)**.

3.4.5 Revenus de transferts

Dans la rubrique 46 « Revenus de transferts » sont comptabilisées les diverses subventions fédérales et cantonales (péréquation des besoins, aide sociale, autres) ainsi que l'amortissement des subventions d'investissement (dès 2021 avec le passage à MCH2) et les participations d'autres communes.

L'évolution de ces revenus (hors 4660 – amortissement des subventions d'investissement) entre 2018 et 2022 est de -7.5%, soit -1.9% en moyenne annuelle. Après un épurement, le Plan financier 2025-2028 table sur **une stabilité (0.0%)**.

L'évolution de la rubrique séparée 4660 liée à l'amortissement des subventions d'investissement est planifiée selon un montant « effectif » basé sur le plan des investissements.

4. Evolution du bilan

L'évolution du bilan jusqu'en 2028 donne des informations importantes quant à la projection des liquidités, de l'endettement et de la situation des fonds propres.

Ce Plan financier contient l'évolution bilancielle selon les nouvelles normes comptables MCH2, conformément aux exigences de la LFCo dès 2021, expliquant les mouvements importants effectués cette année là.

Hormis ces modifications d'importance, les principes de base régissant l'établissement du bilan quinquennal sont inchangés :

- pas de politique expansive dans le domaine des placements du patrimoine financier faute de moyens disponibles ;
- prise en compte des effets des dépenses d'investissements et de l'évolution des amortissements selon le plan validé par le Conseil communal ;
- gestion de l'évolution du prêt de l'employeur à la CPPVF selon le plan de recapitalisation ;
- gestion des provisions et réserves selon les hypothèses de planification retenues.

Le principe de gestion de la dette à court, moyen ou long terme en respectant le niveau moyen de liquidités de CHF 10.0 mio a, quant à lui, été modifié, tenant compte dorénavant d'un niveau minimal **de CHF 5.0 mio**. Une planification plus précise des besoins en trésorerie ainsi que des outils bancaires toujours plus efficaces permettent une gestion en trésorerie plus fine et donc moins de réserves de liquidités.

Les opérations particulières touchant la planification financière 2024-2028 sont :

- la gestion de toutes les provisions faites jusqu'au bouclage 2022 en fonction de leur utilisation durant la période partant de 2023 (comptes prévisionnels) et aboutissant à 2028 (provision PF17 et réserve liée au retraitement du patrimoine administratif ;
- prise en compte des paramètres de versements et remboursements des prêts et augmentations de capital-actions octroyés par la Ville.

Certaines positions restent identiques car elles sont conditionnées par des changements de processus ou d'habitudes ; peuvent être citées en exemple la moralité de paiement pour les débiteurs, les processus internes pour le paiement des créanciers, la politique de placement, les sollicitations de prêts, les actifs et passifs transitoires, etc.

Après saisie des paramètres énumérés, la situation bilancielle pour la période de planification 2018-2028 est la suivante (scénario moyen) :

BILAN						Budget et plan financier					
Scénario moyen	En cours					Budget et plan financier					
	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020	Compte 2021	Compte 2022	Prévision 2023	Budget 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028
En millions de francs											
100 Disponibilités	40.4	44.3	27.2	50.1	31.2	9.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
101 Créances	-152.6	-153.1	-127.1	-153.8	-128.9	-128.9	-128.9	-128.9	-128.9	-128.9	-128.9
102 Placements financiers à court terme	0.0	1.0	1.0	2.0	1.0	1.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0
104 Actifs transitoires	184.0	187.1	155.2	160.0	157.6	160.0	160.0	160.0	160.0	160.0	160.0
106 Marchandises et approvisionnements	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
107 Placements financiers à long terme	42.7	43.1	46.0	1.0	2.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
108 Immobilisations corporelles PF	16.6	15.9	17.3	166.7	165.9	173.9	176.3	180.7	186.8	192.3	195.6
140 Immobilisations corporelles PA	141.3	163.1	169.7	288.8	300.0	330.2	356.3	391.0	432.7	466.7	496.0
142 Immobilisations incorporelles PA	6.7	7.8	19.1	10.6	10.1	12.0	13.6	15.1	17.1	18.5	19.5
144 Prêts PA	0.0	0.0	5.0	5.0	0.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
145 Participations et capital social PA	32.0	31.1	25.3	26.1	38.6	38.6	42.6	44.5	47.9	53.1	60.1
146 Subventions d'investissement	48.5	47.6	46.7	4.3	4.0	6.6	7.4	8.8	10.1	10.9	11.4
Actifs	359.8	388.2	385.6	561.0	581.9	604.8	635.7	678.6	733.1	780.0	821.0
200 Engagements courants	0.9	11.5	10.0	10.7	11.2	11.2	11.2	11.2	11.2	11.2	11.2
201 Engagements financiers à court terme	11.0	0.0	0.0	0.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
204 Passifs transitoires	3.4	3.4	5.9	4.2	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
205 Provisions à court terme	0.0	0.0	0.0	0.0	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
206 Engagements financiers à long terme	226.6	228.9	167.1	210.6	203.8	210.5	249.6	316.2	404.6	489.8	575.5
2068 Subventions d'investissement	0.0	0.0	53.5	60.4	60.9	66.2	68.6	72.7	77.3	91.6	105.5
208 Provisions à long terme	49.1	67.1	68.0	59.0	53.8	49.8	50.1	47.4	47.4	41.5	35.6
209 Engagements envers des tiers	0.1	0.1	0.1	0.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
Capitaux de tiers	291.0	311.0	304.5	345.0	339.9	348.0	389.7	457.7	550.8	644.4	738.0
290 Financements spéciaux	0.0	0.0	0.0	45.2	48.3	49.3	52.1	53.0	53.1	52.4	51.3
291 Fonds	22.7	27.6	30.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
295 Réserve liée au retraitement du PA (2021-2030)	0.0	0.0	0.0	10.1	9.0	7.8	6.7	5.6	4.5	3.4	2.2
296 Réserve liée au retraitement du PF (2021)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
298 Autres capitaux propres	29.7	29.7	29.7	29.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
2990 Résultat annuel	4.7	3.3	1.5	37.1	24.0	14.8	-12.4	-24.9	-37.5	-45.1	-50.3
2999 Résultats cumulés des années précédentes	11.8	16.5	19.8	77.9	144.8	168.8	183.6	171.2	146.3	108.8	63.8
Capital propre	68.9	77.1	81.1	216.1	242.0	256.8	246.0	220.9	182.4	135.6	82.9
Passifs	359.8	388.2	385.6	561.0	581.9	604.8	635.7	678.6	733.1	780.0	821.0

L'analyse des indicateurs importants du bilan est faite dans un chapitre consacré.

5. Evolution du compte de flux de trésorerie

Le compte de flux de trésorerie, correspondant aux nouvelles normes comptables MCH2, permet quant à lui de gérer les variations monétaires et non monétaires et de montrer plusieurs indicateurs importants :

- **flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)** : le FTO doit être positif. S'il est négatif, il peut cacher un déficit structurel à corriger immédiatement, faute de quoi l'organisation doit s'endetter pour financer ses charges d'exploitation courantes. Appelé sous MCH1 « marge d'autofinancement », le FTO indique quelle part d'investissement (du patrimoine administratif et/ou financier) peut être financée sans avoir recours à l'emprunt ;
- **flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif (FTI)** : le FTI indique la proportion des dépenses effectuées pour des ressources devant engendrer une utilité ou des revenus futurs ;
- **flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier (FTP)** : le FTP indique les mouvements de liquidités dans les activités qui touchent le patrimoine financier ;

- **flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)** : le FTF indique quels montants ont été empruntés ou remboursés aux entités tierces (notamment les banques) et différencie les opérations à court et long terme.

Le compte de flux de trésorerie, selon le scénario moyen, se présente comme suit pour la période 2023 à 2028 :

FLUX DE TRESORERIE	Budget et plan financier						
	Compte 2022	En cours Prévision 2023	Budget 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028
Scénario moyen							
En millions de francs							
Résultat du compte de résultats (+) Bénéfice / (-) Perte	24.0	14.8	-12.4	-24.9	-37.5	-45.1	-50.3
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	13.6	17.6	18.6	21.5	24.6	27.5	29.5
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	-3.1	-10.4	-3.4	-3.6	-3.7	-4.1	-4.6
(-) augmentation / (+) diminution des créances et engagements actifs	-23.9	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0
(-) augmentation / (+) diminution des marchandises et travaux en cours	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(-) augmentation / (+) diminution des actifs de régularisation	2.4	-2.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(+) pertes / (-) bénéfices sur la vente du PF ou perte/bénéfice de change	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(+) augmentation / (-) diminution des créances et engagements passifs	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(+) augmentation / (-) diminution des provisions	-2.6	-4.0	0.3	-2.7	0.0	-5.9	-5.9
(+) augmentation / (-) diminution des passifs de régularisation	-2.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(+) attribution / (-) prélèvements sur financements spéciaux, fonds et réserves	3.1	-0.1	1.6	-0.2	-1.0	-1.7	-2.3
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	11.3	15.6	4.7	-8.9	-17.5	-29.4	-33.6
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	0.0	0.0	-45.4	-53.4	-64.8	-50.4	-48.7
Solde du compte des investissements (investissements nets) - année courante	-28.1	-42.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(+) Dépenses / (-) Recettes du compte des investissements sans incidence sur les liquidités	0.0	-1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]	-28.1	-43.9	-45.4	-53.4	-64.8	-50.4	-48.7
(+) Vente / (-) Achat de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108)	-0.2	-0.5	-2.4	-4.4	-6.1	-5.5	-3.3
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier [FTP]	-0.2	-0.5	-2.4	-4.4	-6.1	-5.5	-3.3
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI +P)	-28.3	-44.5	-47.8	-57.7	-70.9	-55.9	-52.0
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à C.T.	5.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à L.T.	-6.9	6.8	39.1	66.6	88.4	85.3	85.6
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	-1.9	6.8	39.1	66.6	88.4	85.3	85.6
Variation des liquidités et placement à court terme (FTO) + (FTI+P) + (FTF)	-18.9	-22.1	-4.0	0.0	0.0	0.0	0.0

6. Indicateurs - bilan et compte de flux de trésorerie

6.1.1 Taux d'endettement net

Le taux d'endettement net est un premier indicateur introduit suite à la reconversion MCH2.

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

Cette dernière est composée de tous les capitaux de tiers (engagements courants tels que créanciers, engagements financiers à court et long terme auprès des établissements bancaires ou financiers, passifs transitoires, provisions à long terme et engagements divers envers des tiers) augmentés de la part de l'endettement net des associations de communes et diminués de l'entier du patrimoine financier (disponibilités, débiteurs, placements financiers à court et long terme, actifs transitoires, marchandises et approvisionnements) :

TAUX D'ENDETTEMENT NET		Budget et plan financier				
en %		Budget 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028
Capitaux de tiers <i>Comptes 20* moins subventions d'investissements (2068)</i>		321.2	385.1	473.4	552.8	632.5
+ Endettement net des associations de communes <i>Part supportée par la Ville de Fribourg</i>		10.0	15.0	20.0	20.0	20.0
- Patrimoine financier <i>Comptes 10*</i>		214.8	218.2	224.2	229.8	233.1
= Dette nette I		116.3	181.9	269.2	343.0	419.4
Revenus fiscaux <i>Comptes 40*</i>		190.3	188.1	185.8	190.5	195.3
Taux d'endettement net <i>Dette nette I/Revenus fiscaux</i>		61.1%	96.7%	144.9%	180.1%	214.7%

L'art. 19 OFCo statue ainsi sur la limitation de l'endettement des communes selon l'art. 22 al. 2 et 3 LFCo :

¹ Lorsque le taux d'endettement net dépasse 200%, le degré d'autofinancement moyen des cinq dernières années doit atteindre au minimum 80%.

² A défaut, des mesures doivent être prises afin que ces valeurs soient respectées dans un délai maximal de cinq ans.

La pratique MCH2 juge qu'un taux d'endettement net devient fort et problématique dès 150% et est jugé extrême à partir de 200%. Il est intéressant de relever que selon le comparatif 2022 des finances cantonales et communales, la moyenne des grandes villes suisses est de 76.4%

Taux d'endettement net [I9]	Appréciation	Notation
I9 <= 50,0%	Taux d'endettement minime ou inexistant	N = 6
50,0% < I9 <= 100,0%	Taux d'endettement faible	6 > N ≥ 5
100,0% < I9 <= 125,0%	Taux d'endettement encore supportable et non problématique	5 > N ≥ 4
125,0% <= I9 < 150,0%	Taux d'endettement significatif et potentiellement problématique	4 > N ≥ 3
150,0% <= I9 < 175,0%	Taux d'endettement fort et problématique	3 > N ≥ 2
175,0% < I9 <= 200,0%	Taux d'endettement excessif et très problématique	2 > N ≥ 1
200,0% < I9	Taux d'endettement extrême	N = 1

A la lecture de ces articles, on peut constater que la limitation d'endettement n'est plus respectée dès 2028, et la moyenne des cinq dernières années atteindra 104.1%, soit en dessus de la valeur maximale de 80%.

Des mesures devront obligatoirement être prises pour assurer que ces valeurs soient respectées.

Il convient également encore de considérer les éléments suivants :

- Premièrement, l'évolution des revenus fiscaux et le maintien à un niveau tel que planifié est encore à confirmer ;
- Deuxièmement, la **part d'endettement net des associations de communes** est encore à considérer avec circonspection en l'absence de chiffrage précis dans les planifications de certaines entités ;
- Troisièmement, l'évolution des charges est revue chaque année lors de la phase budgétaire.

6.1.2 Autres indicateurs MCH2

Les autres indicateurs MCH2 permettent tous de juger de la situation et de l'évolution financière de la Commune, mais n'ont, contrairement au taux d'endettement net, pas de limite légale forçant le Conseil communal à agir en cas de détérioration. Ces indicateurs sont calculés de telle manière qu'ils permettent une comparaison effective entre toutes les collectivités de même niveau.

L'indicateur de **degré d'autofinancement** renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

INDICATEURS MCH2	Budget et plan financier				
	Budget 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028
en %, en mio CHF					
2. Degré d'autofinancement	9.3%	-10.5%	-23.3%	-40.4%	-49.3%

Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 -100%

Récession : 50 – 80%

L'indicateur de **part des charges d'intérêts** renseigne sur la part du « revenu disponible » absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

INDICATEURS MCH2	Budget et plan financier					Valeurs indicatives:
	Budget 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028	
en %, en mio CHF						0% – 4% bon 4% – 9% suffisant > 9% mauvais
3. Part des charges d'intérêts	1.3%	2.4%	2.7%	3.4%	3.9%	

L'indicateur **dette brute par rapport aux revenus** renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés, sachant que la totalité des revenus est considérée dans le calcul.

INDICATEURS MCH2	Budget et plan financier					Valeurs indicatives:
	Budget 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028	
en %, en mio CHF						< 50% très bon 50% – 100% bon 100% – 150% moyen 150% – 200% mauvais > 200% critique
4. Dette brute par rapport aux revenus	106.9%	135.3%	172.5%	201.3%	228.8%	

La **proportion des investissements** renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

INDICATEURS MCH2	Budget et plan financier				
	Budget 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028
en %, en mio CHF					
5. Proportion des investissements	16.0%	18.1%	20.6%	18.8%	17.8%

Valeurs indicatives:

- < 10% effort d'investissement faible
- 10% – 20% effort d'investissement moyen
- 20% – 30% effort d'investissement élevé
- > 40% effort d'investissement très élevé

L'indicateur **part du service de la dette** mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements).

INDICATEURS MCH2	Budget et plan financier					Valeurs indicatives:
	Budget 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028	
en %, en mio CHF						< 5% charge faible 5% – 15% charge acceptable > 15% charge forte
6. Part du service de la dette	7.1%	8.2%	9.4%	10.1%	10.5%	

L'indicateur **dette nette par habitant** a une valeur informative limitée par le fait qu'une évaluation exhaustive devrait également tenir compte de la capacité financière des habitants, et non seulement leur nombre.

INDICATEURS MCH2	Budget et plan financier					Valeurs indicatives:
	Budget 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028	
en %, en mio CHF						< 0 CHF patrimoine net 0 – 1'000 CHF endettement faible 1'001 – 2'500 CHF endettement moyen 2'501 – 5'000 CHF endettement important > 5'000 CHF endettement très important
7. Dette nette par habitant	2'988	4'624	6'777	8'550	10'351	

Le **taux d'autofinancement** renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

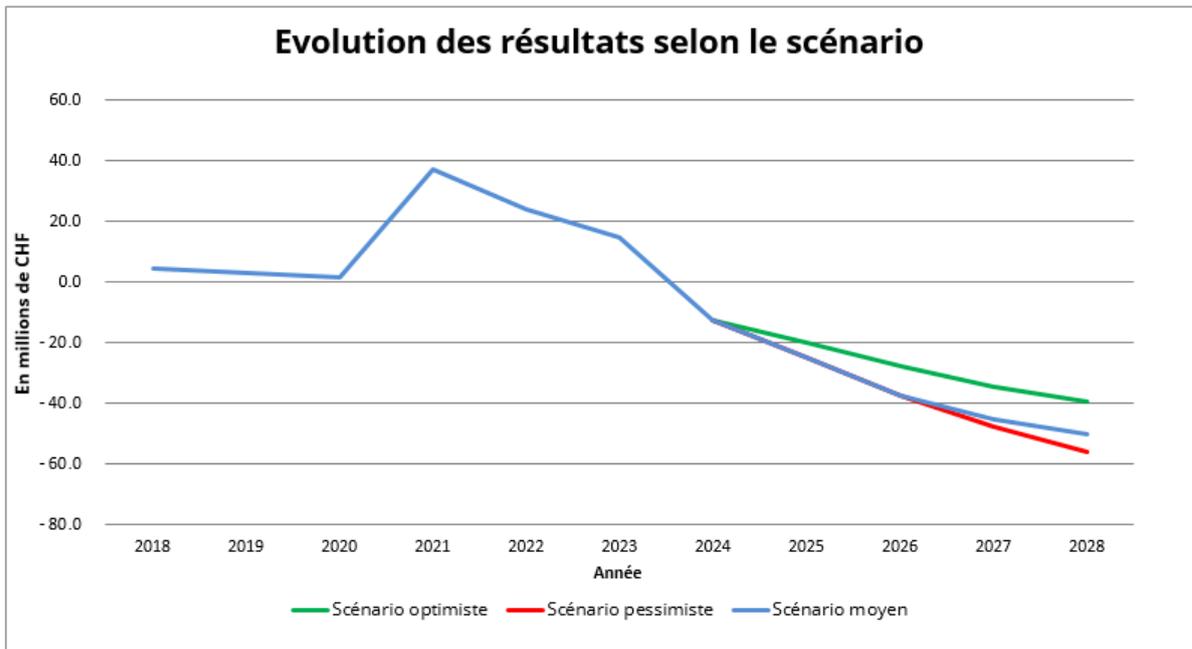
INDICATEURS MCH2	Budget et plan financier					Valeurs indicatives:
	Budget 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028	
en %, en mio CHF						> 20% bon 10% – 20% moyen < 10% mauvais
8. Taux d'autofinancement	1.6%	-2.2%	-5.9%	-7.8%	-9.0%	

Le Conseil communal reste très attentif à l'évolution de cet indicateur, qui indique s'il peut poursuivre son développement stratégique comme planifié ou s'il devra prendre des mesures lui permettant de tenir les nouveaux objectifs d'endettement fixés par la loi dans un horizon de plus de cinq ans.

7. Evolution 2024-2028 selon les trois scénarios

Sur la base de l'évolution des charges et revenus épurés des cinq dernières années, du contexte socio-économique et des critères de charges et de revenus retenus dans le Plan financier 2024-2028, les trois sections suivantes montrent l'évolution du compte de résultats selon les trois scénarios de planification (optimiste, moyen et pessimiste) à partir du plan 2025.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution des résultats des cinq dernières années, ceux de la prévision 2023 et du budget 2024 ainsi que leur évolution selon les trois scénarios.

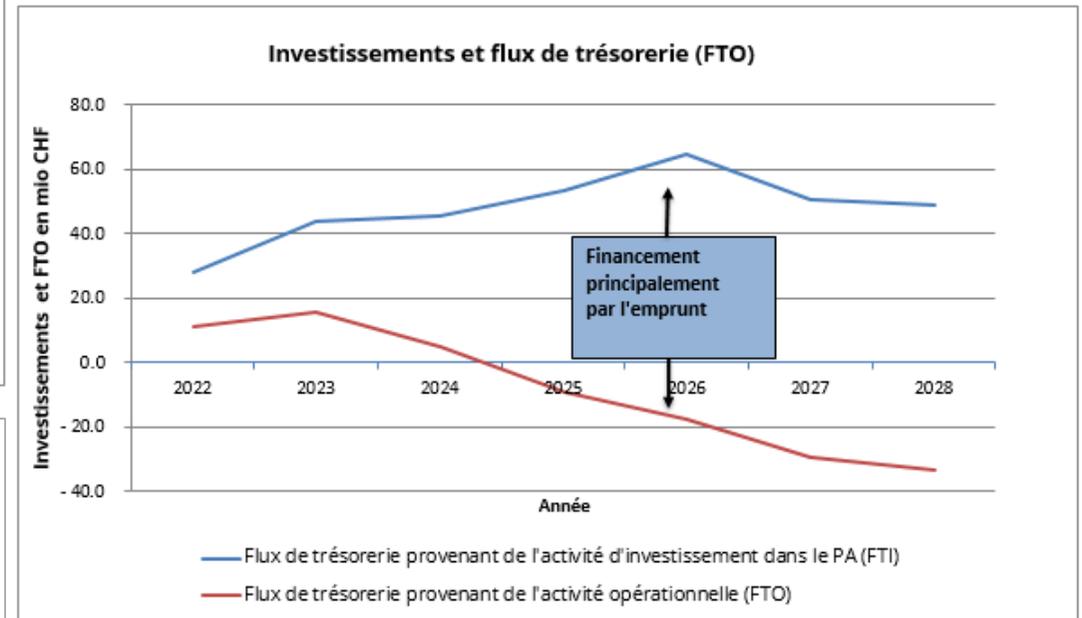
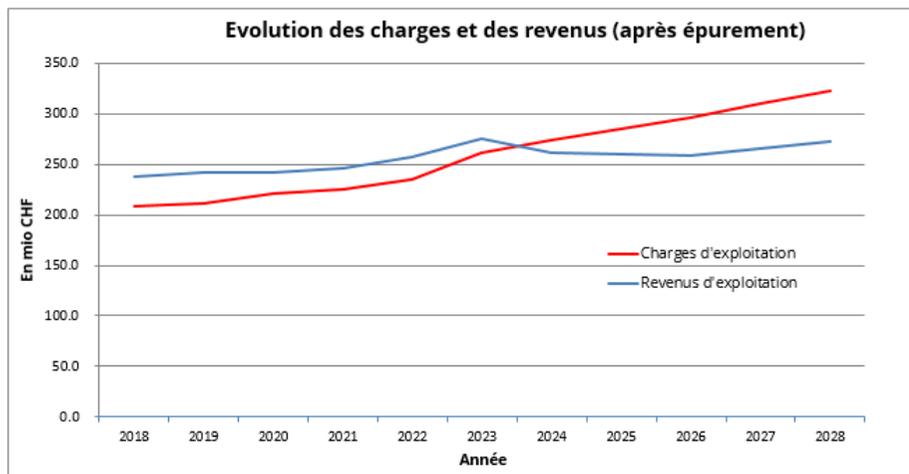
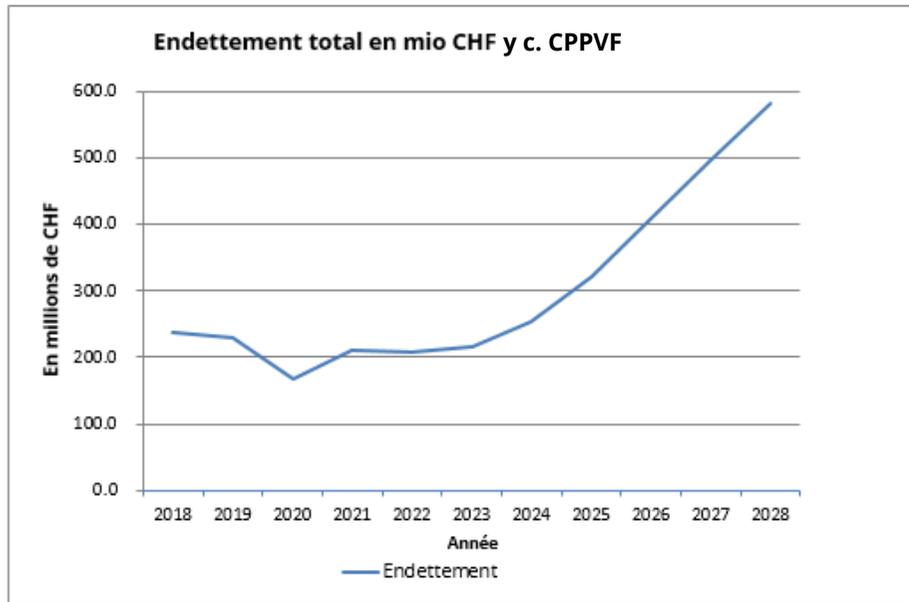


La Ville reste très dépendante de l'évolution des recettes fiscales de ses plus grands contribuables et le contexte économique apporte son lot d'incertitudes. La capacité de la Ville de Fribourg à contrôler ses dépenses et prioriser ses investissements est également un facteur important. L'évolution future sera à confirmer dans les prochaines étapes de planification.

7.1 Scénario moyen : résultats avec 2.5 % d'augmentation des revenus fiscaux dès 2027

COMPTES DE FONCTIONNEMENT	Données historiques APRES EPUREMENT					Evolution 2018 2022	Evolution moyenne annuelle	Budgets		Evolution planifiée	Plan financier							
	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020	Compte 2021	Compte 2022			Prévision 2023	Budget 2024		Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028				
En millions de francs																		
30 Charges de personnel	60.4	61.4	64.2	66.5	68.5	13.46%	3.21%	73.7	76.5	2.90%	79.1	81.5	83.9	86.4				
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	25.5	25.3	26.5	27.5	31.2	22.44%	5.19%	35.2	38.8	3.00%	40.0	41.2	42.5	43.8				
33 Amortissement du patrimoine administratif	11.0	10.5	13.3	13.7	13.6	23.00%	5.31%	17.6	18.6	effectif	21.5	24.6	27.5	29.5				
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	5.3	3.7	4.0	4.0	4.3	-19.32%	-5.22%	5.8	4.2	effectif	4.2	4.2	4.2	4.2				
36 Charges de transfert	100.0	103.9	105.6	107.6	112.7	12.69%	3.03%	123.1	129.6	2.00%	133.2	137.2	142.5	146.8				
39 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré								
Charges d'exploitation	202.3	204.9	213.6	219.3	230.3	13.87%	3.30%	255.3	267.8	3.79%	278.1	288.7	300.5	310.7				
40 Revenus fiscaux	169.4	170.6	170.5	177.9	187.0	10.38%	2.50%	192.2	190.3	effectif	188.1	185.8	190.5	195.3				
41 Patentes et concessions	0.5	0.6	0.6	0.9	0.9	85.84%	16.76%	0.9	0.8	2.00%	0.9	0.9	0.9	0.9				
42 Taxes et redevances	34.7	33.4	34.1	30.7	29.1	-16.12%	-4.30%	29.4	28.7	1.50%	29.1	29.6	30.0	30.5				
43 Revenus divers	1.8	2.2	2.2	2.1	2.2	22.54%	5.21%	2.4	2.1	1.50%	2.2	2.2	2.2	2.3				
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	0.1	3.6	3.1	0.3	0.7	640.66%	64.97%	4.5	1.7	effectif	1.7	1.7	1.7	1.7				
46 Revenus de transferts	23.4	23.1	23.8	23.8	21.7	-7.55%	-1.94%	22.5	21.2	2.60%	21.8	22.3	22.9	23.5				
466 Amortissement des subventions d'invest.	0.0	0.0	0.0	3.1	3.1			3.9	3.4	effectif	3.6	3.7	4.1	4.6				
49 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré								
Revenus d'exploitation	229.9	233.5	234.4	238.6	244.7	6.43%	1.57%	255.8	248.3	1.04%	247.3	246.2	252.4	258.8				
Résultats provenant des activités d'exploitation	27.6	28.6	20.8	19.3	14.4	-48.03%	-15.09%	0.5	-19.4		-30.8	-42.5	-48.1	-51.9				
34 Charges financières	6.6	6.8	6.9	6.4	5.2	-21.60%	-5.90%	5.6	6.0	effectif	7.2	8.0	10.0	11.5				
44 Revenus financiers	8.0	7.9	6.9	7.6	11.8	48.14%	10.32%	18.8	11.9	0.00%	11.9	11.9	11.9	11.9				
Résultats provenant des financements	1.4	1.1	-0.1	1.2	6.6	389.98%	-	13.2	5.9		4.7	3.9	1.9	0.4				
Résultat opérationnel	29.0	29.7	20.8	20.5	21.0	-27.58%	-7.75%	13.7	-13.5		-26.1	-38.6	-46.2	-51.5				
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.00%	0.00%	0.0	0.0	effectif	0.0	0.0	0.0	0.0				
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.00%	0.00%	1.1	1.1	effectif	1.1	1.1	1.1	1.1				
Résultat extraordinaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			1.1	1.1		1.1	1.1	1.1	1.1				
Résultat total du compte de résultats	29.0	29.7	20.8	20.5	21.0	-27.58%	-7.75%	14.8	-12.4		-24.9	-37.5	-45.1	-50.3				

Graphiques selon le scénario moyen



7.2 Scénario optimiste : résultats avec 2.5% d'augmentation des revenus fiscaux dès 2025

COMPTE DE RESULTATS	Données historiques					En cours Prévision 2023	Budget et plan financier				
	Scénario optimiste						Budget	Plan	Plan	Plan	Plan
En millions de francs	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020	Compte 2021	Compte 2022	2024	2025	2026	2027	2028	
30 Charges de personnel	61.8	62.9	66.1	68.4	70.6	73.7	76.5	79.1	81.5	83.9	86.4
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	25.5	27.5	27.7	29.0	30.3	35.2	38.8	40.0	41.2	42.5	43.8
33 Amortissement du patrimoine administratif	11.0	10.5	13.3	13.7	13.6	17.6	18.6	21.5	24.6	27.5	29.5
34 Charges financières	6.6	8.2	6.9	18.5	6.7	5.6	6.0	7.1	7.8	9.6	10.9
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	28.6	23.9	16.3	4.0	9.3	5.8	4.2	4.2	4.2	4.2	4.2
36 Charges de transfert	100.0	103.9	105.6	107.7	117.0	123.1	129.6	133.2	137.2	142.5	146.8
39 Imputations internes	27.1	27.4	28.5	30.2	31.6	34.0	32.7	32.7	32.7	32.7	32.7
Charges d'exploitation	254.0	256.2	257.4	253.0	272.3	289.4	300.5	310.8	321.5	333.3	343.5
40 Revenus fiscaux	169.4	170.6	164.7	183.7	192.7	192.2	190.3	192.8	195.5	200.5	205.7
41 Patentes et concessions	0.5	0.6	0.6	0.9	0.9	0.9	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9
42 Taxes et redevances	34.7	33.4	31.9	28.4	29.1	29.4	28.7	29.1	29.6	30.0	30.5
43 Revenus divers	1.8	2.5	2.2	2.1	2.2	2.4	2.1	2.2	2.2	2.2	2.3
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	0.6	3.6	3.1	9.7	8.8	4.5	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
46 Revenus de transferts	23.4	21.7	22.8	23.8	21.7	22.5	21.2	21.8	22.3	22.9	23.5
166 Amortissement des subventions d'investissement	0.0	0.0	0.0	3.1	3.1	3.9	3.4	3.6	3.7	4.1	4.6
49 Imputations internes	27.0	27.4	28.4	30.2	31.6	34.0	32.7	32.7	32.7	32.7	32.7
Revenus d'exploitation	257.4	259.8	253.8	281.7	290.1	289.8	281.1	284.8	288.6	295.2	301.9
Résultats provenant des activités d'exploitation	3.4	3.6	-3.6	28.7	17.8	0.5	-19.4	-26.0	-32.8	-38.1	-41.6
34 Charges financières	6.6	8.2	6.9	18.5	6.7	5.6	6.0	7.1	7.8	9.6	10.9
44 Revenus financiers	8.0	7.9	6.9	25.8	11.8	18.8	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9
Résultats provenant des financements	1.4	-0.3	-0.1	7.3	5.1	13.2	5.9	4.8	4.1	2.3	1.0
Résultat opérationnel	4.7	3.3	-3.7	36.0	22.9	13.7	-13.5	-21.3	-28.7	-35.8	-40.5
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	5.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Résultat extraordinaire	0.0	0.0	5.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Résultat total du compte de résultats	4.7	3.3	1.5	37.1	24.0	14.8	-12.4	-20.1	-27.6	-34.6	-39.4
Evolution de la fortune				115.1	168.8	183.6	171.2	151.1	123.5	88.9	49.5

TAUX D'ENDETTEMENT NET

en %	Budget et plan financier				
	Budget 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028
Taux d'endettement net	61.1%	91.8%	130.2%	158.5%	186.4%
<i>Dettes nettes / Revenus fiscaux</i>					

7.3 Scénario pessimiste : résultats avec 1.0% d'augmentation des revenus fiscaux dès 2027

COMPTE DE RESULTATS	Données historiques					En cours	Budget et plan financier				
	Scénario pessimiste						Prévision	Budget	Plan	Plan	Plan
En millions de francs	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020	Compte 2021	Compte 2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
30 Charges de personnel	61.8	62.9	66.1	68.4	70.6	73.7	76.5	79.1	81.5	83.9	86.4
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	25.5	27.5	27.7	29.0	30.3	35.2	38.8	40.0	41.2	42.5	43.8
33 Amortissement du patrimoine administratif	11.0	10.5	13.3	13.7	13.6	17.6	18.6	21.5	24.6	27.5	29.5
34 Charges financières	6.6	8.2	6.9	18.5	6.7	5.6	6.0	7.2	8.0	10.0	11.6
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	28.6	23.9	16.3	4.0	9.3	5.8	4.2	4.2	4.2	4.2	4.2
36 Charges de transfert	100.0	103.9	105.6	107.7	117.0	123.1	129.6	133.2	137.2	142.5	146.8
39 Imputations internes	27.1	27.4	28.5	30.2	31.6	34.0	32.7	32.7	32.7	32.7	32.7
Charges d'exploitation	254.0	256.2	257.4	253.0	272.3	289.4	300.5	310.8	321.5	333.3	343.5
40 Revenus fiscaux	169.4	170.6	164.7	183.7	192.7	192.2	190.3	188.1	185.8	187.7	189.6
41 Patentes et concessions	0.5	0.6	0.6	0.9	0.9	0.9	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9
42 Taxes et redevances	34.7	33.4	31.9	28.4	29.1	29.4	28.7	29.1	29.6	30.0	30.5
43 Revenus divers	1.8	2.5	2.2	2.1	2.2	2.4	2.1	2.2	2.2	2.2	2.3
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	0.6	3.6	3.1	9.7	8.8	4.5	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
46 Revenus de transferts	23.4	21.7	22.8	23.8	21.7	22.5	21.2	21.8	22.3	22.9	23.5
466 Amortissement des subventions d'investissement	0.0	0.0	0.0	3.1	3.1	3.9	3.4	3.6	3.7	4.1	4.6
49 Imputations internes	27.0	27.4	28.4	30.2	31.6	34.0	32.7	32.7	32.7	32.7	32.7
Revenus d'exploitation	257.4	259.8	253.8	281.7	290.1	289.8	281.1	280.0	278.9	282.4	285.8
Résultats provenant des activités d'exploitation	3.4	3.6	-3.6	28.7	17.8	0.5	-19.4	-30.8	-42.5	-50.9	-57.7
34 Charges financières	6.6	8.2	6.9	18.5	6.7	5.6	6.0	7.2	8.0	10.0	11.6
44 Revenus financiers	8.0	7.9	6.9	25.8	11.8	18.8	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9
Résultats provenant des financements	1.4	-0.3	-0.1	7.3	5.1	13.2	5.9	4.7	3.9	1.9	0.3
Résultat opérationnel	4.7	3.3	-3.7	36.0	22.9	13.7	-13.5	-26.1	-38.6	-49.0	-57.4
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	5.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Résultat extraordinaire	0.0	0.0	5.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Résultat total du compte de résultats	4.7	3.3	1.5	37.1	24.0	14.8	-12.4	-24.9	-37.5	-47.9	-56.2
Evolution de la fortune				115.1	168.8	183.6	171.2	146.3	108.8	60.9	4.7

TAUX D'ENDETTEMENT NET

en %

Taux d'endettement net
Dettes nettes / Revenus fiscaux

Budget et plan financier

Budget 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028
61.1%	96.7%	144.9%	184.3%	225.8%

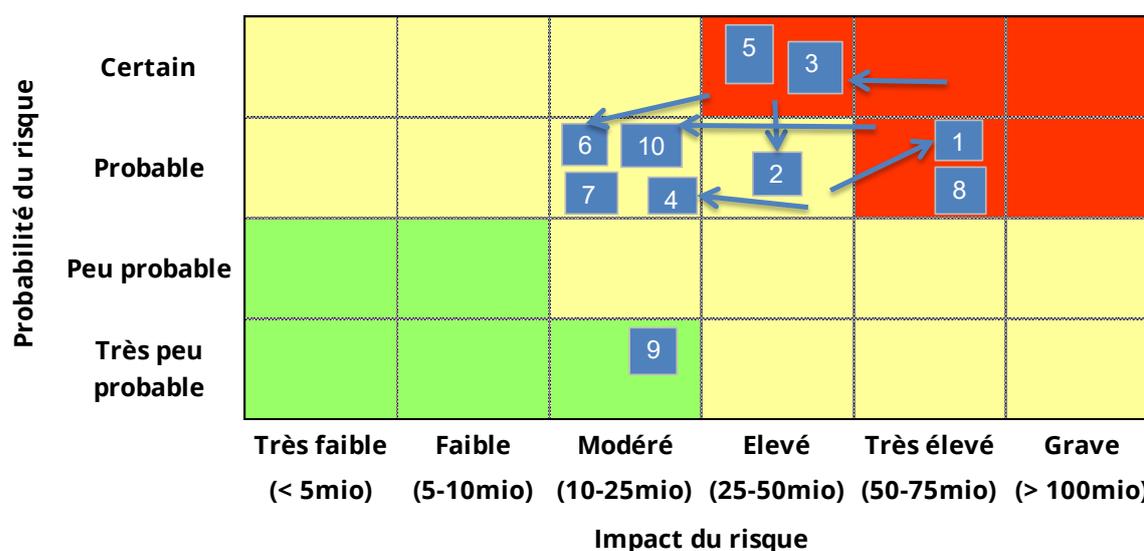
8. Risques et opportunités

8.1 Risques identifiés

L'analyse des risques a abouti à l'identification des éléments principaux suivants :

1	Plan d'investissements (endettement, planification, ressources)
2	Inflation et crise énergétique
3	Masse salariale (évolution des EPT)
4	Fiscalité (attractivité nouveaux contribuables et contribuables actuels)
5	Charges liées (péréquation financière, enseignement, RSS, ACPC, ARS, etc.)
6	Taux d'intérêts (risque marché) et financement (risque notation propre à la Ville)
7	Risques environnementaux (Sites pollués y.c Pila)
8	Dangers naturels (falaises)
9	Caisses pensions (rendements, taux de couvertures)
10	Mobilité (agglomération)

Ces **10 risques** ont été évalués et placés dans une matrice en fonction de leur probabilité et leur impact sur les finances communales :



Les positionnements de ces risques et leur évolution appellent les commentaires ci-après :

- le plan des investissements à 10 ans prévoit pour CHF 449.4 mio d'investissements nets, soit une charge moyenne annuelle de CHF 23.8 mio d'amortissements nets au compte de résultats. Selon les hypothèses et projections actuelles en résultant, une grande partie ne pourra être financée par de l'autofinancement. De ce fait, l'endettement à long terme aura un poids significatif sur les comptes de la Ville (**1**). Des ressources en personnel importantes seront également engagées pour le suivi de ces projets ;
- l'inflation et la crise énergétique (**2**) restent sur la matrice des risques malgré des signes encourageants. L'inflation semble maîtrisée pour le moment ; quant aux risques énergétiques, ils demeurent, mais en deux mois, des mesures ont pu être prises et la Ville est mieux armée face à une pénurie que fin 2022. Les coûts liés à ces deux éléments ont maintenant été pleinement intégrés au plan financier ;

- la masse salariale **(3)** est à surveiller de près ; le risque passe de très élevé à élevé en raison de la stabilisation attendue de l'inflation. Cela dit, bien que le poids global des augmentations à venir ces dix prochaines années soit élevé, ces charges sont pérennes et ne peuvent être inversées rapidement ;
- l'attractivité de la ville a attirer de nouveaux contribuables **(4)** peut sembler échapper au contrôle, mais elle sera en réalité influencée par les facteurs fiscalité, intégration, culture, économie, mobilité, accessibilité, etc. Si les nouveaux logements des PAD sont occupés par des habitants déjà en ville (détente du marché immobilier), alors l'évolution des contribuables sera moins élevée (éventualité prévue dans ce Plan) ;
- l'évolution importante des charges liées **(5)** ces dernières années devrait continuer et ce principalement dans le développement des infrastructures pour l'ACPC, le RSS (nouveaux EMS, casernes, etc.), l'Agglo (projets d'agglomération en cours) et la future ARS (Association régionale de la Sarine). Ces entités annoncent des besoins croissants mais pas toujours exactement quantifiés ; une augmentation constante des recettes fiscales des personnes morales ces dernières années aura également un impact important sur la péréquation financière (charge liée) ;
- la hausse des taux d'intérêts **(6)** est maintenant stabilisée et ces éléments ont été intégrés au plan financier. Les taux long terme et court terme sont actuellement proches, les marchés financiers sont pour le moment indécis quant à l'évolution des taux futurs. Un suivi régulier des paramètres financiers est essentiel dans ce contexte. Une éventuelle dégradation financière des comptes de la Ville pourrait également se répercuter négativement sur la notation de la Ville et donc sur les taux d'intérêt obtenus par la Ville sur les marchés financiers ;
- les risques environnementaux sont principalement matérialisés par la problématique du site de la Pila **(7)**, les estimations du coût total se montent maintenant à CHF 39.0 mio qui ont été intégrés au plan financier. Selon les hypothèses faites, les amortissements seront compensés par la provision après 2025. Les autres sites pollués de la ville font l'état d'un suivi particulier ;
- dans le budget 2020 a été prévue une première attribution à une provision pour l'assainissement des falaises **(8)**. Cette écriture fait suite aux premières études qui ont porté sur la consolidation de murs de soutènement d'un établissement public du Bourg. Les études se poursuivent afin d'estimer le coût relatif à des mesures qui seraient à prendre ;
- les risques liés à la CPPVF et la CPPEF **(9)** semblent maîtrisés suite à la création d'une provision aux comptes 2018. Les risques inhérents aux rendements de capitaux, à l'augmentation de l'espérance de vie, à l'évolution des régimes de distribution des rentes restent d'actualité pour tout employeur mais la gestion a été remise au « Retraite populaire » en 2022 ;
- l'Agglo **(10)** poursuit les négociations du contrat cadre pour les transports publics et la planification financière de l'ARS est encore en voie d'élaboration, même si le volume de ce risque devait être limité, ce qui reste à confirmer.

8.2 Opportunités

La Ville de Fribourg a pour objectif d'anticiper ces risques et de mettre en œuvre les mesures nécessaires lui permettant de réduire leur impact en cas d'occurrence.

En face de ces risques, les **opportunités** peuvent être résumées en :

- une augmentation non prévisible des recettes fiscales ;
- une politique foncière active (PFA) rémunératrice ;
- des recettes issues de synergies avec d'autres communes ;
- la maîtrise des charges non liées (SCI, projets internes) ;
- une décélération de l'inflation et une limitation dans la hausse des prix ;
- une anticipation de tout changement ayant un impact financier.

9. Conclusion et message au Conseil général

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

En considérant le Plan d'investissement et les charges financières attenantes, celle des recettes fiscales des personnes morales (particulières), une hausse des charges généralisée, les tendances conjoncturelles prévisibles ainsi que les besoins en infrastructures, le scénario moyen de **ce Plan financier réactualisé présente une situation préoccupante**. Les principaux points de préoccupation sont les suivants :

- Déficit structurel selon les hypothèses sur l'horizon du plan ;
- Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle négatif dès 2025, ne permettant plus aucun autofinancement et faisant appel à l'endettement pour financer le fonctionnement de la Commune ;
- Taux d'endettement net dépassant les 150% dès 2027 et 200% en 2028 ;
- Augmentation des emprunts bancaires de plus de CHF 350 mio d'ici à 2028 ;

La croissance fulgurante des recettes fiscales observées durant les dernières années dont les trois projections du chapitre précédent prévoit une continuité à moindre mesure, ne suffiront pas à contenir la hausse des charges dans le scénario où celles-ci devraient continuer sur le même rythme. La projection de ces recettes table pour plus d'un tiers sur des revenus des personnes morales à un niveau très élevé. La dépendance financière à de grands contribuables s'accroissant, des décisions exogènes à la Commune pourraient aggraver la situation de manière importante.

Les besoins en investissements et infrastructures, tant au niveau communal que dans les Associations de communes ou de l'Agglo, sont très importants et rendent l'exercice de planification particulièrement difficile qui est sujet à de nombreuses hypothèses non maîtrisables. Il est important de constater que la planification financière de la Commune ne permettra pas de répondre à tous ces besoins en même temps et qu'une priorisation de ces projets semble évidente.

Au niveau de l'administration, la règle générale d'une croissance ordinaire des charges du personnel limitée à 1.5% par année n'est à ce jour pas atteinte et voit même une augmentation supplémentaire de 23.4 EPT (+4%) en 2024. Le principe de cette limite de 1,5% sera réévalué par le Conseil communal, dans la mesure où la prise en compte de l'indexation dans la masse salariale produit un effet à lui seul plus élevé. Un gain d'efficacité est visé grâce à l'analyse des processus dans l'organisation administrative interne (SCI) et au nouveau concept de surveillance. Des mesures concrètes devront être prises pour limiter les charges de personnel alors que l'évolution liée aux paliers de grille salariale est incontournable et à une augmentation de l'IPC reste d'actualité pour 2024 en tout cas. Les autres **charges non liées** devront impérativement, elles aussi, faire l'objet d'une priorisation dans le cadre des budgets futurs.

Les valeurs d'**endettement**, depuis que le nouvel indicateur « taux d'endettement net » considère la part de l'endettement issue des associations de communes et établit un rapport aux recettes fiscales, sont à surveiller consciencieusement, celles-ci ayant une limite légale à ne pas dépasser. Le maintien des infrastructures actuelles et les projets d'agglomération mettent une pression sur la réalisation des investissements, car la modélisation STRATUS et les programmes d'agglomération, liés à des subventions, représentent une part importante des investissements totaux.

Le recours à la création de **réserves et provisions** faites jusqu'au bouclage des comptes 2020 a permis de diminuer les effets induits par la hausse des charges ces dernières années et cela sera encore une fois le cas en 2023. Cependant, dès 2024, la Commune ne pourra plus avoir recours à la réserve PF17 qui sera complètement dissoute en 2023.

Les **risques** qui ont été identifiés lors du processus de planification financière et dont la portée va au-delà des cinq ans de planification sont les suivants :

- les revenus fiscaux, notamment provenant des personnes morales, ont fortement augmenté ces dernières années. Le budget communal s'est rapidement adapté à la hausse à cette nouvelle situation. Le risque de diminution de ces revenus n'est pas nul et leur progression est à suivre très attentivement ;
- la masse salariale, en fonction de sa nature réglementée, constitue désormais un enjeu majeur à long terme mais difficilement influençable à court terme et qui est à suivre très attentivement ;
- les projets d'investissement sont conséquents et l'octroi de subventions de la Confédération et de l'Agglo sont soumises au respect de conditions calendaires strictes ;
- les nouveaux projets ou les projets pas encore démarrés requerront un redimensionnement des investissements déjà inscrits lors de l'actualisation des futurs plans. Au vu du volume important d'investissements prévus, la marge de manœuvre est en effet réduite pour les nouveaux investissements. Le principe de "ce qui est commencé sera terminé" prévaut encore ;
- les taux d'intérêts, extrêmement bas il y a une année encore, ont entamé leur remontée et feront supporter une charge supplémentaire de fonctionnement en lien avec le besoin de financement externe qui, lui aussi, croît ;
- pour les sites pollués, les charges d'investigation ont été prises en compte mais pas celles des assainissements. Le dossier de la Pila est encore en discussion mais le risque est atténué par la provision constituée à cet effet.

Ces risques sont à considérer et leurs effets pourraient être minimisés grâce à une politique d'anticipation que veut suivre le Conseil communal. Des **opportunités** peuvent émaner de différents projets, telles que la politique foncière, l'analyse des processus de la Ville, la révision annuelle du portefeuille d'investissements, qui permet de redéfinir des priorités, la promotion du développement économique ou l'offre de logements et de services afin de maintenir l'attractivité de la ville.

Le Plan financier sert à la planification et au pilotage à moyen terme des finances et des prestations (art. 5 LFCo ; RS 140.6). L'enjeu du prochain Plan financier sera de pouvoir réaliser les objectifs du programme de législation tout en maîtrisant les finances communales.

Le Conseil communal vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, l'expression de ses sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic :



Thierry Steiert



Le Secrétaire de Ville :



David Stulz

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine administratif

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2024	Plan_2025	Plan_2026	Plan_2027	Plan_2028
Administration générale	974	110.5090.298	Gobelets réutilisables pour les manifestations		10%	50'000				
Total Administration générale	974					50'000				
Culture	945	800.5090.175	Travaux d'aménagement préliminaire Gutenberg	20.12.2022	10%	185'000				
Total Culture	945					185'000				
Ecoles - Divers	917	303.5060.071	Rénovation et équipement ACM Bourg, Botzet, Schönberg FR, Auge	20.12.2022	10%	39'000				
Total Ecoles - Divers	917					39'000				
	918	303.5060.072	Deux braisières pour Mensa DOSF et AES Vignettaz, buffet et optimisation 2023	20.12.2022	10%	20'000				
Total Ecoles - Divers	918					20'000				
Ecoles - Mobilier et informatique	58	300.5060.180	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2021	15.12.2020	25%	150'000	150'000			
Total Ecoles - Mobilier et informatique	58					150'000	150'000			
	59	310.5060.182	Renouvellement du mobilier et de l'informatique CO Belluard	15.12.2020	10%	127'525	100'000			
Total Ecoles - Mobilier et informatique	59					127'525	100'000			
	920	303.5060.202	Renouvellement du mobilier scolaire EP et CO 2025		10%		100'000			
		303.5060.204	Renouvellement du mobilier scolaire EP et CO 2027		10%				150'000	
Total Ecoles - Mobilier et informatique	920						100'000		150'000	
	921	303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia EP 2025		25%		350'000			
		303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia EP 2026		25%			350'000		
		303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia EP 2027		25%				350'000	
		303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia EP 2028		25%					350'000
		303.5060.255	Renouvellement informatique et multimedia EP 2024		25%	350'000				
Total Ecoles - Mobilier et informatique	921					350'000	350'000	350'000	350'000	350'000
	922	303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia CO 2025		25%		620'000			
		303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia CO 2026		25%			400'000		
		303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia CO 2027		25%				250'000	
		303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia CO 2028		25%					250'000
		303.5060.256	Renouvellement informatique et multimedia CO 2024		25%	620'000				
Total Ecoles - Mobilier et informatique	922					620'000	620'000	400'000	250'000	250'000
	923	320.5060.105	Nouveau mobilier pour Vignettaz B (2024-2025)	20.12.2022	10%	30'000	100'000			
Total Ecoles - Mobilier et informatique	923					30'000	100'000			
	946	303.5060.257	Mobilier AES		10%	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000
Total Ecoles - Mobilier et informatique	946					30'000	30'000	30'000	30'000	30'000
Total Ecoles - Mobilier et informatique						1'307'525	1'450'000	780'000	780'000	630'000
Finances	330	290.5540.004	BFF SA - Augmentation du capital action	11.01.2021	0%	5'000'000		3'750'000	3'750'000	
Total Finances	330					5'000'000		3'750'000	3'750'000	
	608	200.5040.223	Réalisation de la politique foncière active (PFA) pour du patrimoine administratif		3%	10'000'000				
Total Finances	608					10'000'000				
	669	290.5550.025	Augmentation du capital action 2024 TPF	13.09.2023	0%	4'200'000	4'200'000	4'100'000		
Total Finances	669					4'200'000	4'200'000	4'100'000		
	892	220.6440.XXX	Remboursement prêt SINEF: 5ans à 0.6% (20.05.2019 - 19.05.2024)	20.05.2019	0%	-1'000'000				
		220.5440.001	Prêt SINEF: 5ans à 2.0% (20.05.2024 - 19.05.2029)		0%	1'000'000				
Total Finances	892					0				
	961	200.5090.291	Décorations de Noël		10%	450'000				
Total Finances	961					450'000				
Total Finances						19'650'000	4'200'000	7'850'000	3'750'000	
Génie civil - Cadastre	121	540.5060.193	Remplacement scanner		25%		70'000			
Total Génie civil - Cadastre	121						70'000			
Total Génie civil - Cadastre							70'000			
Génie civil - Canalisations	98	532.5032.047	Collecteurs évacuation des eaux 2019	18.12.2018	1%	369'507				
		532.5032.049	Collecteurs évacuation des eaux 2020	10.12.2019	1%	600'000	195'345			
		532.5032.050	Collecteurs évacuation des eaux 2021	15.12.2020	1%	250'000	280'809	100'000		
		532.5032.051	Collecteurs évacuation des eaux 2022	14.12.2021	1%	250'000	250'000	250'000	216'655	
		532.5032.052	Collecteurs évacuation des eaux 2023	20.12.2022	1%	1'400'000				
		532.5032.053	Collecteurs évacuation des eaux 2024		1%	1'050'000	450'000			
		532.5032.054	Collecteurs évacuation des eaux 2025		1%		1'050'000	450'000		

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine administratif

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2024	Plan_2025	Plan_2026	Plan_2027	Plan_2028
		532.5032.055	Collecteurs évacuation des eaux 2026		1%			1'050'000	450'000	
		532.5032.056	Collecteurs évacuation des eaux 2027		1%				1'050'000	450'000
		532.5032.057	Collecteurs évacuation des eaux 2028		1%					1'050'000
		532.6370.004	Taxes de raccordement aux égouts 2024		4%	-1'500'000				
		532.6370.005	Taxes de raccordement aux égouts 2025		4%		-1'500'000			
		532.6370.006	Taxes de raccordement aux égouts 2026		4%			-1'500'000		
		532.6370.007	Taxes de raccordement aux égouts 2027		4%				-1'500'000	
		532.6370.008	Taxes de raccordement aux égouts 2028		4%					-1'500'000
	Total 98					2'419'507	726'154	350'000	216'655	0
Total Génie civil - Canalisations						2'419'507	726'154	350'000	216'655	0
Génie civil - Dangers naturels	116	520.5030.066	Dangers naturels : assainissement falaises 2020	10.12.2019	4%	600'000				
		520.5030.107	Dangers naturels : assainissement falaises 2024		4%	240'000				
		520.5030.108	Dangers naturels : assainissement falaises 2025		4%		260'000			
		520.5030.109	Dangers naturels : assainissement falaises 2026		4%			250'000		
		520.5030.110	Dangers naturels : assainissement falaises 2027		4%				250'000	
		520.5030.111	Dangers naturels : assainissement falaises 2028		4%					250'000
		520.6310.XXX	Subv. dangers naturels : assainissement falaises 2023	20.12.2022	4%	-280'000				
		520.6310.XXX	Subv. dangers naturels : assainissement falaises 2024		4%		-37'000			
		520.6310.XXX	Subv. dangers naturels : assainissement falaises 2025		4%			-125'000		
		520.6310.XXX	Subv. dangers naturels : assainissement falaises 2026		4%				-125'000	
		520.6310.XXX	Subv. dangers naturels : assainissement falaises 2027		4%					-125'000
	Total 116					560'000	223'000	125'000	125'000	125'000
Total Génie civil - Dangers naturels						560'000	223'000	125'000	125'000	125'000
Génie civil - Energie	122	560.5290.040	Développement énergétique 2020	10.12.2019	5%	200'000				
		560.5290.043	Développement énergétique 2023	20.12.2022	10%	225'000	160'000			
		560.5290.XXX	Développement énergétique 2025		10%		400'000			
		560.5290.XXX	Développement énergétique 2026		10%			400'000		
		560.5290.XXX	Développement énergétique 2027		10%				400'000	
		560.5290.XXX	Développement énergétique 2028		10%					400'000
	Total 122					425'000	560'000	400'000	400'000	400'000
	569	560.5060.225	Assainissement éclairage halogène métal 2020	10.12.2019	5%	100'000				
		560.5060.239	Assainissement éclairage halogène métal 2021	15.12.2020	5%	55'725				
		560.5060.248	Assainissement éclairage halogène métal 2022	14.12.2021	5%	300'000				
		560.5060.XXX	Assainissement éclairage halogène métal 2025		5%		200'000			
		560.5060.XXX	Assainissement éclairage halogène métal 2026		5%			200'000		
		560.5060.XXX	Assainissement éclairage halogène métal 2027		5%				200'000	
		560.5060.XXX	Assainissement éclairage halogène métal 2028		5%					200'000
	Total 569					705'725	200'000	200'000	200'000	200'000
	598	560.5290.071	Etude production d'hydrogène sur site des Neigles	10.12.2019	10%	25'000	25'000			
	Total 598					25'000	25'000			
	599	560.5060.233	STEP: installation production de chaleur CAD 2023		5%	1'500'000	2'500'000	5'250'000	5'750'000	
	Total 599					1'500'000	2'500'000	5'250'000	5'750'000	
	654	560.5290.073	Projets climat et biodiversité	15.12.2020	10%	43'843				
	Total 654					43'843				
	953	560.5290.082	Etude intégration multi énergie site des Neigles		10%	200'000				
	Total 953					200'000				
	954	560.5200.048	Outils de pilotage de la transition énergétique		25%	100'000				
	Total 954					100'000				
	973	560.5290.085	Etude sur l'évolution de l'infrastructure éclairage public		10%	80'000				
	Total 973					80'000				
Total Génie civil - Energie						3'079'567	3'285'000	5'850'000	6'350'000	600'000
Génie civil - Ouvrage d'art	123	520.5030.127	Ouvrage d'art : Pont de Zähringen - Réalisation phase 1 -R-	21.02.2022	3%	2'900'000				
		520.5030.175	Mur balustrade Pont de Zähringen: remise en état et sécurisation contre les suicides	20.12.2022	3%	625'000				
		520.5030.XXX	Ouvrage d'art : Pont de Zähringen - Réalisation phase 2 -R-		3%		550'000			
	Total 123					3'525'000	550'000			
	124	520.5030.068	Murs des Jardins Lucien Nussbaumer	18.12.2018	3%	31'759	20'000			

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine administratif

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2024	Plan_2025	Plan_2026	Plan_2027	Plan_2028	
	Total 124					31'759	20'000				
	125	520.5030.069	Ouvrage d'art : pont du Milieu (étude)	18.12.2018	3%	34'698					
	Total 125					34'698					
	126	520.5030.100	Passage supérieur à l'avenue du Général Guisan -E-	14.12.2021	3%	64'000					
	Total 126					64'000					
	127	520.5030.105	Ouvrage d'art : pont de Berne (étude)	18.12.2018	3%	92'740					
	Total 127					92'740					
	372	520.5030.051	Ouvrage d'art: Mur place de de la Palme, fontaine et voûte	20.12.2017	5%	12'832					
		520.5030.071	Ouvrage d'art: Mur de soutènement de la Rue de la palme	18.12.2018	4%	300'000	589'845				
		520.5030.126	Ouvrage d'art: Voutage du Gottéron	18.12.2018	4%	40'335					
	Total 372					353'167	589'845				
	700	520.5030.176	Monitoring des ouvrages d'art 2023	20.12.2022	4%	19'000					
		520.5030.XXX	Monitoring des ouvrages d'art 2025		4%		270'000				
		520.5030.XXX	Monitoring des ouvrages d'art 2026		4%			250'000			
		520.5030.XXX	Monitoring des ouvrages d'art 2027		4%				250'000		
		520.5030.XXX	Monitoring des ouvrages d'art 2028		4%					250'000	
		520.5030.179	Monitoring des ouvrages d'art 2024		4%	250'000					
	Total 700					269'000	270'000	250'000	250'000	250'000	
	701	520.5030.177	Remise en état selon monitoring et études 2023 (Pont de Berne)		3%		400'000				
		520.5030.178	Remise en état selon monitoring et études 2023 (Général)	20.12.2022	3%	350'000					
		520.5030.XXX	Remise en état selon monitoring et études 2025		3%		1'000'000	500'000			
		520.5030.XXX	Remise en état selon monitoring et études 2026		3%			500'000	150'000		
		520.5030.XXX	Remise en état selon monitoring et études 2027		3%				500'000	150'000	
		520.5030.XXX	Remise en état selon monitoring et études 2028		3%					500'000	
		520.5030.180	Remise en état selon monitoring et études 2024		3%	700'000	300'000				
	Total 701					1'050'000	1'700'000	1'000'000	650'000	650'000	
	Total Génie civil - Ouvrage d'art						5'420'365	3'129'845	1'250'000	900'000	900'000
Génie civil - Routes	109	520.5010.113	Loi s/handicapés (Lhand) : adaptation 2020	10.12.2019	5%	105'361					
		520.5010.114	Loi s/handicapés (Lhand) : adaptation 2021	15.12.2020	5%	150'000					
		520.5010.115	Mise en conformité Lhand des arrêts de bus 2022	14.12.2021	5%	500'000	1'250'000				
		520.5010.116	Mise en conformité Lhand des arrêts de bus 2023	20.12.2022	5%		750'000	1'000'000			
		520.6310.XXX	Subv. mise en conformité Lhand des arrêts de bus 2022	14.12.2021	5%	-1'000'000					
		520.6310.XXX	subv. mise en conformité Lhand des arrêts de bus 2023	20.12.2022	5%		-1'000'000				
	Total 109					-244'639	1'000'000	1'000'000			
	110	520.5010.126	Mesures d'assainissement contre le bruit 2020	10.12.2019	5%	150'000	100'000				
		520.5010.127	Mesures d'assainissement contre le bruit 2021	15.12.2020	5%	15'000	15'000	21'000			
		520.6310.054	Subv. mesures d'assainissement contre le bruit 2020	10.12.2019	5%		-150'000				
	Total 110					165'000	-35'000	21'000			
	114	520.5010.110	Entretien des chaussées et trottoirs 2022	14.12.2021	3%	100'000					
		520.5010.111	Entretien des chaussées et trottoirs 2023	20.12.2022	3%	1'000'000	100'000				
		520.5010.128	Entretien des chaussées et trottoirs 2024		3%	1'000'000	450'000				
		520.5010.129	Entretien des chaussées et trottoirs 2025		3%		1'050'000	500'000			
		520.5010.130	Entretien des chaussées et trottoirs 2026		3%			1'050'000	450'000		
		520.5010.131	Entretien des chaussées et trottoirs 2027		3%				1'050'000	450'000	
		520.5010.132	Entretien des chaussées et trottoirs 2028		3%					1'050'000	
	Total 114					2'100'000	1'600'000	1'550'000	1'500'000	1'500'000	
	Total Génie civil - Routes						2'020'361	2'565'000	2'571'000	1'500'000	1'500'000
Génie civil - STEP	106	532.5032.060	Station d'épuration traitements des micro-polluants (2e tranche)	20.12.2022	3%	4'000'000	4'000'000	2'000'000			
		532.5032.061	Station d'épuration traitements des micro-polluants (3e tranche)		3%		4'000'000	4'000'000	2'000'000		
		532.6300.051	Station d'épuration traitements des micro-polluants (subv. 2e tranche)	20.12.2022	3%				-7'000'000		
		532.6300.052	Station d'épuration traitements des micro-polluants (subv. 3e tranche)		3%				-7'000'000		
	Total 106					4'000'000	8'000'000	6'000'000	-12'000'000		
	140	532.5032.XXX	STEP: Remplacement d'installations 2025		3%		148'000				
		532.5032.XXX	STEP: Remplacement d'installations 2026		3%			595'000			
		532.5032.XXX	STEP: Remplacement d'installations 2027		3%				429'000		
		532.5032.XXX	STEP: Remplacement d'installations 2028		3%					328'000	
		532.5032.067	STEP: Remplacement d'installations 2024 et appareils de mesures		3%	393'150					

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine administratif

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2024	Plan_2025	Plan_2026	Plan_2027	Plan_2028
	Total 140					393'150	148'000	595'000	429'000	328'000
	702	532.5060.016	STEP: remplacement soufflantes NX	20.12.2022	5%	800'000				
		532.5062.002	STEP : soufflante supplémentaire		5%	120'000				
	Total 702					920'000				
	703	532.5032.XXX	STEP: Dégrillage fin		5%			345'000		
	Total 703							345'000		
	705	532.5032.064	STEP: Nitrification (1ère étape)	20.12.2022	5%	1'000'000	450'000			
		532.5032.066	STEP: Nitrification (2e étape)		5%	700'000	350'000			
	Total 705					1'700'000	800'000			
	930	532.5062.XXX	STEP : Dégrillage grossier		10%		302'000			
	Total 930						302'000			
	931	532.5062.XXX	STEP : Adaptation vestiaires		10%		500'000			
	Total 931						500'000			
	932	532.5062.XXX	STEP : Armoires électriques 2025		10%		450'000			
		532.5062.XXX	STEP : Armoires électriques 2026		10%			750'000		
		532.5062.001	STEP : Armoires électriques 2024		10%	200'000				
	Total 932					200'000	450'000	750'000		
	933	532.5062.XXX	STEP : Téléphonie et sécurité site		25%			300'000		
	Total 933							300'000		
	934	532.5062.XXX	STEP : Informatique mise à niveau supervision		25%			750'000		
		532.5062.XXX	STEP : Informatique mise à niveau supervision 2ème étape		25%				750'000	
	Total 934							750'000	750'000	
	935	532.5062.XXX	STEP : Vannes pneumatiques		10%				200'000	
	Total 935								200'000	
	936	532.5032.XXX	STEP : Renovation génie civil - bassins (2ème étape)		3%					1'000'000
		532.5032.XXX	STEP : Rénovation génie civil : bassins		3%				1'000'000	
	Total 936								1'000'000	1'000'000
	937	532.5062.XXX	STEP : Ballon Gazomètre		10%					630'000
	Total 937									630'000
	938	532.5062.XXX	STEP : Appareils de mesures 2028		10%					300'000
	Total 938									300'000
	969	532.5062.003	STEP : Traitement des eaux putrides		10%	630'000	270'000			
	Total 969					630'000	270'000			
	970	532.5292.001	STEP : Etudes et projets		10%	54'000				
	Total 970					54'000				
	971	532.5062.XXX	STEP : Etanchéité toitures		10%		1'000'000	500'000		
	Total 971						1'000'000	500'000		
Total Génie civil - STEP						7'897'150	11'470'000	9'240'000	-9'621'000	2'258'000
Génie civil - Voirie	118	514.5060.260	Serrurerie : remplacement machines		10%	41'000	41'000			
	Total 118					41'000	41'000			
	119	520.5060.262	Remplacement des équipement du Service hivernal		10%	120'000				
	Total 119					120'000				
	120	520.5060.186	Remplacement véhicules 2020	10.12.2019	10%	35'000				
		520.5060.190	Remplacement véhicules 2021	15.12.2020	10%	45'000				
		520.5060.191	Remplacement véhicules 2022	14.12.2021	10%	310'000				
		520.5060.192	Remplacement véhicules 2023	20.12.2022	10%		516'000			
		520.5060.XXX	Remplacement véhicules 2025		10%		1'340'000			
		520.5060.XXX	Remplacement véhicules 2026		10%			910'000		
		520.5060.XXX	Remplacement véhicules 2027		10%				200'000	750'000
		520.5060.XXX	Remplacement véhicules 2028		10%					180'000
	Total 120					390'000	1'856'000	910'000	200'000	930'000
	655	520.5290.XXX	Etudes pour déplacement des ateliers des neiges -E-		10%			500'000		
	Total 655							500'000		
	656	530.5063.XXX	Char électrique pour collecte déchets avec cheval		10%		70'000			
	Total 656						70'000			
	657	530.5063.016	Remplacement camion poubelle 2023	20.12.2022	10%		860'000			
		530.5063.XXX	Remplacement camion 4 essieux, transport bennes		10%				760'000	

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine administratif

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2024	Plan_2025	Plan_2026	Plan_2027	Plan_2028	
		530.5063.XXX	Remplacement camion poubelle 2025		10%		820'000				
		530.5063.XXX	Remplacement camion poubelle 2026		10%			1'170'000			
		530.5063.XXX	Remplacement camion poubelle 2027		10%				820'000		
		530.5063.XXX	Remplacement camion poubelle 2028		10%					820'000	
		530.5063.017	Remplacement camion poubelle 2024		10%	170'000	1'000'000				
		Total 657				170'000	2'680'000	1'170'000	1'580'000	820'000	
		658	530.5063.014	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2022	14.12.2021	10%	100'000	30'000			
			530.5093.002	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2023	20.12.2022	10%	144'000				
			530.5093.XXX	Déchetterie Mobile 2024		10%		200'000			
			530.5093.XXX	Mise en œuvre du plan de gestion des déchets 2024-2035 - déploiement molok		4%		500'000	500'000	1'614'000	
			530.5093.XXX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2025		10%		94'000	600'000		
			530.5093.XXX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2026		10%			204'000		
			530.5093.XXX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2027		10%				564'000	
			530.5093.XXX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2028		10%					2'069'000
			530.5093.003	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2024		10%	200'000	1'115'000			
	Total 658				444'000	1'939'000	1'304'000	2'178'000	2'069'000		
	940	520.5090.159	Installation lavage et stockage bennes aux Neigles	20.12.2022	10%	200'000					
	Total 940				200'000						
	955	510.5060.261	Atelier mécanique lift et puissance de recharge du site (véhicules électriques)		10%	400'000					
	Total 955				400'000						
Total Génie civil - Voirie						1'765'000	6'586'000	3'884'000	3'958'000	3'819'000	
Informatique - ERP & SI métier	92	700.5200.029	ERP : renouvellement étape I	14.12.2021	25%	200'000	200'000				
		700.5200.031	ERP : renouvellement étape II		25%				200'000	200'000	
		Total 92				200'000	200'000		200'000	200'000	
	146	700.5200.037	SI aide sociale : interfaces, dev. complémentaires	15.12.2020	25%	25'000	25'000				
		Total 146				25'000	25'000				
	147	700.5200.013	Adaptation logiciels (contrôle habitants, cadastre) 15.12.09	15.12.2009	25%	40'267					
		Total 147				40'267					
	603	700.5200.036	SI Gérance immobilière	10.12.2019	25%	50'000	50'000				
		Total 603				50'000	50'000				
	649	700.5200.039	EC AES : portail pour les parents	15.12.2020	25%	54'000					
		Total 649				54'000					
	663	700.5200.041	SI Gestion des bâtiments, extension parc UA et Sports	15.12.2020	25%	6'612					
		Total 663				6'612					
	910	700.5200.046	EC: outils de gestion du temps secteur AEF	20.12.2022	25%	80'000	20'000				
		Total 910				80'000	20'000				
911	700.5200.047	UA: gestion technique bâtiments (FBAT)	20.12.2022	25%	80'000						
	Total 911				80'000						
Total Informatique - ERP & SI métier						535'879	295'000		200'000	200'000	
Informatique - Infrastructure ICT	93	700.5060.199	Data center : renouvellement éléments 2026		25%			1'380'000			
		Total 93						1'380'000			
	132	700.5060.176	Fibre optique FriNet 2021 + redondance	15.12.2020	25%	45'000					
		700.5060.183	Fibre optique FriNet 2022 + redondance	14.12.2021	25%	20'000					
		700.5060.207	Réseau, FO FriNet, connectique, redondance: prog. assain. 2024		25%	225'000	75'000				
		700.5060.208	Réseau, FO FriNet, connectique, redondance, assain. 2025		25%		135'000	45'000			
		700.5060.209	Réseau, FO FriNet, connectique, redondance, assain. 2026		25%			135'000	45'000		
		700.5060.210	Réseau, FO FriNet, connectique, redondance, assain. 2027		25%				135'000	45'000	
		700.5060.211	Réseau, FO FriNet, connectique, redondance, assain. 2028		25%					135'000	
		Total 132				290'000	210'000	180'000	180'000	180'000	
	651	700.5060.030	Wifi VF - réalisation et déploiement extension	20.12.2022	25%	210'000					
		Total 651				210'000					
	907	700.5200.044	Cyberadministration DIGI-FR: ressource org. transitoire	20.12.2022	25%	160'000	70'000				
		Total 907				160'000	70'000				
	909	700.5200.045	Outils de gestion: support, gestion projets et ressources	20.12.2022	25%	90'000					
	Total 909				90'000						
948	700.5060.258	Augmentation capacité de stockage et mémoire		25%	220'000						
	Total 948				220'000						

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine administratif

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2024	Plan_2025	Plan_2026	Plan_2027	Plan_2028
	949	700.5060.259	BatPol: équipement IT, raccordement, cœur de réseau, dém. DC		25%	400'000				
	Total 949					400'000				
Total Informatique - Infrastructure ICT						1'370'000	280'000	1'560'000	180'000	180'000
PM - AGGLO	32	430.6300.022	Compartimentage quartier de Gambach	14.12.2021	10%		-128'872			
		430.6320.025	Compartimentage quartier de Gambach	14.12.2021	10%					
	Total 32						-55'231	-128'872		
	33	430.6300.023	Compartimentage Vignettaz- Fort St-Jacques	15.12.2020	10%					
		430.6320.026	Compartimentage Vignettaz- Fort St-Jacques	15.12.2020	10%					
	Total 33						-18'410	-42'957		
	653	430.5090.242	Vélostation Gare secteur Nord (Tivoli)	14.12.2021	10%	300'000				
		430.5090.288	Vélostation Gare secteur Sud (Ancienne Gare)		10%	350'000				
	Total 653					650'000				
Total PM - AGGLO						576'359	-171'829			
PM - Amélioration vitesse TP	156	430.5010.097	Mesures amélioration vitesse transport public 2023	20.12.2022	5%	44'040				
		430.5010.145	Mesures amélioration vitesse transport public 2027		5%				100'000	
	Total 156					44'040			100'000	
Total PM - Amélioration vitesse TP						44'040			100'000	
PM - Installations lumineuses	139	401.5060.227	Radars pour installations lumineuses 2025		25%		80'000			
		401.5060.XXX	Radars pour installations lumineuses 2027		25%				80'000	
	Total 139						80'000		80'000	
	157	430.5010.146	Renouvellement signalisation lumineuse 2025		5%		100'000			
		430.5010.XXX	Renouvellement signalisation lumineuse 2027		5%				100'000	
	Total 157						100'000		100'000	
Total PM - Installations lumineuses							180'000		180'000	
PM - Sécurité et trafic	138	430.5010.133	Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux roues et TP 2023	20.12.2022	5%	200'000				
		430.5010.134	Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux roues et TP 2024		5%	200'000	100'000			
		430.5010.135	Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux roues et TP 2025		5%		140'000	60'000		
		430.5010.136	Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux roues et TP 2026		5%			140'000	60'000	
		430.5010.137	Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux roues et TP 2027		5%				140'000	60'000
		430.5010.138	Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux roues et TP 2028		5%					140'000
	Total 138					400'000	240'000	200'000	200'000	200'000
	158	430.5010.101	Mise en conformité des passages piétons 2021	15.12.2020	5%	150'000				
		430.5010.XXX	Mise en conformité des passages piétons 2027		5%				100'000	
	Total 158					150'000			100'000	
	924	430.5010.022	Mise en place du 30km/h (assainissement au bruit) 2023	20.12.2022	5%	400'000				
		430.6300.XXX	Subv. mise en place du 30km/h (assainissement au bruit) 2023	20.12.2022	5%		-210'000			
	Total 924					400'000	-210'000			
	926	430.5010.XXX	Continuité piétonne traversée Bourguillon (2025)		5%		400'000	100'000		
	Total 926						400'000	100'000		
Total PM - Sécurité et trafic						950'000	430'000	300'000	300'000	200'000
PM - Stationnement	160	401.5090.224	Achat nouveau parcomètres 2022	14.12.2021	10%	150'000				
		401.5090.269	Achat nouveau système de contrôle de stationnement		10%				240'000	60'000
		401.5090.271	Digitalisation stationnement (guidage et détction place vacantes)		10%		320'000	80'000		
		401.5090.XXX	Achat nouveau parcomètres 2027		10%				120'000	30'000
	Total 160					150'000	320'000	80'000	360'000	90'000
	927	430.5090.135	Mise en place réseau recharge vhc électriques 2023	20.12.2022	10%	200'000				
		430.5090.XXX	Mise en place réseau recharge vhc électriques 2027		10%				320'000	80'000
	Total 927					200'000			320'000	80'000
Total PM - Stationnement						350'000	320'000	80'000	680'000	170'000
Sports - Divers	87	911.5090.180	Terrain sport urbain : Schoenberg	20.12.2022	10%	125'000	110'000			
	Total 87					125'000	110'000			
	708	912.5090.289	Fitness urbain		10%	90'000	60'000			
	Total 708					90'000	60'000			
	709	912.5090.XXX	Equipements sportifs (matériel sports extérieur – remplacement, rattrapage)		10%		80'000	20'000		
	Total 709						80'000	20'000		
	915	912.5060.052	Nouveau système d'accès aux infrastructures sportives	20.12.2022	5%	100'000	100'000	44'000		
	Total 915					100'000	100'000	44'000		

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine administratif

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2024	Plan_2025	Plan_2026	Plan_2027	Plan_2028
	972	921.5090.297	Patinoire provisoire modulable		10%	100'000				
	Total 972					100'000				
Total Sports - Divers						415'000	350'000	64'000		
Sports - Football	71	911.5090.008	Eclairage Grabensaal: Remplacement terrain 2	20.12.2022	10%	200'000				
		911.5090.253	Terrain de football: Assainissement de l'éclairage 2022	14.12.2021	10%	140'000				
	Total 71					340'000				
	73	911.5090.160	Guintzet : assainissement WC publics	20.12.2017	10%	94'500				
	Total 73					94'500				
	91	911.5090.284	Route du Stadtberg : nv. terrain de football (mandat: étude football et procédure)	15.12.2020	10%	50'000	50'000			
	Total 91					50'000	50'000			
	589	911.5610.017	Stade Saint-Léonard : Piste synthétique et aménagements connexes	13.09.2021	10%	831'500				
	Total 589					831'500				
	641	911.5090.XXX	Guintzet : Nouveau terrain synthétique		10%		1'500'000	1'000'000		
	Total 641						1'500'000	1'000'000		
	642	911.5040.014	Guintzet : Agrandissement vestiaires -E-	20.12.2022	4%	50'000				
		911.5040.218	Guintzet : Agrandissement vestiaires -R-		4%	450'000	450'000			
	Total 642					500'000	450'000			
	643	911.5090.179	Guintzet : Stockage matériel Container	14.12.2021	10%	25'000	25'000			
	Total 643					25'000	25'000			
	645	911.5290.XXX	Stade de la Motta - homologation		10%			300'000		
	Total 645							300'000		
	707	911.5610.019	Stade uni. Saint-Léonard : Vestiaires et édicule provisoire terrains synthétiques -R-		4%	450'000	500'000			
	Total 707					450'000	500'000			
	714	911.5610.XXX	Stade universitaire Saint-Léonard : Bâtiment Beda Hefti, assainissement		4%		750'000	750'000		
	Total 714						750'000	750'000		
Total Sports - Football						2'291'000	3'275'000	2'050'000		
Sports - Patinoire	695	913.5060.010	Patinoire 2 - nouvelle rambarde selon directive SHL	20.12.2022	5%	250'000				
	Total 695					250'000				
Total Sports - Patinoire						250'000				
Sports - Piscine	90	915.5090.186	Piscine Levant : remplacement vitrage - assainissement énergétique		10%		200'000			
	Total 90						200'000			
	531	915.5090.240	Piscine du Levant - Réfection filtration 2024		10%		150'000			
	Total 531						150'000			
	665	915.5090.006	Piscine du Levant - Assainissement technique et énergétique	20.12.2022	10%	90'000				
	Total 665					90'000				
Total Sports - Piscine						90'000	350'000			
UA - ABAT - Bâtiments communaux	9	620.5010.151	Aménagement du chemin St-Léonard		5%	1'000'000	1'234'000			
		620.5030.048	AGGLO 3M.09.02 Réaménagement place des sports (III)	30.10.2017	3%	408'952				
		620.5040.131	Patinoire P2 - parking - étude, voté 30.10.17	30.10.2017	4%	706'266				
		620.5040.143	Patinoire P2 - parking - réalisation	08.04.2019	4%	1'817'277				
	Total 9					3'932'495	1'234'000			
	23	620.5040.127	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - étude, 13.12.16	13.12.2016	4%	400'000	429'390			
		620.5040.169	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - étude 2		4%		300'000	300'000	1'700'000	2'300'000
	Total 23					400'000	729'390	300'000	1'700'000	2'300'000
	50	611.5040.175	BATPOL : Bâtiment Police (6 étages) - réalisation	17.02.2020	3%	4'844'000				
	Total 50					4'844'000				
	82	618.5090.163	Route des Neigles 39 : assain. Locaux/WC -E-	20.12.2017	10%	21'731				
		618.5090.221	Route des Neigles 39 : assain. Locaux/WC -R-	10.12.2019	10%	154'297	581'000			
	Total 82					176'029	581'000			
	268	611.5040.212	Hôpital des Bourgeois - rénovations complètes (étude faisabilité et concours) -C-	15.12.2020	3%		99'039	634'279		
		611.5040.XXX	Hôpital des Bourgeois - rénovations complètes aile -E-		3%		165'000			
	Total 268						264'039	634'279		
	622	620.5040.052	Infrastructures Voirie -A-	20.12.2022	3%	228'000				
	Total 622					228'000				
	712	611.5040.059	L'Atelier 14 et 16 - réaffectation et rénovation - étude faisabilité	20.12.2022	3%	132'000				
		611.5040.XXX	L'Atelier 14 et 16 - réaffectation et rénovation - étude		3%		295'000	295'000		
		611.5040.XXX	L'Atelier 14 et 16 - réaffectation et rénovation- réalisation		3%				2'347'000	2'147'000

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine administratif

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2024	Plan_2025	Plan_2026	Plan_2027	Plan_2028
	Total 712					132'000	295'000	295'000	2'347'000	2'147'000
	905	620.5040.216	Grand-Rames 36 -réfection fenêtres - étude et réalisation		3%		500'800			
		620.5040.217	Grand-Rames 36 -réfection globale -A-		3%		132'000			
	Total 905						632'800			
Total UA - ABAT - Bâtiments communaux						9'712'523	3'736'229	1'229'279	4'047'000	4'447'000
UA - ABAT - Ecoles	22	612.5040.146	Co Jolimont : transformation/rénovation bâtiment 1905	26.03.2019	3%				774'359	
	Total 22								774'359	
	97	612.5040.XXX	CO Belluard - bâtiment principal - rénovation globale -E-		3%				533'000	581'000
		612.5040.XXX	CO Belluard - rénovation globale -C-		3%		316'000	316'000		
		612.5040.215	CO Belluard - rénovation globale -A-		3%	124'000	124'000			
	Total 97					124'000	440'000	316'000	533'000	581'000
	112	612.5040.158	Ecole Vignettaz : transformation bâtiment B - réalisation		3%	4'000'000	3'000'000	3'157'000		
		612.6310.XXX	Ecole Vignettaz : transformation bâtiment B - subv. Canton		3%			-555'000		
	Total 112					4'000'000	3'000'000	2'602'000		
	585	612.5040.203	Jura A : assainissement du bâtiment - étude faisabilité -A-		3%	82'000	100'000			
		612.5040.XXX	Jura A : assainissement du bâtiment phase 1 - réalisation -R-		3%			67'000	646'000	
		612.5040.219	Ursulines et Beauregard : AES Jura et Vignettaz : aménagement AES provisoires -A-		3%	116'000	116'000			
	Total 585					198'000	216'000	67'000	646'000	
	675	612.5040.013	CO Jolimont 1970 rénovation globale salles de classe et halle de gym -A/C-	14.12.2021	3%	100'000	506'000			
	Total 675					100'000	506'000			
	676	612.5040.016	Ecole du Schoenberg - rénovation globale bât A-B-C -A-	14.12.2021	3%	70'713				
		612.5040.XXX	Ecole du Schoenberg - rénovation globale bât A-B-C -E-		3%		371'000	200'000		
		612.5040.XXX	Ecole du Schoenberg - rénovation globale bât A-B-C -R-		3%				3'000'000	3'000'000
	Total 676					70'713	371'000	200'000	3'000'000	3'000'000
	678	612.5040.XXX	Ecole primaire du Jura B1: réfection globale -R-		3%		668'000	3'213'000		
	Total 678						668'000	3'213'000		
	679	612.5060.251	Ecole de l'Auge: réfection enveloppe et technique -A-	14.12.2021	5%	71'424	50'000			
		612.5060.XXX	Ecole de l'Auge: réfection enveloppe et technique -E-		5%					218'000
	Total 679					71'424	50'000			218'000
	680	612.5040.025	Ecole Neuveville: réfection façades et toiture -A-	14.12.2021	3%	97'975	124'000			
		612.5040.XXX	Ecole Neuveville: réfection façades et toiture -E-		3%			146'000	78'000	
		612.5040.XXX	Ecole Neuveville: réfection façades et toiture -R-		3%					700'000
	Total 680					97'975	124'000	146'000	78'000	700'000
	896	612.5040.214	Ecole du Botzet A-B - rénovation globale -A-		3%	232'000				
		612.5040.220	Pérolles 40, crédit étude de faisabilité programmatique -A-		0.03	182'000				
	Total 896					414'000				
Total UA - ABAT - Ecoles						5'076'111	5'375'000	6'544'000	5'031'359	4'499'000
UA - DU - Planification	91	620.5290.072	Rte du Stadtberg : étude de faisabilité	15.12.2020	10%		50'000	250'000	200'000	
	Total 91						50'000	250'000	200'000	
	108	620.5290.078	PAL révision générale : mandat juriste oppositions au PAL	14.12.2021	10%	110'617				
	Total 108					110'617				
	151	620.5030.041	Fribourg Nature en Ville: parc urbain Zähringartner 13.12.16	13.12.2016	3%	40'000				
		620.5090.XXX	Programme Nature et paysage 2025 -R-		10%		464'000			
		620.6360.XXX	Subvention Radix - PNP 2024 -S-		10%		-40'000			
		620.5090.290	Programme nature et paysage 2024 -R-		10%	320'000				
	Total 151					360'000	424'000			
	534	620.5290.049	Couverture de l'A12 - budget 2021	15.12.2020	10%	66'868				
	Total 534					66'868				
	582	620.5290.058	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2020 -E-	10.12.2019	10%	25'157				
		620.5290.059	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2021 -E-	15.12.2020	10%	80'000				
		620.5290.060	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2022 -E-	14.12.2021	10%	70'507				
		620.5290.061	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2023 -E-	20.12.2022	10%	80'000				
	Total 582					255'663				
	583	620.5290.063	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2020 -E-	10.12.2019	10%	59'184				
		620.5290.065	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2022 -E-	14.12.2021	10%	155'455				
		620.5290.066	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2023 -E-	20.12.2022	10%	80'000				
		620.5290.067	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2025 -E-		10%		80'000			

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine administratif

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2024	Plan_2025	Plan_2026	Plan_2027	Plan_2028
	Total 583					294'639	80'000			
	586	620.5290.069	Préparation du Projet d'Agglomération 5 -E-	20.12.2022	10%	50'000				
	Total 586					50'000				
	624	620.5290.075	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2021 -E-	15.12.2020	10%	80'000				
		620.5290.077	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2022 -E-	14.12.2021	10%	80'000	80'000			
		620.5290.XXX	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2025 -E-		10%		40'000	40'000		
	Total 624					160'000	120'000	40'000		
	681	620.5090.XXX	Ferme urbaine: espaces publics -R-		10%		200'000			
	Total 681						200'000			
	904	620.5090.010	Programme places de jeux - mise en œuvre 2023-2026 -R-	20.12.2022	10%	200'000	300'000			
		620.5090.XXX	Programme places de jeux - mise en œuvre 2026-2031 -R-		10%			200'000	350'000	675'000
	Total 904					200'000	300'000	200'000	350'000	675'000
	962	620.5290.084	Etude habitat et logement: approfondissement des mesures -E-		0.1	100'000				
	Total 962					100'000				
	963	620.5290.XXX	Masterplan Guintzet - Etude des secteurs et terrains IG hors du territoire communal		10%		200'000			
	Total 963						200'000			
Total UA - DU - Planification						1'597'787	1'374'000	490'000	550'000	675'000
UA - FBAT	619	610.5060.243	4 véhicules électriques, Pony nettoyage ext. et camion nacelle	15.12.2020	10%	137'960				
	Total 619					137'960				
	674	619.5060.250	Machines et équipements de base - 2022	14.12.2021	10%	66'659				
	Total 674					66'659				
	903	619.5290.081	Plan de fermeture 2023 -R-	20.12.2022	10%	70'000				
	Total 903					70'000				
Total UA - FBAT						274'618				
UA - IBAT - Assainissement chauffage & enveloppe	152	611.5090.152	Assain. énergétiques : chauffage & envel. 2017 voté 13.12.16	13.12.2016	10%	35'790				
		611.5090.165	Assainissements énergétiques : enveloppe 2018	20.12.2017	10%	96'150	35'999			
		611.5090.190	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2021	15.12.2020	10%	50'000	40'000			
		611.5090.191	Assainissements énergétiques : installation technique 2022	14.12.2021	10%	30'000				
		611.5090.192	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2023	20.12.2022	10%	185'000				
		611.5090.193	Assainissements énergétiques : installatons techniques CVS 2024		10%	400'000				
		611.5090.194	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2025		10%		170'000			
		611.5090.195	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2026		10%			170'000		
		611.5090.196	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2027		10%				170'000	
		611.5090.197	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2028		10%					170'000
	Total 152					796'940	245'999	170'000	170'000	170'000
	943	611.5090.257	Raccordement CAD (taxe) divers bâtiments administratifs	20.12.2022	10%	115'777				
	Total 943					115'777				
Total UA - IBAT - Assainissement chauffage & enveloppe						912'717	245'999	170'000	170'000	170'000
UA - IBAT - Bâtiments communaux	101	611.5040.020	Joseph Piller : transformation intérieure complément III (ascenseur et exigence AEAI)	14.12.2021	3%	268'950				
		611.5040.134	Joseph Piller : transformations intérieures	20.12.2017	3%	48'905	100'000			
		611.5040.221	Joseph Piller 7 : transformation intérieure complément IV 2024		3%	400'000				
	Total 101					717'854	100'000			
	573	614.5090.256	Site des Neigles: transformations intérieures -R-	10.12.2019	10%	100'000				
	Total 573					100'000				
	612	618.5090.282	Isolation et étanchéité pour réception installations solaires	15.12.2020	10%	249'600				
	Total 612					249'600				
	613	614.5060.245	GCEE site des Neigles - étude de faisabilité de l'équipement du site	15.12.2020	5%	100'000				
	Total 613					100'000				
	614	614.5090.XXX	Montrevers 13 & 15 - Démolition		10%		250'000			
	Total 614						250'000			
	615	618.5090.283	PP : Couverts - zones de stockage - abris vélos	15.12.2020	10%	302'300				
	Total 615					302'300				
	661	614.5060.244	GCEE site des Neigles - ventilation atelier de serrurerie et peinture	15.12.2020	5%	100'000				
	Total 661					100'000				
	677	611.5040.021	Maison de Ville: transformation appt concierge en bureau (soubassement)	14.12.2021	3%	199'432				
	Total 677					199'432				
	957	611.5090.293	Travaux secondaire CAD Joseph-Piller 7 & Hôpital des Bourgeois		10%	335'000				

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine administratif

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2024	Plan_2025	Plan_2026	Plan_2027	Plan_2028
	Total 957					335'000				
	959	611.5090.296	Edilité et AES Bourg: réfection réseaux souterrains & mise en séparatif		10%	400'000				
	Total 959					400'000				
Total UA - IBAT - Bâtiments communaux						2'504'186	350'000			
UA - IBAT - Divers	240	622.5090.220	Cimetière: portiques : étude	14.12.2021	10%	5'000				
		622.5090.252	Cimetière: portiques : réalisation		10%		150'000	100'000		
		622.5090.292	Cimetière: serres Parcs et promenades -A-		10%		132'000			
	Total 240					5'000	282'000	100'000		
	407	615.5090.231	Abris bus "kiosque Vignettaz"	14.12.2021	10%	5'000	95'000			
		615.5090.280	3 abris bus (route de la Fonderie)	15.12.2020	10%	79'825				
		615.5090.295	Abribus Beauregard-Carrefour Richemond		10%	120'000				
	Total 407					204'825	95'000			
	548	613.5090.245	Maison de quartier ancien kiosque Vignettaz : chang. d'affectation et transform. Int.	10.12.2019	10%	4'138	50'000			
	Total 548					4'138	50'000			
	549	620.5040.027	Pont de Berne : réfection du toit -R-		3%		500'000			
		620.5040.181	Pont de Berne : études complémentaires -E-	14.12.2021	3%	23'790				
	Total 549					23'790	500'000			
	557	620.5040.184	Remparts VdF : travaux d'entretien et d'assainissement	14.12.2021	3%	604'000				
	Total 557					604'000				
	901	611.5040.031	Réfection des fenêtres bâtiments divers - mandats externes -R-	20.12.2022	3%	100'000	400'000	500'000		
	Total 901					100'000	400'000	500'000		
	956	610.5290.083	Etude des parcelles privées communales -E-		10%	200'000				
	Total 956					200'000				
	960	614.5090.294	Allée du Cimetière – remplacement de portes sectionnelles		10%	70'000				
	Total 960					70'000				
Total UA - IBAT - Divers						1'211'754	1'327'000	600'000		
UA - IBAT - Ecoles	226	612.5060.194	Ecole Vignettaz - Compactus archives	18.12.2018	10%	48'551				
	Total 226					48'551				
	419	612.5040.113	Ecole du Schoenberg, changement centrale CCF voté 15.12.15	15.12.2015	3%	152'978	100'000			
	Total 419					152'978	100'000			
	616	612.5090.276	Faux-plafond Jura B et C	15.12.2020	10%		300'000			
	Total 616						300'000			
	902	612.5040.045	Villa Thérèse - réfection halle de gym et mosaïque vestiaire -R-	20.12.2022	3%	50'000	800'000			
	Total 902					50'000	800'000			
Total UA - IBAT - Ecoles						251'529	1'200'000			
UA - IBAT - Mise au norme électricité	155	611.5090.213	Sécurité et normes incendies, électricité 2024		10%	140'000				
		611.5090.214	Sécurité et normes incendies, électricité 2025		10%		75'000			
		611.5090.215	Sécurité et normes incendies, électricité 2026		10%			75'000		
		611.5090.216	Sécurité et normes incendies, électricité 2027		10%				75'000	
		611.5090.217	Sécurité et normes incendies, électricité 2028		10%					75'000
	Total 155					140'000	75'000	75'000	75'000	75'000
Total UA - IBAT - Mise au norme électricité						140'000	75'000	75'000	75'000	75'000
UA - PP - Cimetière	241	621.5060.221	Remplacement véhicules 2026		10%			250'000		
		622.5060.263	Achat nouveau véhicule électrique 2024		0.1	70'000				
	Total 241					70'000		250'000		
	692	621.5060.252	Remplacement machines à essence par machines électrique -R-	14.12.2021	10%	40'000				
	Total 692					40'000				
	693	622.5030.165	Réaménagement d'un secteur du Cimetière Saint-Léonard	14.12.2021	4%		25'000	75'000		
	Total 693						25'000	75'000		
Total UA - PP - Cimetière						110'000	25'000	325'000		
UA - PU - Agglo	2	620.5030.031	Abords Cathédrale - escaliers Agglo 3M.04.03(A PA3) 11.10.16	11.10.2016	3%	20'000				
		620.5030.057	Abords Cathédrale: tête de pont AGGLO 3M.04.03		3%	500'000	1'000'000	791'000		
		620.5030.141	Requalif. Bourg E1 - Escalier pont -R-	11.05.2021	3%	550'000				
		620.6320.015	Abords Cathédrale: tête de pont AGGLO 3M.04.03 - subv. Agglo		3%					-854'701
		620.6320.060	Requalif. Bourg E1 - Escalier pont -S-	11.05.2021	3%		-1'199'430			
	Total 2					1'070'000	-1'199'430	791'000	-854'701	
	3	620.5030.032	Abords de la Cathédrale Agglo 41.2 (A PA2) voté 11.10.16	11.10.2016	3%	100'000				

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine administratif

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2024	Plan_2025	Plan_2026	Plan_2027	Plan_2028
		620.5030.058	Abords de la Cathédrale AGGLO 41.2	22.02.2021	3%	3'512'516	3'000'000			
		620.6300.014	Abords de la Cathédrale AGGLO 41.2 - Subv. Confédération	22.02.2021	3%				-1'138'467	
		620.6320.016	Abords de la Cathédrale AGGLO 41.2 - Subv. Agglo	22.02.2021	3%			-398'624		
	Total 3					3'612'516	3'000'000	-398'624	-1'138'467	
	4	620.5030.033	Place des Ormeaux Agglo 3M.04.03 (A PA3) voté 11.10.16	11.10.2016	3%	43'633				
		620.5030.060	Place des Ormeaux AGGLO 3M.04.03		3%		500'000	500'000	254'423	
		620.6320.019	Subvention AGGLO Place des Ormeaux		3%					-219'082
	Total 4					43'633	500'000	500'000	254'423	-219'082
	5	620.6320.017	Subvention AGGLO relocalisation place stationnement	22.02.2021	3%	-393'162				
	Total 5					-393'162				
	6	620.5040.141	Parking Grenette : relocalisation parcage -E-		3%	148'000	112'000			
		620.5040.142	Parking Grenette : relocalisation parcage -R-		3%		753'000	781'500	781'500	
	Total 6					148'000	865'000	781'500	781'500	
	7	620.5030.061	Place Nova Friburgo AGGLO 3M.04.03	29.10.2018	3%	30'000	3'669			
		620.5030.098	Place Nova Friburgo AGGLO 3M.04.03 -réalisation		3%		300'000	360'000	307'761	
		620.5030.169	Place Nova Friburgo AGGLO 3M.04.03 - Complément 2022	31.05.2022	3%	5'000				
		620.6320.020	Subvention AGGLO Place Nova Friburgo		3%					-98'495
	Total 7					35'000	303'669	360'000	307'761	-98'495
	8	620.5030.062	Rue du Pont-Muré (sans place) AGGLO 3M.04.03	29.10.2018	3%	130'000	54'015			
		620.5030.099	Rue du Pont-Muré (sans place) AGGLO 3M.04.03		3%		1'180'220	896'351	896'351	343'040
	Total 8					130'000	1'234'235	896'351	896'351	343'040
	12	620.5030.088	Réaménagement passage Cardinal -R-		3%			1'444'171		
		620.5030.167	Réaménagement passage Cardinal -E-	14.12.2021	3%	150'000	267'500			
		620.6300.031	Subv. Conf. Réaménagement passage Cardinal -S-		3%					-929'936
		620.6310.051	Subv. Canton. Réaménagement passage Cardinal -S-		3%				-1'086'207	
		620.6320.043	Subv. Agglo. Réaménagement passage Cardinal -S-		3%					-232'484
	Total 12					150'000	267'500	1'444'171	-1'086'207	-1'162'420
	13	520.5010.121	Aménag. avenue Beauregard et connexion MD vers Gare -R-	19.12.2022	3%	288'600				
		520.6300.036	Aménag. avenue Beauregard et connexion MD vers Gare -S-	19.12.2022	3%			-331'734		
		520.6320.049	Aménag. avenue Beauregard et connexion MD vers Gare -S-	19.12.2022	3%		-82'933			
		620.5010.074	Avenue Beauregard Agglo 41.9 voté 16.12.14	16.12.2014	3%	10'000				
	Total 13					298'600	-82'933	-331'734		
	14	620.5030.078	Espaces publics de l'Etang du Jura -R-		3%				450'000	450'000
		620.5030.153	Espaces publics de l'Etang du Jura -E-		3%			100'000		
	Total 14							100'000	450'000	450'000
	15	520.5030.094	Passage inférieur émergence Beauregard - secteur 4 -R-	19.12.2022	3%	1'500'800				
		520.6300.039	Passage inférieur émergence Beauregard - secteur 4 -S-	19.12.2022	3%			-1'070'436		
		520.6320.052	Passage inférieur émergence Beauregard - secteur 4 -S-	19.12.2022	3%		-458'758			
		620.5030.042	AGGLO 3M.03.01 Passage inf. émergence Beauregard 4, 13.12.16	13.12.2016	3%	10'000				
	Total 15					1'510'800	-458'758	-1'070'436		
	16	520.5030.095	Requalification et compartimentage du carrefour Richemond -R-	19.12.2022	3%	2'316'370				
		520.6300.040	Requalification et compartimentage du carrefour Richemond -S-	19.12.2022	3%			-985'730		
		520.6320.053	Requalification et compartimentage du carrefour Richemond -S-	19.12.2022	3%		-422'455			
	Total 16					2'316'370	-422'455	-985'730		
	17	620.5030.043	AGGLO 44.4 Réaménagement place Petit-St-Jean, voté 13.12.16	13.12.2016	3%	100'000				
		620.5030.081	AGGLO 44.4 Réaménagement place Petit-St-Jean		3%		2'589'200	1'721'000	500'000	
		620.5030.170	AGGLO 44.4 Réaménagement place Petit-St-Jean - Complément 2022	31.05.2022	3%	85'000				
		620.6320.037	AGGLO 44.4 Réaménagement place Petit-St-Jean		3%					-1'655'568
	Total 17					185'000	2'589'200	1'721'000	500'000	-1'655'568
	18	620.5030.021	Grand-Places : études et aménagement esplanade voté 16.12.14	16.12.2014	3%	27'926				
		620.5030.054	Grand-Places : espaces publics (parking liaison/FR centre) -E-	20.12.2017	3%	31'433				
		620.5030.093	Grand-Places : espaces publics (parking liaison/FR centre) -R-		3%					1'030'000
	Total 18					59'359				1'030'000
	20	620.5020.002	Au fil de la Sarine (nature en ville) voté 16.12.14	16.12.2014	5%	10'000				
		620.5020.004	Sarine revitalisation: étude	16.12.2020	5%	400'000	150'000			
		620.5020.005	Sarine revitalisation: réalisation		5%			2'915'640	2'500'000	2'500'000
	Total 20					410'000	150'000	2'915'640	2'500'000	2'500'000

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine administratif

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2024	Plan_2025	Plan_2026	Plan_2027	Plan_2028
	21	620.5030.047	AGGLO 12.1 Place de la Gare interface TP, voté 03.07.17	03.07.2017	3%	100'000	26'860			
		620.5030.096	Place de la Gare (inclus Esplanade Equilibre), place Tinguely -R-		3%			3'250'000	3'250'000	3'250'000
		620.5030.097	Place de la Gare avec réorganisation TP -R-		3%			1'750'000	1'750'000	1'750'000
		620.5030.168	Esplanade de la Poste - Etude	14.12.2021	3%	100'000	30'000			
		620.5030.171	AGGLO 12.1 Place de la Gare interface TP - Complément 2022	31.05.2022	3%	100'000	77'000			
		620.5030.181	Esplanade de la Poste - Réalisation		3%	601'280	521'000			
	Total 21					901'280	654'860	5'000'000	5'000'000	5'000'000
	34	620.5030.072	Place Notre-Dame AGGLO 41.1 -étude	29.10.2018	3%	120'000	45'986			
		620.5030.073	Place Notre-Dame AGGLO 41.1 -réalisation		3%		810'000	810'000	810'000	448'921
	Total 34					120'000	855'986	810'000	810'000	448'921
	38	620.5030.133	Réaménagement de la Planche Supérieure - étude		3%	186'000	438'000	568'000		
		620.5030.134	Réaménagement de la Planche Supérieure - réalisation		3%				1'206'000	800'000
		620.5030.185	Réaménagement de la Planche Supérieure - étude route et place		5%	316'000				
	Total 38					502'000	438'000	568'000	1'206'000	800'000
	39	620.5030.130	Réaménagement de la Planche Inférieure et du Karrweg -E-	10.12.2019	3%			317'500	158'750	158'750
	Total 39							317'500	158'750	158'750
	45	620.5030.091	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory -E-	20.12.2022	3%	134'500	152'500	30'000		
		620.5030.155	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory -R-		3%		500'000	705'811		
		620.6300.034	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory - subv. Conf. -S-		3%					-851'722
		620.6320.047	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory - subv. Agglo -S-		3%				-365'024	
		620.6350.018	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory - subv. privé -S-		3%				-1'372'308	
	Total 45					134'500	652'500	735'811	-1'737'332	-851'722
	48	620.5040.071	Vélostation à l'ancienne Gare -R-		5%		2'390'996	2'390'996		
		620.5060.196	Vélostation à l'ancienne Gare -E-	20.12.2022	5%	10'000				
		620.6300.038	Vélostation à l'ancienne Gare -S-		5%					-1'161'011
		620.6320.051	Vélostation à l'ancienne Gare -S-		5%				-290'253	
	Total 48					10'000	2'390'996	2'390'996	-290'253	-1'161'011
	49	620.5010.086	AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF, 13.12.2016	13.12.2016	5%	14'601				
		620.5010.125	AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF		5%	1'000'000	3'000'000	2'625'000		
		620.6300.053	Subv. CONF 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF		5%					-2'371'241
		620.6320.054	Subv. AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF		5%				-3'904'416	
	Total 49					1'014'601	3'000'000	2'625'000	-3'904'416	-2'371'241
	100	520.5030.121	Réaménagement place du Pertuis et rue Neuveville -R-	04.07.2023	3%	2'400'000	456'875			
		520.6300.XXX	Réaménagement place du Pertuis et rue Neuveville -S-	04.07.2023	3%				-100'000	
		620.5030.080	Réaménagement place du Pertuis et rue Neuveville -E-	18.12.2018	3%	20'000				
	Total 100					2'420'000	456'875		-100'000	
	361	520.5010.122	Passage inférieur avenue du Midi - secteur 3	19.12.2022	3%	365'000				
	Total 361					365'000				
	560	620.5010.141	Transagglo : Europe - Tivoli - Affry - Midi : étude	10.12.2019	3%	400'000	200'000	129'126		
		620.5010.142	Transagglo : Europe - Tivoli - Affry - Midi : réalisation		3%			3'500'000	159'124	
		620.6320.063	Transagglo : Europe - Tivoli - Affry - Midi : subvention		3%					-2'250'000
	Total 560					400'000	200'000	3'629'126	159'124	-2'250'000
	564	620.5030.138	Place Vignettaz-Daler - étude -E-	10.12.2019	3%	20'000				
		620.5030.139	Place Vignettaz-Daler - réalisation -R-		3%	674'875	1'060'125			
		620.5030.173	Place Vignettaz-Daler - étude - Complément 2022	31.05.2022	3%	25'504				
		620.6300.050	Place Vignettaz-Daler - subvention Confédération -S-		3%				-529'782	
		620.6320.061	Place Vignettaz-Daler - subvention AGGLO -S-		3%			-132'445		
		620.5030.183	Place Vignettaz-Daler -pacification route Vignettaz- réalisation -R-		3%	200'000				
	Total 564					920'379	1'060'125	-132'445	-529'782	
	628	620.5010.150	Réaménagement de la rue de l'Hôpital -E-	14.12.2021	3%			119'009	382'500	
		620.5010.XXX	Réaménagement de la rue de l'Hôpital -R-		3%					4'500'000
	Total 628							119'009	382'500	4'500'000
	632	620.5010.XXX	Réaménagement carrefour Fonderie-Pérolles-Marly -E-		3%				120'000	120'000
	Total 632								120'000	120'000
	636	620.5010.XXX	Route de Beaumont - aménagement de la transagglo -R-		3%		500'000	1'593'780		
		620.6300.XXX	Route de Beaumont - aménagement de la transagglo -subv. Conf. -S-		3%					-385'000
		620.6320.XXX	Route de Beaumont - aménagement de la transagglo -subv. Agglo -S-		3%				-715'000	

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine administratif

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2024	Plan_2025	Plan_2026	Plan_2027	Plan_2028
		620.5010.154	Route de Beaumont - aménagement de la transagallo -E-		3%		134'000			
	Total 636						634'000	1'593'780	-715'000	-385'000
	967	620.5010.155	Franchissement en MD Tour-Henri - Poste du Criblet -E-		5%	136'000				
	Total 967					136'000				
Total UA - PU - Agglo						16'499'875	18'089'368	24'379'914	3'170'252	5'196'171
UA - PU - Espaces publics	48	620.5040.222	Vélostation à l'Ancienne Gare complément -E-		5%	188'000				
	Total 48					188'000				
	107	620.5290.055	Plan directeur mobilier urbain 2023 -R-	20.12.2022	10%	41'000				
	Total 107					41'000				
	151	620.5030.084	Nature en ville : parcs et jardins urbains 2019 -R-	18.12.2018	3%	219'834				
	Total 151					219'834				
	275	620.5030.115	Requalification du Pont de Zaehringen -E-	10.12.2019	3%	66'480				
		620.5030.116	Requalification du Pont de Zaehringen -R-		3%	4'000'000	1'000'000	1'311'200		
	Total 275					4'066'480	1'000'000	1'311'200		
	276	620.5090.222	Place de jeux Grand Pont de Zaehringen	18.12.2018	10%	54'661				
	Total 276					54'661				
	359	520.5010.120	Rue Pierre Aeby -R-	11.10.2022	3%	1'714'508				
	Total 359					1'714'508				
	364	620.5010.087	Espace public/routier : étude/aménag. Piller, voté 13.12.16	13.12.2016	5%	173'795				
		620.5010.143	Espace public/routier : étude/aménag. Piller, compte pl. parc	15.12.2020	5%		54'000			
	Total 364					173'795	54'000			
	365	620.5610.002	Participation VDF au réaménagement de la rue St-Michel		10%		577'100			
	Total 365						577'100			
	571	620.5030.146	Place de la Coutellerie requalification -R-	10.12.2019	3%	251'024				
	Total 571					251'024				
	609	620.5030.158	Place Marché aux poissons -E-		3%				240'000	277'000
		620.5030.159	Place Marché aux poissons -R-		3%					1'500'000
	Total 609								240'000	1'777'000
	625	620.5030.162	Plan fontaines -E-	14.12.2021	5%	50'000				
		620.5030.163	Restauration fontaines historiques -R-	14.12.2021	5%	50'000				
		620.5030.XXX	Restauration fontaines historiques 2025 -R-		5%		200'000			
		620.5030.XXX	Restauration fontaines historiques 2026 -R-		5%			200'000		
		620.5030.XXX	Restauration fontaines historiques 2027 -R-		5%				200'000	
		620.5030.182	Restauration fontaines historiques 2024 -R-		5%		200'000			
	Total 625					100'000	400'000	200'000	200'000	
	631	620.5290.076	Etude directrice Fonderie-Pérolles-Marly -E-	15.12.2020	10%	60'000	70'000	70'000		
		620.5290.079	Etude directrice Fonderie-Pérolles-Marly - Complément 2022 -E-	31.05.2022	10%	24'000				
	Total 631					84'000	70'000	70'000		
	634	620.5090.XXX	Remise en état place de jeux - Ecole de la Neuveville -R-		10%		371'000	371'000		
		620.5090.299	Remise en état place de jeux - Ecole de la Neuveville -E-		10%		172'000			
	Total 634						543'000	371'000		
	689	620.5010.XXX	Rte Wilhelm-Kaiser secteur Arsenaux-PAD Gachoud		5%				130'000	130'000
	Total 689								130'000	130'000
	691	620.5030.164	Passerelle provisoire Bluefactory -R-	14.12.2021	4%	347'117				
	Total 691					347'117				
	964	620.5030.184	Aménagement paysager pour digue en site protégé iSOS		5%	750'000				
	Total 964					750'000				
Total UA - PU - Espaces publics						7'990'419	2'644'100	1'952'200	570'000	1'907'000
UA - Stratus	637	611.5090.XXX	Dépenses courantes UA (Stratus)		10%		1'790'088	1'790'088	1'790'088	1'790'088
	Total 637						1'790'088	1'790'088	1'790'088	1'790'088
Total UA - Stratus							1'790'088	1'790'088	1'790'088	1'790'088
Total général avant facteur correctif						97'567'272	75'244'953	73'509'481	25'002'354	29'341'259
Coefficient de correction (Service des finances)*						-52'173'926	-21'892'977	-8'723'861	25'351'431	19'360'486
Total général après facteur correctif (retenu et publié)						45'393'346	53'351'976	64'785'620	50'353'785	48'701'745

* le coefficient de correction du Service des finances est un lissage appliqué depuis cette année sur les annonces de dépenses annuelles des Services afin de corriger les écarts importants (entre les projections et l'effectif) constatés ces dernières années.

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine financier

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2024	Plan_2025	Plan_2026	Plan_2027	Plan_2028
Finances	608	200.5999.XXX	Réalisation de la politique foncière active (PFA) pour du patrimoine financier		0%			5'000'000		
Total Finances	608							5'000'000		
Génie civil - Châtillon	128	570.5999.099	Décharge de Châtillon : étape 5 voté 16.12.14	16.12.2014	0%	50'397				
		570.5999.100	Décharge de Châtillon : étape 5 et 6	20.12.2017	0%	232'867				
		570.5999.105	Décharge de Châtillon étapes 6 mixtes	04.04.2022	0%	2'340'000	4'000'000			
Total 128						2'623'265	4'000'000			
	130	570.5999.102	Décharge de Châtillon : déchets et boues de voiries	20.12.2017	0%	1'097'050				
Total 130						1'097'050				
Total Génie civil - Châtillon						3'720'315	4'000'000			
UA - ABAT - Bâtiments communaux	269	611.5999.128	Maison de justice réfection enveloppe et combles -E-		0%		193'000	193'000		
		611.5999.129	Maison de justice réfection enveloppe et combles -R-		0%				1'362'000	1'779'500
Total 269							193'000	193'000	1'362'000	1'779'500
	690	617.5999.056	FRI-ART réfection fenêtre et aménagement combles -A-	14.12.2021	0%	21'117				
		617.5999.XXX	FRI-ART réfection fenêtre et aménagement combles -E-		0%		126'000			
		617.5999.XXX	FRI-ART réfection fenêtre et aménagement combles -R-		0%		874'000	442'000		
Total 690						21'117	1'000'000	442'000		
	928	618.6999.XXX	Werkhof - ventilation de la salle 1606 -S-	20.12.2022	0%	-20'000	-20'000	-20'000	-20'000	-20'000
Total 928						-20'000	-20'000	-20'000	-20'000	-20'000
Total UA - ABAT - Bâtiments communaux						1'117	1'173'000	615'000	1'342'000	1'759'500
UA - ABAT - Locatif	897	612.5999.XXX	Chemin du Gottéron 15-17 réfection globale -E-		0%			124'000		
		612.5999.XXX	Chemin du Gottéron 15-17 réfection globale -R-		0%				594'000	1'068'000
		612.5999.057	Chemin du Gottéron 15-17 réfection globale -A-		0%	66'000	66'000			
Total 897						66'000	66'000	124'000	594'000	1'068'000
Total UA - ABAT - Locatif						66'000	66'000	124'000	594'000	1'068'000
UA - IBAT - Bâtiments communaux	611	616.5999.137	PPS Etanchéité et façades	15.12.2020	0%	29'338				
		616.5999.131	PPS et locatif Route de l'Aurore 4 - remplacement fenêtres et réfection terrasses -R-		0%	200'000	1'950'000			
Total 611						229'338	1'950'000			
Total UA - IBAT - Bâtiments communaux						229'338	1'950'000			
UA - IBAT - Ecoles	574	612.5999.130	Colonie de Sonnenwyl: renforcement structurel -R-	10.12.2019	0%	50'000	100'000			
Total 574						50'000	100'000			
Total UA - IBAT - Ecoles						50'000	100'000			
UA - IBAT - Locatif	230	613.5999.043	Kiosque place Python: transform. intérieure et agrandissement -R-	15.12.2020	0%	35'000				
		613.5999.133	Kiosque place Python: transform. -complément 2023 -R-	20.12.2022	0%	51'000				
		613.6999.XXX	Kiosque place Python: subv. transform. intérieure et agrandissement -S-	15.12.2020	0%			-10'250		
Total 230						86'000	-10'250			
	900	613.5999.132	Locatif Pierre-Aeby 3 - réfection fenêtre et boiseries int. -R-	20.12.2022	0%	200'000	680'000			
Total 900						200'000	680'000			
	958	613.6999.XXX	Remboursement selon convention Cuisine 2023 Foyer St-Louis		0%			-400'000		
		613.5999.048	Rénovation de la cuisine professionnelle du Foyer St-Louis		0%	850'000				
Total 958						850'000	-400'000			
Total UA - IBAT - Locatif						1'136'000	269'750			
UA - Stratus	637	613.5999.XXX	Dépenses courantes UA (Stratus)		0%		315'898	315'898	315'898	315'898
Total 637							315'898	315'898	315'898	315'898
Total UA - Stratus							315'898	315'898	315'898	315'898
Total général avant facteur correctif						5'202'770	7'874'648	6'054'898	2'251'898	3'143'398
Coefficient de correction (Service des finances)*						-2'798'554	-3'489'363	37'670	3'273'187	150'977
Total général après facteur correctif (retenu et publié)						2'404'216	4'385'285	6'092'568	5'525'085	3'294'375

* le coefficient de correction du Service des finances est un lissage appliqué depuis cette année sur les annonces de dépenses annuelles des Services afin de corriger les écarts importants (entre les projections et l'effectif) constatés ces dernières années.